

Exercice 2010

RAPPORT DU DIRECTOIRE • RAPPORTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE • RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ENIM

SOMMAIRE

I. Rapport du Directoire 2010	1
I.1 Rapport général du Directoire	1
Événements et faits marquants 2010	1
Résultats du Groupe	11
Financement du Groupe	13
Recherche et Développement	14
Stratégie et Perspectives	15
Comptes sociaux	17
Titre en Bourse	18
Programme de rachat d'actions	19
I.2 Organes d'administration, de direction et de surveillance	20
I.3 Données sociales et environnementales	26
I.4 Propositions du Directoire à l'Assemblée générale ordinaire	30
I.5 Comptes consolidés	31
I.6 Comptes sociaux	75
I.7 Résolutions proposées à l'Assemblée générale ordinaire	103
I.8 Attestation des personnes responsables	105
II. Rapports du Conseil de Surveillance	106
II.1 Rapport du Conseil de Surveillance sur le Rapport du Directoire	106
II.2 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne	107
III. Rapports des Commissaires aux Comptes	112
III.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	112
III.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	114
III.3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	115
III.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne	117
III.5 Attestation des Commissaires aux Comptes	118
IV. Informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (avril 2010 à avril 2011)	120

I.1 — RAPPORT GÉNÉRAL DU DIRECTOIRE

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE 2010

ÉVÉNEMENTS ET FAITS MARQUANTS 2010

VUE D'ENSEMBLE DU GROUPE

Le Groupe CNIM est une Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) qui conçoit et réalise des ensembles industriels clés en main à fort contenu technologique et propose des prestations d'expertise, de services et d'exploitation dans les domaines de l'Environnement, de l'Énergie, de la Défense et de l'Industrie.

Fort d'une expertise de plus de 150 ans et grâce au savoir-faire de ses 3000 collaborateurs — dont 1200 ingénieurs — présents dans 15 pays, le Groupe CNIM apporte une contribution fondamentale à l'innovation dans ses technologies pour chacune de ses activités.

Le Groupe CNIM s'appuie sur un actionnariat familial stable, garant de son développement. Il est coté au sein d'un marché réglementé public Euronext Paris.

Il est organisé en trois secteurs d'activité :

Environnement

Ce secteur regroupant **le traitement et l'exploitation** des usines de valorisation énergétique des déchets et **l'épuration des fumées** au travers de sa filiale LAB propose des solutions s'intégrant dans un processus multi-filières pour maîtriser les principales étapes du cycle du traitement des déchets et de la biomasse.

Il est, dans ce domaine, l'un des grands spécialistes européens de la valorisation énergétique.

Innovation & Systèmes

Ce secteur regroupant la **Division Systèmes Avancés et Bertin** couvre l'ensemble du cycle de vie des produits et systèmes à fort contenu technologique, recherche, développement, réalisation, installation, mise en service et maintenance, dans les domaines de la Défense, de l'Énergie, de l'Environnement, de la Santé, de la Recherche et de l'Industrie. Bertin est un des leaders dans le domaine de l'innovation industrielle tant en conception qu'en réalisation de produits.

Énergie

CNIM Babcock Services et **Babcock Wanson** proposent aux industriels et aux collectivités des solutions sur mesure, équipements, systèmes et une gamme complète de services de maintenance et d'exploitation pour optimiser le fonctionnement des installations de production d'énergie à base de combustibles fossiles ou de biomasse, tout en préservant l'environnement.

Dans le domaine de l'énergie solaire, CNIM propose une alternative aux combustibles fossiles pour la production d'énergie qu'elle soit utilisée pour produire de l'électricité, de la vapeur process, du froid ou de l'eau douce.

ÉVÉNEMENTS ET FAITS MARQUANTS DE 2010

CNIM réalisera Le "Termovalizzatore" de Turin en Italie

Ce nouveau centre de valorisation énergétique, dont l'architecture est signée Bertone, constitue une première pour la région de Turin. Les trois lignes de traitement CNIM de 22,5 t/h permettront de valoriser annuellement 421 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés dans des conditions environnementales optimales notamment via le traitement des fumées LAB.

Inauguration du pilote de module solaire à concentration en technologie de Fresnel sur le site de La Seyne-sur-Mer, en présence du ministre chargé de l'Industrie

Seul pilote industriel en technologie solaire thermodynamique opérationnel sur le territoire français, il va renforcer la position de CNIM vis-à-vis des clients potentiels à la recherche d'une technologie permettant de disposer d'une énergie renouvelable à la fois stockable et facilement intégrable dans les réseaux électriques existants ou dans les process industriels.

150^e "plageage" du navire L-CAT depuis le début de ses essais en Méditerranée

Cette "150^e" s'est déroulée devant une délégation de parlementaires de l'OTAN invités à découvrir le L-CAT. Elle comprenait des représentants de la Bulgarie, du Canada, de la Hongrie, de la Lituanie, de la Norvège, de la Pologne, de la République tchèque, de la Turquie et du Royaume-Uni.

Le L-CAT CNIM devient ainsi l'engin amphibie français qui compte à ce jour le plus de "plageages" réussis à son actif.

Environnement : une première pour CNIM en Estonie

Le Groupe estonien Eesti Energia a choisi le Groupe CNIM pour la construction près de Tallinn (municipalité de Maardu) d'une usine de valorisation énergétique de déchets clés en main. Capable de traiter annuellement jusqu'à 220 000 tonnes de déchets ménagers, elle produira de la chaleur (50 MW) et de l'électricité (17 MW). La livraison est prévue en 2012.

Babcock Wanson lance une nouvelle génération de brûleurs modulants et micro-modulants

Cette nouvelle gamme de brûleurs se caractérise par une grande souplesse d'utilisation. Ils autorisent des gains de rendement et des économies de combustible importantes liées à d'excellentes performances environnementales. Ces brûleurs permettent également l'obtention de Certificats d'Économies d'Énergie pouvant donner lieu à une aide au financement et donc à un investissement réduit.

L'Union Européenne apporte son soutien à six projets CNIM de valorisation énergétique des déchets

Dans le cadre de sa campagne *Énergie Durable pour l'Europe*, lancée en 2005, l'Union Européenne fait du Groupe CNIM l'un de ses partenaires officiels. En décernant ce label, elle apporte ainsi son soutien à six projets CNIM de valorisation énergétique des déchets : Bakou-Azerbaïdjan, Maardu/Tallinn Estonie, Brno-République tchèque, Flamoval Arques-France, Thumaide-Belgique, Turin-Italie, qui permettront par le traitement de plus d'1,5 million de tonnes de déchets, d'éviter l'émission de 2 millions de tonnes de CO₂ et d'économiser 300 000 tonnes de pétrole tous les ans.

Livraison aux Forces françaises des deux premiers exemplaires du Système de Pose Rapide de Travures (SPRAT)

L'année 2010 a été marquée par la qualification du Système de Pose Rapide de Travures (SPRAT) et la fourniture aux Armées des deux premiers exemplaires d'une série de dix unités identiques. Les nombreux essais réalisés ont permis la qualification de ce système mais aussi de démontrer ses capacités exceptionnelles de roulage et de franchissement.

Traitement des algues vertes – Inauguration des installations de traitement des odeurs et de séchage des algues vertes de Launay Lantic

La technologie mise en place par le Groupe CNIM dans ce centre qu'il exploite, a permis de développer une capacité de traitement des algues vertes en parfaite sécurité, mais aussi sans odeur, grâce au confinement et au traitement de l'air pendant le séchage. Lancée en mars 2010 avec le concours financier et administratif de l'État, la construction de cette installation spécifique a été réalisée dans un délai record de 4 mois. L'inauguration a eu lieu en juillet 2010 en présence de la secrétaire d'État à l'Environnement et du ministre de l'Agriculture.

"CNIM Insertion" : une entreprise d'intérêt général

Créée autour de l'usine de traitement des déchets ménagers de Thiverval Grignon exploitée par CNIM, la société "CNIM Insertion" a permis de recruter 20 personnes dans le cadre de sa mission de suivi des personnes en difficulté, en les aidant par la formation à construire leur projet de réinsertion sur le marché du travail.

REVUES 2010 PAR SECTEUR

Secteur Environnement

Valorisation des déchets

Le Groupe CNIM est l'un des grands spécialistes européens de la valorisation énergétique, solution indispensable à une gestion des déchets respectueuse de l'environnement.

Disposant des technologies les plus performantes du marché associées à une expertise et un savoir-faire éprouvés, CNIM

maîtrise les principales étapes du cycle du traitement des déchets ménagers et industriels et propose des solutions variées répondant aux stratégies environnementales mises en œuvre par les Pouvoirs Publics, les collectivités locales ou les délégataires de service public en charge de la gestion des déchets.

Ses principaux domaines d'intervention sont :

- **la conception, la réalisation, et la mise en service** d'installations clés en main de valorisation énergétique des déchets et d'installations intégrant également, quand nécessaire, la réduction quantitative des déchets résiduels, le tri et le recyclage, la production de compost adapté aux exigences de l'agriculture. Toutes ces réalisations utilisent des technologies propres répondant aux normes les plus strictes de performances et de maîtrise des impacts environnementaux ;

- **l'exploitation** de centres de valorisation énergétique des déchets, réalisés ou non par CNIM, mais aussi d'installations utilisant d'autres filières de valorisation. Ce pôle de compétence spécialisé intervient dans toute l'Europe. Il est devenu l'une des activités stratégiques du Groupe ;

- tous les services de **maintenance et d'assistance** permettant d'optimiser le fonctionnement et la disponibilité des installations, d'en réduire les coûts d'exploitation notamment par la modernisation des équipements mais aussi de les mettre en conformité aux normes environnementales lorsque nécessaire.

Environ 60 % du volume total des déchets ménagers ne peuvent pas être recyclés, c'est-à-dire réutilisés de façon à la fois utile et valide d'un point de vue économique. Pour autant, ces déchets ne doivent pas être considérés comme un problème mais comme une ressource importante à valoriser en tant que combustible pour la production d'énergie.

Le marché en 2010

L'activité conception et réalisation de centres de valorisation des déchets a bien résisté notamment grâce aux succès obtenus à l'international et au dynamisme de l'activité réalisation, et ce malgré un contexte de ralentissement économique global, celui-ci n'étant pas sans conséquences sur le marché et caractérisé en 2010 par :

- le lent redémarrage de nouveaux financements engagés par les investisseurs traditionnels ;
- la baisse des dépenses des collectivités locales et de ce fait de leur capacité d'investissement ;
- la réduction de la production des déchets liée à la faiblesse de l'activité industrielle.

Faits marquants

- L'élargissement de la présence de CNIM en Europe avec un important contrat en Italie et une première réalisation en Estonie dans les pays Baltes.

- L'affirmation de la volonté stratégique de CNIM d'exploiter un nombre significatif de centres de valorisation en France et à l'étranger pour en faire une vitrine de son savoir-faire et béné-

ficier du retour d'expérience pour la construction de ses nouvelles installations. Cette orientation est illustrée par l'inauguration du centre de tri-compostage des déchets ménagers de Launay-Lantic (Côtes d'Armor – France) qui est spécialisé dans le traitement des algues vertes.

- La labellisation par l'Union Européenne de six projets de centres de valorisation énergétique dans le cadre de sa campagne Energie Durable pour l'Europe, faisant de CNIM un de ses partenaires officiels.
- La mobilisation de l'ensemble de nos équipes pour la gestion simultanée d'un nombre élevé de grands chantiers.

Principales commandes et réalisations

En Italie

Signature entre la société Publique TRM SpA et le Groupement temporaire d'entreprises mené par le Groupe CNIM, associé à ses partenaires italiens Unieco et Coopsette, du contrat de réalisation clés en main du centre de valorisation énergétique des déchets de Turin.

Situé à Gerbido dans la banlieue sud de Turin, ce centre appelé "Termovalorizzatore" en italien sera en mesure de traiter annuellement 421 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés issus d'une collecte sélective. L'architecture de cette usine a été conçue par le célèbre cabinet turinois de design et d'architecture Bertone. La volonté du maître d'ouvrage est de faire de cet équipement une vitrine accessible au public avec en particulier un ascenseur panoramique de 120 m installé le long de la cheminée.

L'usine sera composée de :

- trois lignes d'incinération de 22,5 t/h de déchets ;
- un système de traitement des fumées LAB de type sec au bicarbonate de soude et au charbon actif combiné à un traitement catalytique des oxydes d'azote (deNOx SCR) en vue de garantir un impact environnemental minimisé ;
- une énergie récupérée et valorisée sous la forme d'une production d'électricité assurant la consommation d'environ 150 000 foyers et une production de chaleur pour le chauffage urbain de 17 000 logements.

Ce contrat inclut une année d'exploitation du centre principalement destinée à la formation de l'équipe d'exploitation locale.

En Estonie

CNIM associé pour le génie civil au groupe Merko, première entreprise estonienne de BTP, a signé un contrat avec le Groupe Eesti Energia, Société Nationale Estonienne d'Électricité, pour la construction d'un centre de valorisation énergétique sur le site de la centrale électrique d'Iru dans la municipalité de Maardu.

Le client Eesti Energia est une société très active qui offre des solutions énergétiques intégrées : production d'électricité, de chaleur, et de nombreux services liés à l'énergie.

Ce centre sera capable de traiter annuellement jusqu'à 220 000 tonnes de déchets municipaux et industriels qui seront valorisés en chaleur (50 MW) et en électricité (17 MW).

CNIM devra livrer cette réalisation clés en mains en 2012.

Dynamisme de l'activité réalisation

2010 a été particulièrement remarquable concernant la poursuite de la réalisation des projets en cours et tout particulièrement pour les chantiers de :

- **Bakou (Azerbaïdjan)** : le chantier de l'usine de valorisation énergétique des déchets (première de ce type dans ce pays) commandée par le Ministère du Développement Economique de la République d'Azerbaïdjan fin 2008 se poursuit normalement. La construction des deux lignes d'incinération de 33 t/h de déchets ménagers est aujourd'hui à un stade avancé de réalisation. Par ailleurs la phase de préparation de la partie "exploitation" prévue dans le contrat pour une durée de 20 ans a d'ores et déjà débutée.
- **Brno (République tchèque)** : le démarrage des essais a eu lieu dès la fin de la reconstruction des lignes 2 et 3 de l'usine existante.
- **Jersey (Ile de Jersey)** : la fin de la première phase de la construction de la nouvelle usine (deux lignes d'incinération de 7,5 t/h), réalisée dans le cadre du plan environnemental global lancé par l'Etat, signe le début des essais.
- **Thumaide (Belgique)** : le démarrage des essais a été effectué après la construction de la nouvelle ligne 6, l'avancement de la construction de la ligne 7 s'effectuant dans les temps.
- **Marseille (France)** : la livraison à Urbaser des deux lignes de cette nouvelle installation a été effectuée ;
- **Flamoval (France)** : l'état d'avancement est conforme aux prévisions dans la construction de l'usine de valorisation énergétique des déchets dont l'ordre de service concernant la réalisation de travaux a été obtenu en 2009.

Exploitation

Launay Lantic (France) : fin de la réalisation de ce centre de production de compost et d'enfouissement des déchets mais aussi de traitement des odeurs et de séchage des algues vertes réalisé avec une technologie mise entièrement au point par CNIM.

L'installation a été inaugurée en juillet 2010 en présence de la secrétaire d'État à l'Écologie et du ministre de l'Agriculture du gouvernement français et de plusieurs élus locaux.

Rappelons que CNIM a une expérience de plus de 40 ans d'exploitant de centres de valorisation énergétique de déchets et qu'aujourd'hui le Groupe exploite directement ou au travers de partenariats ou filiales dédiées, les centres de Toulon, Lannion et Thiverval en France et ceux de Hanford, Dudley et Wolverhampton au Royaume-Uni ainsi que le centre de Launay Lantic.

Épuration des fumées – LAB

LAB SA (basée à Lyon) et LAB GmbH (basée à Stuttgart), deux sociétés détenues à 100 % par CNIM, sont spécialisés dans l'épuration des gaz de combustion.

Elles jouent par leur savoir-faire, un rôle primordial dans le cadre des activités environnement du Groupe. Elles assurent la conception, la construction, l'installation, la mise en service et la maintenance de systèmes d'épuration des fumées d'usines de valorisation énergétique de déchets ménagers ou de biomasse ainsi que de centrales de production d'électricité (de moyenne puissance) ou de chauffage urbain.

Elles détiennent et mettent en œuvre les technologies les plus performantes notamment en matière de contrôle des émissions atmosphériques, maîtrisant toute la gamme des procédés d'épuration des fumées disponibles dans le cadre du référentiel européen des *Meilleures Techniques Disponibles* "BAT — Best Available Techniques" :

- systèmes de traitement sec, semi-humide ou humide et toutes leurs variantes pour éliminer les poussières, les métaux lourds et les gaz acides ;
- systèmes pour éliminer les oxydes d'azote, les dioxines et les furanes.

Tous ces procédés sont mis en œuvre en configuration standard ou dotés de caractéristiques spécifiques liées aux particularités locales, à la nature des combustibles et aux exigences précises des clients. Ils permettent dans tous les cas de garantir aux clients le respect absolu des valeurs limites d'émissions prévues par les directives européennes.

Pour faire face à la diversité des demandes, les sociétés LAB ont recours à des composants dont elles ont développé et breveté la technologie. Elles prennent également en charge le traitement des résidus solides ou liquides issus de la combustion ou des systèmes de traitement de fumées eux-mêmes, afin de valoriser certains de leurs constituants ou de faciliter leur mise en décharge.

Une équipe d'experts et de spécialistes a également été mise en place avec pour objectif d'assister les clients dans l'exploitation et la maintenance des usines de valorisation énergétique des déchets. Initiée en 2008, LAB Services intervient ainsi chez les clients pour optimiser le fonctionnement des installations lorsque cela est possible, proposer des améliorations, effectuer des mises en conformité, et maintenir les installations à un bon niveau de performances techniques et économiques.

Les sociétés LAB interviennent dans les usines construites clés en main par le Groupe CNIM, mais aussi directement et de manière autonome sur les installations réalisées par d'autres constructeurs.

Le marché en 2010

L'activité commerciale est restée dynamique, grâce à la souplesse d'une organisation qui s'adapte aux conditions spécifiques des marchés, des demandes et de leurs évolutions, même à court terme. La stratégie de développement prend en compte en particulier :

- une coopération très étroite avec la maison mère dans l'application de sa politique commerciale pour proposer aux clients qui le requièrent des usines clés en main, en particulier dans des pays qui poursuivent un programme de traitement de déchets fondé sur ce type de contrats ;
- Dans ce cas, le secteur Environnement se positionne en tant qu'Ensemble "EPC" (Engineering Procurement Construction) et la présence des sociétés LAB constitue naturellement un élément incontournable de ce dispositif en fournissant à CNIM cette partie essentielle que représente le traitement des fumées.
- une présence directe de LAB SA ou au travers de partenaires locaux sur les marchés de l'Europe du Nord susceptibles d'élargir nos opportunités ;
- une présence étendue en Allemagne et dans les pays d'Europe Centrale au travers de LAB GmbH.

L'activité Services de LAB a affiché une très bonne croissance de son chiffre d'affaires en 2010.

Au-delà du service après-vente "classique", la structure au sein de LAB matérialise la mission d'assistance des clients dans l'exploitation de leurs usines de valorisation énergétique des déchets.

La structure adaptée de LAB Services est capable d'apporter des prestations optimales aux clients en intégrant la mise en service, le suivi des garanties des usines et la R&D. Elle gère de façon rapide et souple les projets de moindre envergure, qui ne nécessitent pas l'intervention de toute la structure organisationnelle de l'entreprise et est en mesure d'intervenir rapidement en cas de problèmes urgents ("troubleshooting").

Principales commandes et réalisations

Nouveaux projets dans le cadre des réalisations du Groupe

À Turin en Italie LAB va équiper les trois lignes de l'usine de traitement des déchets de la métropole piémontaise avec des systèmes de traitement de fumées sec au bicarbonate avec une double filtration combinée à une réduction d'oxydes d'azote par voie catalytique à basse température.

À Maardu en Estonie, LAB va mettre en place sur cette nouvelle usine un procédé du type sec et semi-humide à la chaux et au charbon actif pour assurer la garantie des performances environnementales du niveau requis dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Autres projets en cours dans le cadre des réalisations du Groupe

- Bakou (Azerbaïdjan) ;
- Ile de Jersey (Iles Anglo-Normandes) ;
- Marseille, Flamoval/Arques (France).

Projets en cours contractés directement par LAB SA

Renouvellement et mise en conformité de systèmes de traitement de fumées dans des usines existantes par LAB Services

- Fribourg (Suisse) : système humide de traitement des fumées avec captation de l'ammoniac sur une ligne de combustion de boues de station d'épuration des eaux usées ;
- Hong Kong (Chine) : épuration des gaz issus de la combustion de déchets industriels solides et liquides provenant en particulier du port ;
- Ivry (France) : renouvellement des laveurs dans le cadre du gros entretien de cette usine qui a dépassé les quarante années de bons et loyaux services tout en conservant le record mondial de capacité unitaire des lignes d'incinération.

Installations complètes

- Göteborg (Suède) ;
- Harlingen, Dordrecht (Pays-Bas) ;
- Meath (Irlande) ;
- Vaasa (Finlande) ;
- Caraïbes-Énergie Guadeloupe (France).

Projets contractés directement par LAB GmbH

- Düsseldorf : commande en Allemagne pour le lot traitement de fumées pour une nouvelle ligne d'incinération de déchets ;
- Högdalen (Suède) : contrat de revamping du process d'une installation existante concurrente.

Principales installations en cours

- Infraser, Heringen (Allemagne) ;
- Winthertur (Suisse).

Secteur Innovation & Systèmes

Division Systèmes Avancés

La Division Systèmes Avancés propose aux grands donneurs d'ordres de la Défense, de l'Industrie et du Nucléaire, des équipements ainsi que des systèmes et solutions globales à fort contenu technologique. Ses compétences et moyens, mis en synergie avec ceux de Bertin Technologies au sein du Secteur Innovation & Systèmes, couvrent l'ensemble du cycle de vie des produits et systèmes depuis la conception, les études, la fabrication jusqu'à l'installation, la mise en service et la maintenance.

L'innovation, associée à la volonté d'atteindre des objectifs industriels ambitieux, est le moteur principal de la croissance

du secteur Innovation & Systèmes. Elle s'appuie sur deux piliers fondamentaux : une forte capacité d'ingénierie et une maîtrise de la réalisation. L'organisation opérationnelle de CNIM permet par ailleurs d'offrir la réactivité et la flexibilité nécessaires à cette stratégie d'innovation.

La Division Systèmes Avancés poursuit son développement dans les domaines de la Défense, en intervenant auprès de la Force française, et en offrant auprès de ses différents clients des systèmes de dissuasion, de projection terrestre et de projection maritime toujours plus performants. La Division se positionne également comme équipementier à forte valeur ajoutée de la filière nucléaire, filière dans laquelle un niveau d'exigence constamment élevé doit être de rigueur pour assurer la sécurité des installations, et ce sur l'ensemble des phases du cycle du combustible : enrichissement, production électro-nucléaire, démantèlement et assainissement des installations.

Le marché en 2010

L'année 2010 est marquée par une activité accrue tirée par la Défense et le Nucléaire civil grâce à des contrats entrés en phases de réalisation et d'installation.

Dans la Défense, les activités liées à la dissuasion restent importantes et essentiellement orientées vers les réalisations et intégrations des tubes lance-missiles dans les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), mais également vers des moyens de manutention et d'essais connexes.

Pour les activités des systèmes de projection terrestre et maritime, les contrats SPRAT et EDA-R sont en phase de réalisation avec une programmation de dotations aux Forces françaises échelonnée entre 2010 et 2013. CNIM intensifie par ailleurs ses actions sur les marchés potentiels L-CAT situés à l'international des navires issus du concept.

Principales commandes et réalisations

Dissuasion

La Marine Nationale a réceptionné *Le Terrible*, son quatrième sous-marin lanceur d'engins, pour lequel CNIM a fourni et intégré à bord sous contrat DCNS la série des 16 tubes lance-missiles. Les adaptations des SNLE NG en service aux nouveaux systèmes M51 sont en cours, avec notamment la livraison et la qualification des outillages d'intégration.

Un des succès commerciaux de l'année dans ce domaine est l'attribution par la DRSID de "fourniture de portes neuves" pour les bassins de la Base Opérationnelle de l'Ile Longue.

Les prestations, d'une durée de trois ans, portent sur les études de conception et d'exécution, la fabrication, l'installation et la mise en service de portes neuves pour la fermeture étanche des deux bassins ainsi que les travaux de génie civil associés.

Projection Terrestre

Le Système de Pose Rapide de Travures (SPRAT) a été qualifié et les deux premiers exemplaires de la série de 10 systèmes fournis à l'Armée de Terre.

Les nombreux essais réalisés sur un total cumulé de 20 000 km ont permis de démontrer ses capacités exceptionnelles. La base roulante entièrement conçue par CNIM a démontré des facultés de franchissement supérieures aux véhicules chenillés : pentes de 50 % avec arrêt et redémarrage, tranchées de 3 mètres, murets de 0,8 mètre, dévers de 40 %, roulage en toutes conditions (neige, sable, boue). Des outils de formation performants intégrant un simulateur dynamique accompagnent cette livraison. CNIM est par ailleurs responsable, sur les sites militaires de Mourmelon et de Valdahon, du Maintien en Conditions Opérationnelles des systèmes.

Projection Maritime

Portée par le succès de la vente des quatre Engins de Débarquement Amphibie à la Marine Nationale, l'activité commerciale se développe fortement vers les marines utilisatrices de moyens amphibies. Les démonstrations réalisées avec le prototype L-CAT ainsi que la présentation au salon Euronaval 2010 de la gamme innovante de navires dérivés développée par CNIM ont eu un fort retentissement international.

Le premier EDA-R de série sera livré à l'été 2011, le second est en cours d'armement et les coques du troisième navire sont déjà fabriquées.

Laser Mégajoule

Marché ECI (Équipements de Chambre et Intégration)

Ce marché réalisé avec Bertin Technologies est entré en phase de fabrication et le montage sur site a commencé. Il s'agit de réaliser et installer l'ensemble des équipements de supportage lourd mais aussi des équipements de process comprenant tous les systèmes d'insertion dans la chambre d'expérience, les systèmes de mesure, de référencement, de positionnement de la cible et enfin, tous les équipements de maintenance spécifiques dont un véhicule lourd autonome, un robot équatorial et 8 monte-charges spéciaux.

Marché SCF (Système de Conversion de fréquence et de Focalisation)

CNIM Maître d'Œuvre du SCF, assure l'intégralité des études d'ingénierie et réalise une partie des équipements. Le montage final ainsi que les opérations de calibration seront effectués dans un atelier CNIM à La Seyne-sur-Mer, équipé d'une salle propre ISO 6 de plus de 200 m².

Les études se termineront fin 2011. La fabrication et l'installation en usine de constituants mécaniques pour la qualification des moyens spécifiques de maintenance robotisée ont déjà débuté.

ITER

La Division Systèmes Avancés poursuit les efforts engagés sur ce programme depuis 2008. Dans le domaine de l'ingénierie système,

une équipe constituée au sein d'un groupement Areva TA/Kraftanlagen/CNIM est installée sur le site de Cadarache et assure le soutien de l'Organisation ITER : *System Engineering Support*.

Le contrat de "Plaque Radiale Prototype" de l'Agence Domestique Fusion for Energy (F4E) a conduit à développer un ensemble de moyens et procédés innovants dédiés à la fabrication de cette pièce de très grandes dimensions. Des ébauches en acier inox aux dimensions exceptionnelles ont été forgées avec succès sous le contrôle de CNIM avec en parallèle le développement et la qualification de machines spéciales. En particulier, un équipement de soudage par faisceau d'électrons. La livraison du prototype interviendra courant 2011.

Activités Nucléaires

Activités amont (Enrichissement)

La mise en service des stations d'enrichissement de l'uranium de l'unité tranche 1 Sud de l'usine Georges BESSE II a été inaugurée en décembre 2010. Avec plus de 150 stations livrées, la réalisation de ce programme est à mi-parcours.

Activités aval (Démantèlement et stockage)

L'habilitation CAEAR délivrée par le CEA à CNIM, lui permet de se positionner sur les appels d'offres en cours et à venir dans tous les domaines du démantèlement et de l'assainissement.

Activité réacteurs

Elle est essentiellement liée aux contrats en cours pour la réalisation des chariots d'évacuation du combustible usé des Centrales Nucléaires de Taishan (Chine) et Olkiluoto (Finlande). AREVA TA a par ailleurs confié à CNIM les études et la réalisation d'outillages blindés pour la manutention du combustible des sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda.

CNIM se positionne par ailleurs comme industriel à même de fournir des équipements clé dans le nouveau réacteur expérimental Jules Horowitz (RJH), dont les contrats devraient être lancés en 2011 par le maître d'ouvrage CEA.

Bertin

Bertin Technologies et sa filiale Bertin Pharma

Bertin est un des leaders dans le domaine de l'innovation industrielle (conception et réalisation de produits) et des prestations de services à fort contenu technologique.

S'appuyant sur plus de 400 ingénieurs et experts, Bertin s'engage dans la durée auprès des grands donneurs d'ordre de la Défense, de la Santé, de l'Énergie et de l'Industrie.

Son expertise multisectorielle, ses compétences pluridisciplinaires au carrefour des Sciences de l'Ingénieur et des Sciences du Vivant, ainsi que son organisation en mode projet lui permettent d'offrir à ses clients (organismes publics, grands maîtres d'œuvre industriels et PME) des prestations intellectuelles de haut niveau, différenciantes et compétitives. Intégré au sein du secteur

Innovation & Systèmes, Bertin opère en étroite synergie, à la fois technique et commerciale, avec les autres entités du Groupe dans le développement de produits innovants, le montage d'offres et la réalisation de projets communs en France et à l'international.

Le marché en 2010

Bertin a poursuivi sa croissance en 2010, tant en France qu'à l'international en s'appuyant notamment sur ses trois axes de développement prioritaires : la Défense, l'Énergie, et les Sciences du vivant. Bertin a par ailleurs confirmé son développement dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Défense

Malgré les inquiétudes liées aux restrictions budgétaires, Bertin a remporté des succès significatifs en France et à l'Export.

Une commande importante d'équipements de détection de gaz par imagerie infrarouge (produit Second Sight MS) a été obtenue auprès d'un grand pays asiatique.

En France, la DGA a confié fin 2010 à Bertin, associé à CNIM et DCNS, la réalisation d'un prototype de traitement de déchets innovant à bord de sous-marins, à partir d'une technologie issue du CEA (traitement par oxydation à l'eau supercritique).

Afin de répondre aux besoins exigeants du programme Laser Mégajoule en termes de performance de métrologie optique, Bertin a investi dans une nouvelle salle blanche sur son site d'Aix en Provence, qui a été inaugurée en mai 2010. Au-delà de cette première application, ces infrastructures permettent à Bertin de se placer idéalement sur la conception, la réalisation et la mise au point d'équipements optiques hautement performants pour les domaines de la Défense et du Spatial.

Énergie

En étroite complémentarité avec la Division Systèmes Avancés de CNIM et la filiale chinoise CTE, Bertin se positionne sur la conception et la fourniture d'équipements mécaniques et de contrôle-commande pour la filière électronucléaire en France et à l'international. En 2010, Bertin a obtenu de nouveaux succès commerciaux en Chine avec la commande de filtres de puisards qui équiperont 4 centrales nucléaires de l'opérateur chinois CNPE (China Nuclear Power Engineering Co).

Dans le domaine de ses prestations de services à valeur ajoutée pour les grands acteurs français de la filière électronucléaire, Bertin a été notifié en 2010 d'un accord cadre avec EDF sur des études d'optimisation et de maintenance évolutive du parc nucléaire français.

Sciences du Vivant

Dans le domaine des équipements de laboratoire, Bertin a continué en 2010 sa croissance à l'international, en s'appuyant sur la qualité de ses produits propriétaires Precellys (agitateur d'échantillons biologiques) et Coriolis (collecteur d'aérosols biologiques).

En France, Bertin a développé et livré en 2010 pour la start-up Cellprothera, des automates de culture de cellules souches à des fins de thérapie cellulaire cardiaque. Ces automates permettent d'amplifier des cellules souches sanguines spécifiques ayant des capacités de reconstruction du cœur : une avancée prometteuse et un bel espoir pour les victimes de l'infarctus.

Mi-2010, les quatre filiales de Bertin Technologies actives dans le domaine des prestations de service en Recherche et Développement pharmaceutique, IDPS, SPIBIO, Ellipse et Biotec-Centre, ont fusionné pour donner naissance à Bertin Pharma. Cette société se positionne ainsi comme un des leaders européens de ce domaine, avec par ailleurs, des collaborations étroites avec Bertin Technologies dans les programmes nationaux de biodéfense.

Secteur Énergie

Ce secteur propose une offre très large d'équipements, de systèmes et de services pour assurer aux industriels et aux collectivités l'optimisation du fonctionnement de leurs installations thermiques en préservant l'environnement.

Ce sont des solutions sur mesure pour produire de l'énergie à base de combustibles fossiles et de biomasse.

CNIM Babcock Services

La plus importante structure française de réhabilitation d'équipements thermiques de puissance apporte partout dans le monde une offre très large de services aux producteurs d'énergie publics ou privés :

- maintenance et réhabilitation de chaudières de centrales thermiques, de chaudières industrielles de puissance et d'usines de valorisation énergétique des déchets ;
- conseil et expertise ;
- optimisation des fonctionnements pour améliorer l'efficacité énergétique, la conduite et les performances environnementales ;
- fourniture et stockage des pièces de rechanges ;
- réalisation clés en main et réhabilitation de chaufferies.

Son organisation permet d'agir dans des délais de réalisation souvent très courts nécessitant une gestion rigoureuse des moyens humains et matériels.

Elle assure ainsi à ses clients la continuité de leur production avec des installations thermiques optimisées totalement opérationnelles et conformes aux normes environnementales.

Le marché en 2010

CNIM Babcock Services à l'image des autres activités du secteur énergie reste très exposée à la conjoncture et l'impact de la crise demeure très présent sur ses marchés.

En 2010, la politique d'investissement des producteurs d'énergie et des industriels est restée prudente et sélective. La principale conséquence en est le report de nombreux projets de maintenance d'installations thermiques pourtant programmés, particulièrement chez les clients hors de France.

Malgré ce contexte, CNIM Babcock Services a connu une forte progression de ses commandes avec une hausse de 42 % en France par rapport à 2009, et de 24 % sur le montant total.

Cette bonne performance a pu être réalisée grâce aux atouts exclusifs dont elle dispose sur des marchés à caractère très concurrentiel :

– savoir-faire de conception, de fabrication et retour d'expérience unique grâce à son réseau de neuf agences régionales de proximité et une stratégie volontaire et permanente :

- de conquête de nouveaux clients ;
- d'élargissement de son offre de services innovants.

Faits marquants

Le développement de sa présence chez les principaux donneurs d'ordre de la maintenance dans le secteur des Grandes Installations de Combustion (GIC) avec des prises de commandes en augmentation de 55 %.

De nouvelles prestations de services permettant de répondre aux attentes des clients telles que la maintenance de robinetterie et de servomoteurs, ou par exemple la remise aux normes des capacités de stockage des combustibles liquides.

La réussite d'une importante opération de réhabilitation dans le domaine des centres de traitement des déchets, ouvrant de bonnes perspectives pour plusieurs projets similaires.

La création, suite à la mise en place d'un stock permanent, d'un catalogue de pièces de rechange disponible en ligne pour les centres de valorisation énergétique des déchets.

À l'international, le suivi de projets dans plus de 27 pays a conduit CNIM Babcock Services à adapter son organisation pour répondre à cette demande tout en soignant la relation de partenariat avec ses clients, qui lui confient des prestations d'études, d'inspection, de fourniture d'équipements, et de chantiers de réhabilitation.

Les bons résultats de la cellule dédiée à la réhabilitation des grilles mécaniques de chaudières, avec la fourniture d'ensembles complets et de nombreuses missions de suivi d'installations notamment au Niger, en Allemagne et en France.

Principales commandes et réalisations

Quelques contrats significatifs

Producteurs d'électricité

Marchés de maintenance pour les centrales thermiques EDF de Martigues et de Porcheville s'ajoutant au contrat d'exclusivité des réparations de fuites chaudières (GV) sur l'ensemble des centrales thermiques à charbon d'E-On France.

Pétrochimie

Travaux de maintenance générale et de modifications nécessaires au futur changement des conditions de fonctionnement de deux générateurs de vapeur sur l'un des sites français d'Exxon.

Sucreries

Modernisation pour Saint-Louis Sucre du système de contrôle-commande d'une chaudière charbon sur l'un de ses sites français.

Centres de traitement des déchets

CNIM Babcock Services a effectué les travaux d'augmentation des surfaces d'échange des deux chaudières d'un important centre de valorisation énergétique, permettant d'augmenter ses performances.

Installation de chaufferies

Rio Tinto Alcan a choisi le Groupe CNIM pour la fourniture de trois chaudières de 27 t/h unitaire par Babcock Wanson et leur installation par CNIM Babcock Services.

De tels projets font ressortir que la notoriété des marques Babcock Wanson et CNIM Babcock Services est un atout majeur ; elles caractérisent à elles seules la qualité des produits et l'expertise dans les services que chacune d'elles offre à ses clients industriels et producteurs d'énergie.

Grilles

Tereos, CCIAG, Sonichar, et Leipa ont fait confiance à CNIM Babcock Services pour l'inspection, le suivi et la réhabilitation de leurs systèmes de combustion mécaniques à grille.

À l'international

Au Qatar, réalisation de la modélisation mécanique et thermique d'un four et d'une chaudière de récupération chez Qatar Petroleum pour les adapter à de nouvelles conditions de fonctionnement.

Sur le continent Africain, CNIM Babcock Services a réalisé l'inspection et la réhabilitation de plusieurs unités de génération de vapeur à partir de biomasse. Un surchauffeur complet a par ailleurs été fourni pour une chaudière de puissance au Cameroun.

Babcock Wanson

Groupe de services commercialisant ses propres produits, Babcock Wanson est un acteur international majeur dans le domaine des chaufferies industrielles.

Sa gamme très large de services, de systèmes et d'équipements apporte aux industriels des solutions sur mesure dans une démarche globale d'efficacité énergétique et de réduction de l'impact environnemental :

- chaudières industrielles et brûleurs, traitement de l'eau, systèmes de contrôle et régulation ;
- incinérateurs d'effluents gazeux et de destruction d'odeurs ;
- aide à l'exploitation, contrats de maintenance, réhabilitation et mise aux normes, optimisation énergétique, dépannage, formation, location de tout type de chaudières, pièces de rechange, financement locatif.

Le marché en 2010

Malgré les difficultés avérées de la conjoncture en 2010 dans les secteurs industriels sur lesquels elles interviennent et une concurrence active, les sociétés Babcock Wanson ont su maintenir un bon niveau d'activité et reconstituer leur carnet de commandes grâce à :

- leur offre complète de produits et services marquée par l'innovation et la qualité ;
- leur capacité à gérer des projets clés en main tant sur leur marché intérieur qu'à l'exportation.

Les prises de commandes de ces sociétés progressent de 4,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Brève revue de l'activité dans les pays où Babcock Wanson est directement implanté

- **En France**, après un début d'année difficile les prises de commandes se sont accélérées au second semestre, en particulier grâce à plusieurs contrats en chaufferies de forte puissance qui ont permis de terminer l'exercice avec un montant de commande en progression de 7 % par rapport à 2009.
- **En Italie**, l'activité, peu dynamique sur le marché intérieur, a été tirée par l'exportation principalement sur le marché des incinérateurs d'effluents gazeux avec au final un niveau de commandes comparable à celui de l'exercice précédent.
- **Au Royaume-Uni**, les indicateurs économiques augurant d'une année difficile ont été démentis par les faits puisque Babcock Wanson UK a réalisé une bonne performance en 2010, ses commandes progressant de 12 %.
- **Au Maroc**, la reprise était au rendez-vous en 2010 avec une hausse de 23 % des commandes dont une progression de 27 % sur le marché africain qui vient conforter l'action commerciale entreprise sur cette zone.
- **En Espagne, au Portugal et en Pologne**, l'activité s'est maintenue au niveau de l'année précédente.

Quelques faits marquants

- la progression importante des activités au Maghreb et plus largement en Afrique ;
- le succès commercial des chaudières eau chaude de petite puissance ;
- le déploiement dans l'industrie de l'offre exclusive Babcock Wanson d'aide à l'exploitation ;
- le lancement des nouvelles gammes de brûleurs à très faibles émissions d'oxyde d'azote.

Principales commandes et réalisations

Chaufferies clés en main

Quelques contrats significatifs

En France

Plusieurs industriels ou ingénieries de renom ont choisi la série BWR, gamme des chaudières à tubes de fumée de puissance et pression élevées, notamment Nestlé (2 X 28 t/h), Arjo-Wiggins (2 X 15,6 t/h), Rio Tinto (3 X 27 t/h) et Crystal (2 X 15,6 t/h).

En ce qui concerne les équipements spécifiques, on citera : les deux containers de production d'eau chaude, équipés de chaudières haut rendement (> 95 %) assortis de contrats de maintenance destinés à un dépôt pétrolier en Corse.

En Italie

Deux chaudières à fluide thermique de forte puissance (12 MW) pour Novaol du Groupe Diester Industries (biodiesel).

En Russie

Une installation à vaporisation rapide clés en main avec deux générateurs de vapeur Eurosteam de 5,5 MW unitaire, pour le Canadien Anderson (Groupe Degrémont).

Zoom sur un contrat emblématique d'un savoir-faire

Conclu avec Osilub (Maître de l'ouvrage) filiale de Veolia Environnement et de Total, et en groupement avec Coretec pour l'ingénierie et l'installation, ce contrat illustre les capacités de Babcock Wanson à gérer des affaires complexes grâce à son offre complète de produits et services et le support de son organisation industrielle.

Ce marché porte sur l'étude, la fourniture, l'installation et la mise en service d'un package de production d'utilités dans le cadre de la construction d'une usine de régénération d'huiles usagées sur le site de Gonfreville L'orcher (Seine Maritime).

Babcock Wanson fournira une chaudière à tubes de fumée pour le process, deux chaudières à fluide thermique à haute température, un oxydateur récupératif pour le traitement des effluents gazeux, un poste de traitement de l'eau par adoucissement, osmose inverse et dégazage thermique pour la chaudière, ainsi qu'un poste de traitement de l'eau du circuit de refroidissement.

Optimisation des chaudières et chaufferies industrielles par les services

Babcock Wanson définit et propose une gamme complète de prestations de services Opti-Steam, Opti-Prest, Opti-Services, Opti-Garanties, Ecosteam, Audisteam, Opti-Formation, BW Lease et demain BW e-Manage, qui répondent aux besoins spécifiques des chaufferies et assurent optimisation énergétique, économies d'exploitation, sécurité, et fiabilité.

Les services représentent aujourd'hui près de 70 % de l'activité globale

En 2010 ils ont progressé de 6 % avec une forte augmentation des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels et l'arrivée chez les industriels du pack d'exploitation Opti-Steam.

Les opérations de réhabilitation contribuent également pour une large part à cette performance.

2010 a été dans le domaine une très bonne année au Maghreb et en Afrique avec des opérations de réhabilitation conséquentes pour le complexe sucrier de Ginor à Jendouba en Tunisie, la centrale électrique de Sonichar à Anou Araren au Niger, celle de ONE à Mohammedia au Maroc, les travaux pour Sucaf sur son complexe sucrier de Ferkessedougou en Côte d'Ivoire.

Enfin le parc de chaudières de location de Babcock Wanson, régulièrement renouvelé par des investissements en chaudières neuves et la rénovation, reste unique tant par sa taille que par l'étendue et les performances de sa gamme.

Incinération des effluents gazeux et destruction des odeurs

Ce marché est régi par l'évolution des normes environnementales et des réglementations dans les différents pays, mais aussi par la volonté des industriels soucieux d'associer réduction des émissions et maîtrise des coûts de l'énergie.

Parmi les principales réalisations 2010 on retiendra :

En Italie

- deux installations de destruction des odeurs, l'une pour Amadori, (agro-alimentaire) et l'autre pour ECB (équarrissage) ;
- deux incinérateurs régénératifs pour COIM (chimie) et Procos (pharmacie).

En Espagne

- un incinérateur régénératif avec rotoconcentrateur pour Peguform (équipementier automobile).

En Pologne

- un incinérateur régénératif avec rotoconcentrateur pour DREMEX (matériaux).

Autres activités : Transport

Dans le cadre de l'arrêt de l'activité Transport décidé en septembre 2009, la restructuration effectuée a conduit aux cessions suivantes :

Cessions de sociétés

12 février 2010 : la société Accord Lift Services Ltd a été cédée à Schindler Ltd.

9 février 2010 : la société Atena S.A. a été cédée à Thyssenkrupp Ascenseurs S.A.S.

19 mars 2010 : la société CNIMEX a été cédée à Monsieur Francis Javelly.

Cessions de fonds de commerce

1^{er} octobre 2010 : les fonds de commerce des agences de Lille et Lyon (société CNIM Transport France) ont été cédés à Thyssenkrupp Ascenseurs.

1^{er} novembre 2010 : les activités service et maintenance de la succursale CNIM Belgique ont été transférées à KONE Belgium SA.

17 décembre 2010 : l'activité maintenance d'ascenseurs de la société CNIM Canada a été cédée à la société KONE INC.

L'immobilier de la société Curtis Doors Properties a été vendu en mars 2010.

La société CNIM Escalator UK est en cours de liquidation.

Les dirigeants de l'activité Transport poursuivent les négociations avec les partenaires industriels potentiels et parallèlement mettront tout en œuvre, avec leurs équipes, pour mener à bien la réalisation normale des contrats en cours.

RÉSULTATS DU GROUPE

COMPTES CONSOLIDÉS

Depuis 2005, les comptes du Groupe sont présentés en normes IFRS. Les principales évolutions relatives à ces normes sont présentées en Note I de l'annexe des comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires du Groupe est de 633,1 millions d'euros en progression de 9 % par rapport à 2009.

Le compte de résultat de l'exercice 2010 est résumé ci-dessous :

(en millions d'euros)	2009	2009 retraité ⁽¹⁾	2010
Chiffre d'affaires	579,8	579,8	633,1
Résultat opérationnel	24,4	24,4	28,4
Produits/coûts financiers	(0,2)	(0,2)	(1,0)
Autres produits et charges financiers	1,3	1,3	1,7
Résultat financier total	1,1	1,1	0,7
Sociétés mises en équivalence	2,7	2,9	1,2
Résultat avant impôts	28,2	28,4	30,3
Charges d'impôts	(1,5)	(1,5)	(7,6)
Résultat net des activités poursuivies	26,6	26,8	22,7
Résultat des activités abandonnées	(24,0)	(24,0)	(8,1)
Résultat net de la période	2,6	2,8	14,6
Dont intérêts minoritaires	(0,1)	(0,1)	–
Résultat net (part du Groupe)	2,7	2,9	14,6
Marge brute d'autofinancement	(5,0)	(5,0)	33,0

(1) Retraitement lié à l'interprétation IFRIC 12 – voir note I de l'annexe aux comptes consolidés.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel passe de 24,4 millions d'euros en 2009 (4,2 % du chiffre d'affaires) à 28,4 millions d'euros en 2010, soit 4,5 % du chiffre d'affaires. Le taux de marge opérationnelle du Groupe s'améliore donc légèrement, avec un chiffre d'affaires en progression.

Résultat financier

Le résultat financier était de 1,1 million d'euros en 2009. Il est de 0,7 million d'euros en 2010.

Résultat net (part du Groupe)

Le résultat net (part du Groupe) passe de 2,9 millions d'euros en 2009 à 14,6 millions d'euros en 2010.

Le résultat des activités abandonnées (Division Transport) est de (8,1) millions d'euros au 31 décembre 2010, contre (24,0) millions d'euros en 2009.

Capitaux propres

Les capitaux propres qui étaient de 147,4 millions d'euros en 2009 s'établissent à 162,7 millions d'euros en 2010.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par secteur d'activité

(en millions d'euros)	2009			2010		
	CA	RO	RO/CA	CA	RO	RO/CA
Environnement	290,0	15,7	5,4 %	341,6	21,9	6,4 %
Innovation & Systèmes	174,1	8,7	5,0 %	177,9	1,7	1,0 %
Énergie	115,7	0,0	–	113,6	4,8	4,2 %
Total Groupe	579,8	24,4	4,2 %	633,1	28,4	4,5 %

Le chiffre d'affaires du secteur Environnement est en augmentation de 18 % par rapport à 2009. La rentabilité exceptionnelle des secteurs Environnement et Énergie progresse en 2010. Le résultat du secteur Innovation & Systèmes est pénalisé par les difficultés de réalisation d'un contrat spécifique.

Commandes enregistrées en 2010

(en millions d'euros)	2009	2010
Environnement	186,3	314,8
Innovation & Systèmes	323,0	121,3
Énergie	107,8	114,3
Total Groupe ⁽¹⁾	617,1	550,4

(1) Activités poursuivies.

Les commandes enregistrées en 2010 ont été de 550,4 millions d'euros contre 617,1 millions d'euros en 2009.

Les prises de commandes du secteur Environnement progressent fortement.

Le niveau des commandes 2009 du secteur Innovation & Systèmes était exceptionnellement élevé, avec les incidences du plan de relance français et de nouveaux investissements dans le nucléaire.

Il est à noter que malgré d'importantes variations annuelles des prises de commandes par secteur, la stabilité du chiffre d'affaires est maintenue.

La décomposition par activité des prises de commandes 2010 est la suivante :

Environnement

- usines neuves clés en mains : 244,9 millions d'euros correspondant principalement aux contrats de Turin (Italie) et de Tallinn (Estonie) ;
- équipements de traitement de fumées (LAB) : 22,2 millions d'euros ;
- exploitation et travaux de rénovation d'usines : 47,7 millions d'euros.

Innovation & Systèmes

- Division Systèmes Avancés : 79,0 millions d'euros.
- Sous-groupe Bertin : 42,3 millions d'euros.

Les prises de commandes 2009 incluait une régularisation du carnet de commandes pour le sous-groupe Bertin de 39,3 millions d'euros et un niveau très élevé de contrats de fournitures d'équipements pour l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse II pour la Division Systèmes Avancés.

Les commandes 2010 pour cette Division concernent principalement les activités dans la Dissuasion et le programme Laser Mégajoule.

Énergie

- CNIM Babcock Services : 31,7 millions d'euros.
- Le montant des commandes 2010 tient compte d'un ajustement de carnet de – 5 millions d'euros ; hors ajustement, la progression de la Division est de + 24 % par rapport à 2009. Cette progression a essentiellement été réalisée en France.
- Sous-Groupe Babcock Wanson : 82,6 millions d'euros.
- En progression de 5 % par rapport à 2009.

Évolution du carnet de commandes par secteur d'activité, en 2010

(en millions d'euros)	Carnet 01.01.2010	RÉEL 2010		Carnet 31.12.2010
		Commandes	CA	
Environnement	553,0	314,8	341,6	526,2
Innovation & Systèmes	292,1	121,3	177,9	235,5
Énergie	32,4	114,3	113,6	33,1
Total Groupe ⁽¹⁾	877,5	550,4	633,1	794,8

(1) Activités poursuivies.

Le carnet d'activité correspond à 15 mois du chiffre d'affaires 2010 :

- 18 mois pour le secteur Environnement ;
- 16 mois pour le secteur Innovation & Systèmes ;
- 3,5 mois pour le secteur Énergie.

FINANCEMENT DU GROUPE – TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie du Groupe en 2010 sont résumés ainsi :

(en millions d'euros)	2009	2010
Résultat net total	2,7	14,6
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie	(7,7)	18,4
Marge brute d'autofinancement	(5,0)	33,0
Impôts et variation du BFR	59,5	(9,4)
Flux généré par l'activité	54,5	23,6
Flux net des investissements	(16,5)	8,2
Dividendes versés	(10,7)	(2,7)
Émissions d'emprunts	4,2	22,0
Remboursements d'emprunts	(55,1)	(2,5)
Acquisition/cession d'actions propres	(1,2)	0,1
Intérêts financiers versés	(2,1)	(1,6)
Variation des taux de change	0,1	3,1
Variation de la trésorerie	(26,7)	50,2
Trésorerie de fin d'exercice	127,5	177,7
Trésorerie de début d'exercice	154,2	127,5
Variation de la trésorerie	(26,7)	50,2

La trésorerie du Groupe, nette de tout endettement, évolue comme suit :

(en millions d'euros)	2009	2010
Équivalents de trésorerie	28,4	55,4
Disponibilités	113,6	138,8
Concours bancaires courants, comptes courants filiales	(14,5)	(16,5)
	127,5	177,7
Autres dettes	(5,0)	(5,4)
Emprunts	(67,5)	(89,2)
	55,0	83,1

Le Groupe a renouvelé en 2010 une convention de crédit d'un montant de 120 millions d'euros et d'une durée de cinq ans, pérennisant ainsi à moyen terme ses ressources financières. Cette convention a été signée avec un pool bancaire constitué de : LCL – Natixis – Palatine – BNPP – Société Générale – Crédit du Nord – HSBC.

Les événements survenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport sont commentés, si besoin, dans l'annexe IV des comptes consolidés (page 83).

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe vise l'excellence technologique, dans chacune de ses activités en maîtrisant l'ensemble des technologies et des moyens industriels de haut niveau qu'il met en œuvre et en étant capable de lancer des produits innovants grâce à la créativité de ses équipes.

Secteur Environnement

Les activités de Recherche et Développement de LAB sont rassemblées dans l'équipe R&D basée au siège social à Lyon et dans le Centre de Mesures et Essais LAB, localisé dans l'établissement LAB à La Seyne-sur-Mer. Elles apportent un support soit à la mise en service et à l'exploitation de nouvelles installations, soit aux essais des performances des nouvelles installations. Les activités R&D sont réalisées dans l'entité opérationnelle "LAB Services". Les développements des nouveaux produits sont issus des attentes des clients et peuvent ainsi se concrétiser immédiatement avec des projets "Service".

En matière de développement produit, l'activité R&D de LAB en 2010 a été caractérisée tout d'abord par la mise au point d'un nouveau procédé sec, le VAPOLAB.

Ce système breveté consiste en une combinaison d'un traitement sec à la chaux avec recirculation et une activation de cette chaux recirculée par de la vapeur à basse pression. L'effet de ce processus assure une facilité d'exploitation et une réduction sensible de la consommation de réactifs comme l'ont démontré avec succès les résultats de l'installation de démonstration installée sur l'usine en exploitation de Brème.

Ce système, qui ouvre d'importantes perspectives, répond à l'objectif fixé pour la R&D de recherche constante de réduction globale des coûts des installations proposées par LAB tout en assurant un haut niveau de performances environnementales.

Par ailleurs, la commande de deux systèmes Terminox pour l'usine de Sesto San Giovanni Milan-Italie sur laquelle il a été testé, confirme l'efficacité de ce procédé issu des recherches LAB.

Secteur Innovation & Systèmes

Division Systèmes Avancés

L'activité Recherche de CNIM Division Systèmes Avancés s'articule autour de quatre grands axes :

Les systèmes de projection maritime

CNIM poursuit les travaux sur l'amélioration de performances (systèmes innovant de propulsion) et la recherche de nouveaux concepts dans le cadre du développement de la gamme de produits L-CAT (variantes de l'EDA-R, patrouilleur côtier multi-fonctions...) pour répondre aux besoins de la France comme de l'export.

Les systèmes de projection terrestre

CNIM engage des études d'avant concept de systèmes de franchissement aérotransportables, pour les véhicules des forces terrestres.

Les programmes électronucléaires

Des recherches et des analyses de concept de systèmes de manutention, de transport et d'entreposage de combustibles usagés sont conduites par CNIM en vue de répondre aux enjeux majeurs du domaine, avec en particulier la mise au point de matériaux innovants.

Les grands instruments scientifiques

Les recherches sur les procédés d'assemblage et de soudage engagées en 2008 se poursuivent dans le cadre des développements industriels pour le programme ITER et pour le réacteur expérimental Jules Horowitz. CNIM a notamment mis au point un procédé spécifique de soudage/usinage de pièces de grandes dimensions pour ITER.

Bertin

Bertin Technologies et sa filiale Bertin Pharma interviennent non seulement sur les projets de Recherche et Développement de leurs clients mais également sur des projets de recherche sur fonds propres pour développer des compétences et des technologies clés dans les différents segments de marché prioritaires (principalement : Défense, Santé et Énergie).

Ces recherches se concentrent sur les thématiques suivantes :

- mesure et contrôle par laser et par rayon X ;
- algorithmes temps réel et traitement d'images ;
- biologie analytique et culture cellulaire ;
- aérothermochimie et modélisation multi-physique ;
- technologies de l'information (interface homme machine, sécurité des systèmes d'information et traitement multimédias).

Cette politique d'investissements, qui s'inscrit dans la durée, permet de constituer un capital de brevets de grande qualité et de développer des savoir-faire et des technologies propriétaires à fort potentiel de valorisation, avec des objectifs de redevances ou de chiffres d'affaires récurrents.

Cette dynamique de recherche et d'innovation s'appuie sur des partenariats scientifiques et industriels de tout premier plan, dans le cadre de projets internes ou de projets collaboratifs soutenus par la puissance publique (pôles de compétitivité, ANR, projets européens).

Bertin Technologies est par ailleurs accréditée Crédit Impôt Recherche et labellisée "Structure de Recherche Contractuelle" par OSEO (label garant de la qualité des prestations de recherche délivrées aux clients et des travaux de recherche interne).

Secteur Énergie

Babcock Wanson

Après le succès commercial de son offre Opti-Steam d'exploitation des chaufferies Babcock Wanson poursuit ses recherches dans ce domaine.

Le développement majeur de 2010 a été réalisé par la mise au point du BW e-Manage, système unique de management centralisé de la vapeur destiné aux chaufferies industrielles. Par l'acquisition, la sauvegarde, la mise à disposition mais surtout la télésurveillance continue et le traitement en temps réel des paramètres chaufferie et des dérives de fonctionnement, il permet d'optimiser l'exploitation et la maintenance des chaufferies vapeur. Il intègre de plus un module de maîtrise de l'énergie, un diagnostic à distance avant intervention et un reporting automatisé qui en font un système complètement innovant pour améliorer la gestion de l'énergie, piloter à distance les installations, et maintenir leur disponibilité par une réactivité accrue.

Énergie Solaire

La Division Énergie Solaire développe des projets de centrales solaires clés en main et s'appuie sur toutes les compétences du Groupe pour proposer des technologies innovantes.

CNIM intervient comme ensemblier, fournissant clés en main la centrale solaire à concentration et peut également intervenir comme exploitant ou concessionnaire.

CNIM assure :

- la conception générale du projet, sa réalisation et sa mise en service, et éventuellement son exploitation ;
- la conception détaillée des éléments essentiels de l'usine selon ses propres procédés, en particulier pour :
 - le champ solaire ;
 - le récepteur ;
 - la valorisation énergétique (cycles thermiques).

La technologie de Fresnel utilisée par CNIM en énergie solaire concentrée assure une solution efficace, économique, écologique et durable. En effet, la génération directe de vapeur permet de ne pas utiliser de fluides intermédiaires nocifs pour l'environnement comme les huiles thermiques.

Le Groupe CNIM a construit un prototype de module solaire à concentration sur son site de Lagoubran situé à La Seyne-sur-Mer. La conception, la fabrication et le montage de ce pilote ont été entièrement réalisés par CNIM. C'est un exemple emblématique de transversalité existant chez CNIM permettant de bénéficier de la mise en commun de l'ensemble des compétences du Groupe.

Ce pilote mis en service en juillet 2010, a été inauguré le 26 juillet en présence du ministre chargé de l'Industrie. Les essais de perfor-

mance se sont effectués tout au long du deuxième semestre 2010 et ont permis de confirmer les résultats attendus, permettant à CNIM de proposer désormais à ses clients une solution performante et compétitive.

Ce pilote permet également de réaliser des programmes de R&D afin d'optimiser la technologie actuelle, de la faire évoluer dans le domaine des plus hautes températures et de développer autour de ce pilote les briques technologiques telle que l'hybridation, le stockage, la fabrication d'eau douce ou de froid permettant de proposer une offre "clés en main".

Le marché se situant essentiellement dans les pays du MENA (Moyen-Orient/Afrique du Nord) et de l'Afrique Subsaharienne, CNIM a développé une technologie spécialement adaptée aux contraintes de ces pays et s'est appuyé sur les compétences de sa filiale Babcock Wanson Maroc installée à Casablanca depuis 60 ans. C'est de cette collaboration qu'est né ce produit qui intègre à la fois la technicité, la connaissance du tissu industriel local et les problématiques géographiques et climatiques (température, stress hydrique, vents de sable, etc.)

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

La vision stratégique du Groupe CNIM est fondée sur ses valeurs, sur ses savoir-faire et sur ses métiers d'ensemblier/d'exploitant et de prestataire de services.

Il souhaite construire l'avenir dans le prolongement du recentrage de ses activités et de la modernisation du fonctionnement de sa gouvernance :

- en s'adaptant à ses marchés et en poursuivant une quête quotidienne de meilleure compétitivité opérationnelle et financière ;
- en visant à améliorer sa rentabilité pour préserver le modèle d'activité qui fait son succès, à savoir assurer les moyens de financement à long terme et garantir durablement le développement de l'entreprise ;
- en optimisant les synergies entre les métiers afin de stimuler sa politique d'innovation, diffuser les meilleures pratiques en interne et aussi de susciter de nouvelles opportunités de développement ;
- et enfin en consolidant son statut d'ETI dynamique et innovante par :
 - le développement dans chaque activité d'axes de croissance propres dans une démarche de recherche de synergies commerciales entre les trois secteurs ;
 - l'amélioration de sa compétitivité par sa maîtrise des coûts et la sélectivité des programmes d'investissement ;
 - le développement d'activités récurrentes dans chaque secteur en particulier dans les services.

PERSPECTIVES 2011

La signature début 2011 du contrat — déjà opérationnel — de l'usine de traitement de déchets ménagers du Lincolnshire County Council (UK), conforte le niveau élevé du carnet de commandes et donne une bonne visibilité sur l'activité de l'année 2011.

Secteur Environnement

Valorisation des déchets

Les axes de développement opérationnel reposent sur :

- une stratégie volontariste à l'international afin "d'aller chercher le marché là où il y a le plus de chances de le trouver" en mettant en avant la capacité de CNIM à s'adapter aux différentes situations et exigences locales et en s'appuyant sur des équipes de terrain.
- Cela se traduit par le ciblage de pays à fort potentiel de développement en Europe :
 - le renforcement de la présence permanente du Groupe sur le marché du Royaume-Uni dont le développement est assuré, mais pour lequel de longues procédures d'obtention d'autorisations ralentissent les décisions ;
 - l'intensification des actions dans les pays d'Europe Centrale en particulier la Pologne qui dispose d'une aide financière très importante de l'Union Européenne spécifiquement attribuée pour la réalisation de centres de valorisation énergétique de déchets ménagers ;
 - l'accentuation de notre présence en Espagne et au Portugal.
- Une intensification de nos efforts commerciaux pour élargir notre offre d'exploitation aux usines de traitement des déchets réalisées par d'autres constructeurs.
- Une exigence toujours accrue à l'égard de la qualité de nos installations et de l'aptitude des collaborateurs à les réaliser et assurer leur bon fonctionnement face notamment à des formations sur le terrain et des mises en situation.

Épuration des fumées LAB

La Société LAB maintient ses efforts commerciaux dans les pays à fort potentiel comme l'Europe du Nord, l'Italie et l'Espagne.

La structure intégrée de LAB Services poursuit le bon développement de ses activités d'assistance et de maintenance sur tout type d'installations de valorisation des déchets, réalisées ou non par CNIM.

LAB renforce son positionnement sur le marché de la mise en conformité des centrales électriques de taille moyenne en Europe Centrale, en vue de réduire les émissions d'oxydes de soufre en accord avec les directives européennes en vigueur.

D'importantes perspectives s'ouvrent par ailleurs pour LAB grâce à la mise au point de son nouveau procédé : le VAPOLAB.

Secteur Innovation & Systèmes

Division Systèmes Avancés

La confirmation de nouveaux programmes et la levée d'options de contrats en cours devraient conduire en 2011 à une augmentation des prises de commandes.

Le volume d'activité lié à la dissuasion restera important avec :

- pour DCNS, les travaux de préparation à l'intégration des tubes lance-missiles dans le SNLE Le Vigilant, et la reprise de la production des tubes lance-missiles pour la troisième dotation ;
- pour ASTRIUM, la réalisation des derniers exemplaires de coquilles de manutention des nouveaux missiles stratégiques M51.

Dans le domaine de la projection terrestre, quatre SPRAT supplémentaires seront livrés et CNIM sera fortement impliqué dans les études ou projets de futurs systèmes de franchissement envisagés en France et à l'international.

Dans le domaine de la projection maritime, les deux premiers engins de débarquement à livrer prochainement à la Marine nationale devraient vivre leur premier déploiement opérationnel à bord du navire Mistral. CNIM poursuivra par ailleurs ses objectifs commerciaux ambitieux concernant les nombreux projets d'acquisition de bâtiments porteurs par des marines étrangères, notamment en Asie.

Dans le secteur Nucléaire, CNIM continuera à offrir ses équipements sur les trois maillons de la chaîne (amont, production, aval) et poursuivra ses activités de développement des grands instruments scientifiques et des réacteurs de recherche, dans les extensions des programmes d'enrichissement, dans les systèmes électromécaniques pour les centrales EPR ainsi que dans les projets de démantèlement pour les grands donneurs d'ordres (CEA, AREVA et EDF). Malgré les événements dramatiques de mars 2011 au Japon, les perspectives devraient rester porteuses après une période de contrôle des installations et sans doute le renforcement des contrôles de sécurité des centrales.

Bertin

Malgré les difficultés budgétaires impactant particulièrement la commande publique en France, Bertin poursuivra son développement en 2011, grâce à ses perspectives à l'international et à son portefeuille prometteur de technologies et de produits. Dans cette optique, Bertin va ouvrir courant 2011 une filiale aux Etats-Unis pour y accroître rapidement ses ventes d'équipements pour la Défense et pour les Sciences du Vivant. Dans le domaine de l'environnement, Bertin va également se développer sur des technologies innovantes de tri et de traitement des déchets spéciaux, notamment les déchets à risques infectieux.

Dans un autre registre, l'acquisition de la société Vecsys en janvier 2011, leader français du traitement de la parole et des langues, va permettre à Bertin d'accélérer son développement dans les technologies de l'information pour le renseignement et les applications multimédias.

Secteur Énergie

CNIM Babcock Services

La progression constante de la part de marché de CNIM Babcock Services dans les Grandes Installations de Combustion se confirme avec notamment le succès d'une nouvelle offre de maintenance préventive et curative spécifique aux producteurs d'électricité.

Dans le domaine des centres de valorisation énergétique des déchets, l'activité s'appuie sur :

- le développement de solutions innovantes intégrant le retour d'expérience et le savoir-faire des différentes entités du Groupe ;
- la progression dans la fourniture d'équipements et les travaux d'entretien avec le support du catalogue de pièces de rechange en ligne.

À l'international, une évolution positive de l'activité est attendue compte tenu :

- du nombre de grands projets reportés en 2010 ;
- de la poursuite de l'action commerciale intense menée sur le continent Africain, au Moyen-Orient, en Russie, en Europe Centrale et en Europe du Nord dans le secteur du Raffinage.

Babcock Wanson

L'accélération des actions de développement au Maghreb et vers l'Afrique continuera à partir de la base modernisée de production au Maroc. La politique de l'intégration des technologies de l'information se poursuivra dans les services avec le déploiement de l'offre exclusive de supervision MAE BW 720 et la consolidation de cet avantage concurrentiel par le lancement du BW e-Manage. Basé sur une télésurveillance continue, ce système innovant

de management centralisé de la vapeur avec services associés permet de piloter à distance les chaudières et maintenir leur disponibilité par une réactivité accrue.

La reprise de la demande d'incinération d'effluents gazeux et de destruction d'odeurs se confirme.

COMPTES SOCIAUX

Les principaux éléments du compte de résultat en 2010 sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	2009	2010
Chiffre d'affaires	307,8	359,2
Résultat d'exploitation	(5,2)	4,0
Résultat financier	(4,8)	(0,5)
Résultat exceptionnel	(23,4)	(6,2)
Résultat avant impôts	(33,4)	(2,7)
Charge/produit d'impôts	10,2	3,2
Résultat net social	(23,2)	0,5
Résultat net/chiffre d'affaires	(7,5) %	0,1 %

Les changements de méthodes appliqués aux comptes sociaux sont expliqués, si nécessaire dans la note III.12 des comptes sociaux (page 83).

Charges non déductibles

En 2010, il n'y a pas eu de réintégration de frais généraux. Conformément à l'article 223 quinquies du CGI des amortissements de véhicules ont été réintégrés au résultat fiscal pour 26 K€.

Conditions de règlements fournisseurs au 31 décembre 2009

(en millions d'euros)	Total solde fournisseurs	Non échu	Total échu	0 – 30 jours	30 – 60 jours	+ de 60 jours
Fournisseurs France	38 229,2	13 963,7	24 265,5	12 656,1	3 209,7	8 399,7
	82 %	30 %	52 %	27 %	7 %	18 %
Dont commandes antérieures 01/01/2009	1 470,0	–	1 470,0	–	–	1 470,0
Dont fournisseurs France Groupe	7 926,6	1 405,4	6 251,3	3 850,1	1 089,6	1 581,6
Dont litiges	4 102,0	–	4 102,0	–	–	4 102,0
Solde	24 730,6	12 558,3	12 172,2	8 806,1	2 210,1	1 246,1
Fournisseurs étrangers	27 685,0	14 576,8	13 108,2	6 422,4	1 657,1	5 028,7
	73 %	38 %	34 %	17 %	4 %	13 %
Dont fournisseurs étrangers Groupe	11 466,1	6 256,6	5 209,4	4 348,2	61,4	799,9
Total	65 914,2	28 540,5	37 373,7	19 078,5	4 866,8	13 428,4
	100 %	43 %	57 %	29 %	7 %	20 %
Dont fournisseurs Groupe	19 392,7	7 662,0	9 311,4	8 198,2	1 151,0	2 381,4

Conditions de règlements fournisseurs au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Total soldes fournisseurs	Non échu	Total échu	0 – 30 jours	30 – 60 jours	+ de 60 jours
Fournisseurs France	46 424,5	18 562,2	27 862,3	14 786,5	3 756,9	9 319,0
	100 %	40 %	60 %	32 %	8 %	20 %
Dont commandes antérieures 01/01/2009	490,0	–	490,0	–	–	490,0
Dont fournisseurs France Groupe	6 462,6	1 405,4	5 057,3	2 169,4	760,6	2 127,3
Dont litiges	3 600,0	–	3 600,0	–	–	3 600,0
Solde	35 871,9	17 156,8	18 715,1	12 617,1	2 996,2	3 101,7
Fournisseurs étrangers	38 147,9	11 318,6	26 829,3	1 752,0	8 007,6	17 069,6
	100 %	30 %	70 %	5 %	21 %	45 %
Dont fournisseurs étrangers Groupe	11 868,1	3 198,4	8 669,7	26,6	1 414,3	7 228,8
Total	84 572,4	29 880,8	54 691,7	16 538,6	11 764,5	26 388,6
	100 %	35 %	65 %	20 %	14 %	31 %
Dont fournisseurs Groupe	18 330,7	4 603,7	13 727,0	2 196,0	2 174,9	9 356,0

TITRE EN BOURSE

COTATION

L'action CNIM est cotée au sein d'un marché réglementé unique : l'Eurolist d'Euronext – Compartiment B.

L'action CNIM est le seul titre coté émis par la société.

INDICES BOURSIERS

Le titre CNIM fait partie des indices CAC SMALL 90.

CAPITAL ET DROITS DE VOTE

Le nombre d'actions inscrites à la cote est de 3 028 110 actions et la répartition est la suivante :

	Capital au 31.12.2010	Droits de vote* au 31.12.2010	Capital au 08.04.2011	Droits de vote* au 08.04.2011
Soluni et Mme C. Dmitrieff	27,44 %	34,71 %/33,10 %	27,44 %	33,23 %/31,92 %
MARTIN GMBH	10,25 %	14,21 %/13,55 %	10,25 %	13,60 %/13,07 %
FRANELI + FREL + M. F. HERLIQ	10,00 %	13,68 %/13,04 %	10,00 %	13,15 %/12,63 %
Compagnie Nationale de Navigation	20,78 %	14,39 %/13,72 %	20,78 %	17,50 %/13,72 %
CNIM Participation	2,94 %	4,08 %/3,89 %	2,86 %	3,80 %/3,89 %
Public	28,58 %	18,94 %/22,70 %	28,66 %	18,72 %/21,93 %

* % de droit de vote calculé sur la base du nombre de droit de vote net par rapport au % de droit de vote calculé sur la base du nombre de droit de vote théorique.

ÉVOLUTION DU TITRE

Cours	
Au 31.12.2009	71,00 €
Au 31.12.2010	64,60 €
Au 08.04.2011	71,30 €
Extrêmes annuels en 2010	
Plus haut, le 02.08.2010	74,40 €
Plus bas, le 30.11.2010	62,00 €
Variation du 31.12.2009 au 31.12.2010	
CNIM	(9,0) %
SBF 250	0,4 %
CAC SMALL 90	10,9 %
Variation du 31.12.2010 au 08.04.2011	
CNIM	10,40 %
SBF 250	6,50 %
CAC SMALL 90	14,00 %

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

En 2010 le Directoire a été autorisé, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à acheter ses propres actions dans la limite d'une détention globale de 10 % du capital de la Société.

Le prix unitaire est de 200 euros par action au maximum à l'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société ; le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne peut en conséquence être supérieur à 60 562 200 euros.

Ce programme de rachat d'actions a pour objectifs :

- a) de permettre l'annulation de ces titres par voie de réduction de capital ;
- b) de les conserver ou de les remettre dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- c) d'animer le marché du titre CNIM ;

d) de permettre l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés ou dirigeants de la Société ou du Groupe CNIM au sens des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;

e) de consentir des options d'achats d'actions aux salariés ou dirigeants de la société ou du Groupe CNIM dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-179 et suivants du Code du commerce.

Pour ces deux derniers objectifs, le Conseil de Surveillance doit donner son accord préalable et en fixer les modalités.

Les achats sont réalisés par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité et d'animation du marché du titre.

Les opérations de rachat ainsi autorisées doivent être réalisées dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement européen n° 2273/2003, s'agissant :

- du volume acquis pour les transactions concourant à la formation du cours ;
- du montant du prix d'acquisition ;
- et des périodes d'abstention.

En particulier, elles ne doivent pas représenter plus de 25 % du volume quotidien moyen des actions négociées sur le marché, apprécié sur la base du volume quotidien moyen au cours des vingt jours de négociation précédant le cours de l'achat, ni être réalisées à un prix supérieur à celui de la dernière opération indépendante.

I.2 — ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

M. NICOLAS DMITRIEFF

Né le 8 avril 1970

Président du Directoire

Date d'entrée en fonction : 27 juillet 2009

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012

Autres mandats

Président

- CTH SAS
- CTF SAS
- CNIMEX (jusqu'au 19 mars 2010)

Gérant, représentant CNIM

- SCI du 35, rue de Bassano – 75008 Paris France

Gérant

- ARNINA (hors Groupe)

Administrateur

- CNIM HONG KONG LTD
- CNIM CANADA
- BABCOCK WANSON FRANCE
- LAB SA
- BERTIN TECHNOLOGIES SAS
- ELLIPSE PHARMACEUTICALS (jusqu'au 24 mai 2010)
- BERTIN PHARMA
- PANTECH
- BIOTEC CENTRE (jusqu'au 24 mai 2010)
- CTE
- CNIM SINGAPOUR

Associé (représentant CNIM)

- CNIM SAUDI

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Date de fin de fonction : 31 juillet 2009

Nicolas Dmitrieff	2009	2010
Salaires	152 947 €	362 288 €
Primes dues et versées	–	27 110 €
Jetons de Présence	8 000 €	4 571 €
Comité Stratégique	20 000 €	–
Comité d'Audit	20 000 €	20 000 €
	200 947 €	413 969 €

M. MICHEL ARIE

Né le 21 mars 1947

Membre du Directoire

Date d'entrée en fonction : 1^{er} septembre 2009

Date de fin de mandat : 1^{er} janvier 2011

Autres mandats

Administrateur Délégué

- BABCOCK INTERNATIONAL (Belgique) (jusqu'au 26 mai 2010)

Administrateur

- BABCOCK WANSON FRANCE (jusqu'au 12 octobre 2010)
- BABCOCK WANSON CALDEIRAS LDA
- BABCOCK WANSON ITALIANA
- BABCOCK WANSON ESPANA SA
- BABCOCK WANSON UK LTD
- DWS LTD – HWS LTD – WWS LTD – HWS HOLDINGS LTD
- ENERCONUT SPA
- CNIM UK LTD
- LAB SA
- MES SELCHP LTD
- CNIMECS LTD
- CNIM ESCALATORS UK LTD
- MESE LTD
- BERTIN TECHNOLOGIES SAS
- PANTECH
- ELLIPSE PHARMACEUTICALS (jusqu'au 24 mai 2010)
- BIOTEC CENTRE (jusqu'au 24 mai 2010)
- BERTIN PHARMA
- CTE

Membre du Conseil de Surveillance

- CBCE

Vice-président du Conseil d'Administration

- CNIM Development

Représentant de CNIM au Conseil de Babcock Wanson Maroc

Monsieur Michel ARIE a démissionné de l'ensemble de ses mandats au 1^{er} janvier 2011

Michel Arié	2009	2010
Salaires	132 733 €	144 859 €
Primes dues et versées	130 000 €	–
Indemnités	190 251 €	261 813 €
	452 984 €	406 672 €

M. STEFANO COSTA

Né le 19 août 1946

Membre du Directoire

Date d'entrée en fonction : 9 juin 2005

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Autres mandats**Président du Conseil d'Administration**

– LAB SA

Administrateur - Co-gérant

– LAB GMBH

Administrateur

- ENERCONUT SPA
- MESE LTD
- MES SELCHP LTD
- DWS LTD, HWS LTD, WWS LTD – HWS HOLDINGS LTD
- CNIM DEVELOPMENT
- CNIMECS LTD
- CNIM UK LTD
- SELCHP LTD

Stefano Costa	2009	2010
Salaires	225 073 €	226 736 €
Primes dues et versées	140 000 €	150 000 €
	365 073 €	376 736 €

M. DOMINIQUE DELAHAYE

Né le 3 novembre 1946

Membre du Directoire

Date d'entrée en fonction : 9 juin 2005

Date de fin de mandat : 30 juin 2010

Autres mandats

La totalité de ces mandats concerne les sociétés du Groupe CNIM

Président

– CNIM INDUSTRIE SAS

Administrateur

- LAB SA
- BABCOCK WANSON FRANCE
- BABCOCK WANSON CALDEIRAS LDA
- CNIM ESCALATORS UK LTD
- CCUAT
- CNIM NETHERLANDS BV

- CNIM TECHNOLOGY FZC
- CNIM INDUSTRY NETHERLANDS BV
- CNIM ENGINEERS FZC

Monsieur Dominique DELAHAYE a démissionné de l'ensemble de ses mandats au 30 juin 2010.

Dominique Delahaye	2009	2010
Salaires	220 835 €	181 773 €
Primes dues et versées	125 038 €	–
	345 873 €	181 773 €

MME CATHERINE DELCROIX

Née le 19 septembre 1951

Membre du DirectoireDate d'entrée en fonction : 1^{er} septembre 2009

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012

Autres mandats**Président et Administrateur**

- BABCOCK WANSON HOLDING
- BABCOCK WANSON FRANCE
- BABCOCK WANSON UK LTD
- BABCOCK WANSON CALDEIRAS LDA
- BABCOCK WANSON MAROC
- BABCOCK WANSON ITALIANA
- BABCOCK WANSON ESPANA SA
- BABCOCK WANSON USA LLC
- CBCE SP. Z.O.O. (Pologne) ex- CNIM Babcock Polska

Gérant

– BABCOCK SERVICES (Maroc)

Catherine Delcroix	2009	2010
Salaires	172 671 €	183 707 €
Primes dues et versées	100 000 €	100 000 €
	272 671 €	283 707 €

M. PHILIPPE DEMIGNE

Né le 30 avril 1961

Membre du DirectoireDate d'entrée en fonction : 1^{er} septembre 2009

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012

Autres mandats**Président**

- CTF
- CTE
- 9215 7775 QUEBEC INC

Président et Administrateur

- BERTIN TECHNOLOGIES SAS
- ELLIPSE PHARMACEUTICALS SAS (jusqu'au 24 mai 2010)
- BERTIN PHARMA SAS
- BIOTEC CENTRE SAS (jusqu'au 24 mai 2010)

Administrateur

- CNIM HONG KONG
- CNIM SINGAPOUR

Co-Gérant non statutaire non associé

- IDPS SARL (jusqu'au 24 mai 2010)
- BERTIN SERVICES AÉROSPACE SNC

Président et Administrateur

- VERBALYS SA
- VECSYS SA

Philippe Demigné	2009	2010
Salaires	226 547 €	226 547 €
Primes dues et versées	-	60 000 €
	226 547 €	286 547 €

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**M. VSEVOLOD DMITRIEFF**

Né le 16 août 1922

Président du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Autres mandats**Président**

- - CNIM HONG KONG Ltd

Administrateur

- CNIM CANADA
- SOLUNI (hors Groupe)

Représentant permanent de CNIM aux Conseils de Surveillance de :

- LAB SA
- Société Monégasque d'Assainissement (S. M. A.) (hors Groupe)

Administrateur Délégué

- SOCILAS (hors Groupe)

Rémunération des fonctions de Président du Conseil de Surveillance : 250 008 € en 2009 et en 2010.

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

M. FRANÇOIS CANELLAS

Né le 20 avril 1936

Vice-Président du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 22 juin 2006

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Autres mandats

La totalité de ces mandats concerne les sociétés du Groupe CNIM

Administrateur

- CNIM HONG KONG LTD
- BABCOCK INTERNATIONAL (jusqu'au 26 mai 2010)
- BABCOCK WANSON FRANCE
- LAB SA
- CNIM SAUDI

Rémunération des fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance : 150 000 € en 2009 et 2010.

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

Comité Stratégique : 20 000 € en 2010

Comité d'Audit : 20 000 € en 2010

M. RICHARD ARMAND

Né le 23 janvier 1938

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

Comité Stratégique : 20 000 € en 2010

MME CHRISTIANE DMITRIEFF

Née le 26 janvier 1935

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Autres mandats à titre personnel (hors Groupe)**Président-Directeur Général**

– SOLUNI

Administrateur Délégué

- SCI SOCILAS
- SCI SONATHAN
- SCI LES GRANGES

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

MELLE LUCILE DMITRIEFF

Née le 6 janvier 1967

Membre du Conseil de SurveillanceDate d'entrée en fonction : 1^{er} septembre 2009

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Administrateur

– SOLUNI (hors Groupe)

Jetons de présence : 3 429 € en 2010

SOCIÉTÉ FREL

représentée par Mlle Agnès HERLICQ, Directeur Général

Née le 9 juin 1963

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012

Mandats de Mlle HERLICQ à titre personnel (hors Groupe)

Directeur Général

– FREL

Administrateur

– FRANELI

Gérant SARL

- HerBP
- Au Service du Client

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

Comité d'audit : 20 000 € en 2010

M. ANDRÉ HERLICQ

Né le 30 avril 1961

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

Comité Stratégique : 20 000 € en 2010

M. STÉPHANE HERLICQ

Né le 12 mai 1962

Membre du Conseil de SurveillanceDate d'entrée en fonction : 1^{er} septembre 2009

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Autres mandats de M. HERLICQ à titre personnel (hors Groupe)**Président**

– SANITVAL SAS

Gérant

- PLIQ-One SARL
- NELO SARL (depuis septembre 2010)

Jetons de présence : 3 429 € en 2010

SOCIÉTÉ JOHES

représentée par M. Jean-François VAURY

Né le 22 novembre 1949

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015

Autres mandats de M. VAURY à titre personnel (hors Groupe)
– GROUPE CICLAD

Président

– JOHES SAS
– CICLAD Participation SAS

Directeur Général

– CICLAD Gestion SAS
– VALENS SAS

**Administrateur, Membre du Comité Stratégique,
Membre du Comité des Nominations et rémunération**

– ENTREPOSE CONTRACTING SA

Membre du Conseil de Surveillance

– DP LOGICIELS SAS

Membre du Comité de Suivi

– DP LOGICIELS SAS
– SOCIÉTÉ H&A

Administrateur

– SIRAGA SA
– GPL INDUSTRIE

Représentant permanent de JOHES SAS

– Conseil de Surveillance de SUPERBA

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

Comité Stratégique : 20 000 € en 2010

M. JEAN-PIERRE LEFOULON

Né le 19 octobre 1932

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 28 novembre 2002

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant les comptes de l'exercice 2015

Autres mandats à titre personnel (hors Groupe)

Président

– VALUE INVEST

Administrateur

– CRÉDIT MUNICIPAL DE LILLE

Jetons de présence : 8 000 € en 2010

Comité d'Audit : 20 000 € en 2010

M. JOHANNES MARTIN

Né le 26 septembre 1954

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 22 octobre 2009

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant les comptes de l'exercice 2011

Autres mandats à titre personnel (hors Groupe)

Directeur Général

– JOSEF MARTIN FEUERUNGSBAU GmbH
– ITUMA GMBH
– MARTIN VERMÖGENSWERWALTUNGS GmbH & Co.KG

Jetons de présence : 3 429 € en 2010

**SOCIÉTÉ MARTIN GMBH FÜR UMWELT UND
ENERGIETECHNIK**

représentée par M. Ludwig von MUTIUS

Né le 16 juin 1949

Membre du Conseil de Surveillance

Date d'entrée en fonction : 29 janvier 2004

Mandat expirant à la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Mandat de Monsieur Ludwig von Mutius
à titre personnel (hors Groupe)

Président du Conseil d'Administration

– Martin AG für Umwelt-und-Energietechnik

Jetons de presence : 8 000 € en 2010

M. FRANÇOIS HERLICQ

Membre d'honneur du Conseil de Surveillance

– Nomination au Conseil de Surveillance du 27 mai 2008

COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT**Président**

- Monsieur François CANELLAS

Membres

- Mademoiselle Agnès HERLICQ
- Monsieur Jean-Pierre LEFOULON

Membre d'Honneur

- Monsieur François HERLICQ

COMPOSITION DU COMITÉ STRATÉGIQUE**Président**

- Monsieur Vsevolod DMITRIEFF

Membres

- Monsieur François CANELLAS
- Monsieur Richard ARMAND
- Monsieur Jean-François VAURY
- Monsieur Stéphane HERLICQ
- Monsieur André HERLICQ (Membre associé)

Membre d'Honneur

- Monsieur François HERLICQ

I.3 — DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

1 – Données sociales de la maison mère

À la fin de l'exercice 2010, les effectifs sont de 1049 personnes dont 1008 avec un contrat à durée indéterminée et 41 avec un contrat à durée déterminée.

Les effectifs sont composés de 540 Ingénieurs et Cadres, de 273 employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise et de 236 ouvriers.

Les hommes représentent 83 % de l'effectif. L'âge moyen est de 44 ans.

En 2010, CNIM a embauché 72 personnes en contrat à durée indéterminée, 94 personnes en contrat à durée déterminée et a utilisé en moyenne 66 travailleurs temporaires dont la durée moyenne des contrats a été de 258 heures.

Les départs ont concerné 159 personnes dont 21 par démission, 20 par licenciement.

La rémunération mensuelle moyenne en 2010 a été de 5383 € pour le personnel Ingénieurs et Cadres et 2550 € pour le personnel ouvrier.

L'intéressement au titre de 2010 s'élève à 443 714,23 €.

Il a été enregistré 41 accidents du travail avec arrêts et 575 jours pour accident de travail.

L'horaire hebdomadaire est de 35 heures.

Ressources Humaines

Les Ressources Humaines du Groupe soutiennent et accompagnent la stratégie et les grandes orientations définies par le Directoire et ce, afin de mieux répondre aux enjeux de productivité et de rentabilité du Groupe tout en veillant aux conditions de travail et à la valorisation des compétences de ses collaborateurs.

L'effectif consolidé du Groupe CNIM est en fin d'année 2010 de 3 015 collaborateurs présents dans 15 pays.

La Direction Ressources Humaines du Groupe se focalise sur des objectifs précis

- **développer** les compétences pour favoriser l'épanouissement et l'engagement de nos collaborateurs ;
- **accompagner** les transformations organisationnelles et culturelles dans un esprit de continuité, de cohésion et de transparence ;
- **faciliter** la mobilité interne ;
- **relever** les défis futurs par l'addition et la transmission des compétences ;
- **enrichir** le contenu des relations sociales ;
- **améliorer** l'attractivité du Groupe pour attirer les jeunes générations, mieux intégrer et fidéliser les derniers recrutés.

Pour les atteindre, elle met en place des actions de terrain qui valorisent :

- les synergies inter-secteurs d'activité ;
- la mutualisation des pratiques mais également des savoir-faire ;
- la circulation efficace de l'information.

Toutes ces actions passent par divers challenges internes tels que :

- la gestion maîtrisée des ressources et leur nécessaire anticipation ;
- la fédération de l'ensemble des collaborateurs autour des valeurs du Groupe ;
- l'amélioration et l'optimisation des méthodologies dans la mise en place des projets.

Ces actions sont inspirées par plusieurs principes essentiels destinés à :

- développer les pratiques et les savoir-faire sur le long terme ;
- former et adapter en permanence ;
- encourager l'esprit d'innovation ;
- renforcer l'efficacité professionnelle par un système de rétribution individuel et collectif ;
- promouvoir la diversité.

Principales actions Ressources Humaines en 2010

La Sûreté

La Direction des Ressources Humaines coordonne les aspects d'information, de protection, et de prévention des situations à risque. Le Groupe reste particulièrement vigilant sur les questions liées à la sûreté de son personnel tout particulièrement à l'international et à ce titre, met en place des mesures de prévention des risques et s'assure de la mobilisation des personnels concernés.

Une démarche d'intérêt général volontariste et innovante : CNIM Insertion

Le Groupe CNIM soutient résolument la création de structures qui entrent dans le cadre de la mise en place d'un véritable projet social et qui s'appuient sur une de ses valeurs «l'engagement» avec la double conviction que le travail reste le vecteur de l'intégration et que le Groupe peut être un formidable outil de formation.

Des actions de formation et de transfert de compétences avec la mise en place

- d'une formation en «Communication, gestion d'équipe et conduite d'entretiens annuels» pour les chefs d'équipes et d'ateliéristes du site de Nérac, en vue de la réalisation d'entretiens annuels auprès de tous les salariés.
- La réalisation effective de ces entretiens a notamment permis une meilleure approche des actions de formation, des propositions de mobilité, ainsi qu'une meilleure adéquation entre les possibilités de carrières et les attentes des salariés.

– d'un dispositif de transfert de compétence : l'expérience est un capital, qu'il faut transférer. Babcock Wanson qui dispose d'une expertise unique en traitement de l'eau se devait impérativement d'organiser des transferts de compétence dans ce domaine. Un groupe de projet constitué de plusieurs de ces experts a ainsi imaginé l'architecture des deux modules de formation qui ont permis à une vingtaine de personnes de bénéficier de ce dispositif.

Des actions pour favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap

Dans le cadre de sa politique d'insertion des personnes en situation de handicap les démarches déjà engagées sur le site de La Seyne-sur-Mer ont été poursuivies : des actions de recrutement ont été menées, ainsi que des actions de reclassement et d'aménagement du poste de travail qui ont ainsi été réalisées tout au long de l'année 2010 en partenariat avec l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH).

Des actions de recrutement et de communication

Ressources Humaines

Le Groupe a poursuivi ses actions de communication auprès des grandes écoles en France comme à l'étranger via des partenariats actifs, sa participation aux grands forums de recrutement et à plusieurs événements.

1.2 – Données environnementales

Le Groupe CNIM prend toutes les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, afin d'assurer le respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

Le Groupe CNIM s'est engagé à appliquer des prescriptions de prévention (de risques d'accidents, de la santé des personnes et de l'environnement) au travers de ses contrats par sa mise en œuvre à tous les niveaux, conduisant au dialogue et à la transparence, non seulement en interne mais également dans le cadre de ses relations avec ses partenaires extérieurs.

Le programme de management environnemental, lancé il y a quelques années s'est poursuivi. Il décrit les objectifs et les cibles ; il précise les tâches à accomplir et définit les responsabilités ainsi que les moyens et délais nécessaires. Les résultats obtenus sont suivis à l'aide d'indicateurs de performance.

Le Groupe s'engage, de la conception à la livraison, à optimiser son offre pour satisfaire ses clients et leur garantir une prestation de qualité, tout en adoptant une démarche respectueuse de l'environnement.

CNIM met ainsi en œuvre une politique Qualité Sécurité Environnement axée sur :

– la satisfaction de ses clients et leur confiance par la compétence, la rigueur et l'efficacité de ses collaborateurs autant que par le respect de ses engagements ;

– le développement de solutions ou de choix technologiques innovants intégrant le souci de la protection de l'environnement, de la réalisation d'économies d'énergie, et du respect des normes en vigueur ,

– la prévention des risques et la sécurité des personnes et des biens pendant les interventions chez les clients comme lors de l'exploitation de leurs installations.

La veille réglementaire et technologique, la formation, l'information et la communication entre collaborateurs et avec nos interlocuteurs externes (clients, fournisseurs, sous-traitants, administrations, organismes) sont des outils d'amélioration permanents dans la maîtrise de notre système de management de la sécurité, de la protection, de la santé et de la préservation et de l'amélioration de l'environnement.

Le Groupe CNIM détient les principales certifications, accréditations officielles assurant à ses clients des prestations de qualité en termes de produits et services, tout en maîtrisant l'impact de nos activités sur l'environnement.

Le respect de l'environnement, particulièrement sensible dans les usines de valorisation énergétique de déchets exploitées par la Société, est étroitement lié à la santé et à la sécurité au travail.

Les usines dont l'exploitation est confiée à CNIM pour plus d'une année sont dotées d'un "manuel de management environnement, santé et sécurité au travail" et ont toutes obtenu la certification ISO 14001 et, de plus, la certification anglaise OhSAS 18001 pour certaines.

En parallèle, des mesures sont prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

Des fiches "protection de l'environnement" concernant :

- les nuisances sonores ;
- la pollution des sols ;
- la pollution de l'air ;
- le rejet des déchets.

décrivent les mesures de prévention applicables par les sociétés du Groupe.

Dans les établissements comme sur les chantiers, les déchets sont évacués par des sociétés spécialisées qui remettent un bordereau de suivi transmis, selon besoin, trimestriellement au service des installations classées de la Préfecture. Tous les produits dangereux sont sous rétention et font l'objet de fiches de données de sécurité correspondantes. Des analyses d'air sont effectuées dans les ateliers. La réglementation concernant l'hygiène et la sécurité du travail ainsi que l'environnement est respectée dans tous les domaines.

Le suivi de la législation et son respect sont effectués par les responsables Prévention, Sécurité, Environnement du Groupe.

Tous les points ci-dessus sont abordés lors des réunions CHS-CT.

Les dispositions ainsi prises ont permis au Groupe de ne verser aucune indemnité au cours de l'exercice en exécution de décisions judiciaires en matière d'environnement, et de n'avoir à provisionner aucun risque en ce domaine.

1.3 – Analyse de risques

1.3.1 – Réglementation

La Société est attachée à respecter la réglementation applicable à l'ensemble de ses activités et en particulier :

- les offres sont en accord avec la réglementation existante au moment de l'offre (il s'agit là principalement de réglementations techniques concernant le matériel et les installations fournies) ;
- le respect de la réglementation comptable est du ressort de la Direction Financière ;
- pour les réglementations en matière d'environnement, les Directeurs d'Établissements sont chargés d'appliquer les règles spécifiques concernant chacun des établissements (pollution, établissements classés, etc.) ; il en est de même pour les Directeurs de Chantiers.

Le Groupe respecte les règles fondamentales concernant la protection du personnel, celle de la santé et celle de l'environnement.

- chaque établissement est doté d'un responsable hygiène et sécurité et la mise en place des procédures en coopération avec les représentants du personnel a lieu en temps voulu ;
- les délégations de responsabilité données par le Président du Directoire sont mises en application ;
- les moyens de production sont aux normes de sécurité ;
- chaque accident ou incident corporel fait l'objet d'une enquête sur les causes et des solutions de prévention et de formation sont proposées pour réduire encore plus les risques ;
- tous les moyens sont mis en œuvre pour le respect des dispositions légales.

1.3.2 – Risques affaires

1.3.2.1 – Offres aux clients

Chaque Division de CNIM, placée sous la responsabilité d'un Directeur de division, ou filiale placée sous la responsabilité d'un Directeur de filiale, établit ses offres techniques et commerciales.

Ces offres comprennent :

- un projet technique définissant le type de matériel à fournir, les limites de fournitures et les garanties proposées au(x) client(s) ;
- une offre commerciale de prix établie (prix, révision de prix, termes de paiement, etc.) à partir des éléments du projet technique et ceux communiqués par la Direction Financière (prix de la main d'œuvre, frais généraux).

La marge nette incluse dans chaque offre fait l'objet pour chacune des Divisions d'instructions très précises émanant du Directoire. Les grands projets, d'un montant supérieur à 10 millions d'euros, sont préparés dans une revue d'offre avec le Directoire.

Les rabais éventuellement consentis au(x) client(s) sont soumis à l'arbitrage du Directoire pour les offres les plus importantes.

1.3.2.2 – Management des risques projet

Des procédures donnent les directives pour l'identification et la gestion des risques d'un projet.

En phase offre, elles identifient les risques suivants :

- financiers ;
- contractuels et légaux ;
- contextes du projet ;
- définitions du produit ;
- qualité/réalisation du produit ;
- performances du produit ;
- industriels ;
- délais et pénalités ;
- mise en service ;
- exploitation.

En phase réalisation, le Chef de projet sélectionne les risques significatifs devant faire l'objet d'actions ou de disposition de maîtrise et définit les actions pour réduire ce risque avec le responsable associé en vue d'un résultat attendu et d'un délai.

1.3.2.3 – Suivi des affaires

Après commande, le Directoire assigne aux Directeurs de division/filiales des objectifs précis.

Chaque affaire est mise sous la responsabilité d'un Chef de projet, interlocuteur du client et garant vis-à-vis du Directeur de la division/filiale du respect des obligations contractuelles.

La maison-mère et toutes les filiales font l'objet d'une revue trimestrielle affaire par affaire, secteur par secteur, division par division, société par société.

Ces revues trimestrielles se déroulent en présence du Président du Directoire, des Directeurs de chaque Secteur, du Contrôle de Gestion associé, de la Direction Financière et du Chef de projet.

À l'issue de ces revues, la Direction du Contrôle de Gestion de la maison-mère et des filiales préparent une prévision de résultats du Groupe qui est soumise au Directoire pour approbation.

1.4 – Sauvegarde du patrimoine

Dans chaque établissement, un responsable est chargé de prendre toutes les mesures préventives et correctives nécessaires à la protection et à la conservation des biens mobiliers et immobiliers de la société.

La Société est assurée par une police d'assurance pour elle-même et l'ensemble des sociétés du Groupe CNIM pour garantir

l'intégrité de ses biens mobiliers et immobiliers, marchandises et stocks.

Cette police couvre les cas de périls majeurs tels que incendie, explosion, chute de foudre, tempête, grêle, effondrement, dégât des eaux, actes de vandalisme, catastrophe naturelle, ainsi que les pertes d'exploitation et responsabilités y afférent.

Le montant global des garanties souscrites s'élève à 100 millions d'euros.

Par ailleurs, la Société et le Groupe CNIM sont assurés dans le cadre de l'exécution de leurs engagements contractuels par des polices assurance Groupe :

Tous risques chantiers	à concurrence de 120 millions d'euros
Responsabilité civile	à concurrence de 75 millions d'euros

Le Groupe a décidé de se prémunir contre les fraudes aux moyens de paiement provenant de l'extérieur de l'entreprise en généralisant pour la majorité des sociétés du Groupe des moyens de paiement hautement sécurisés (dits VCOM) et en recourant au minimum aux moyens traditionnels que sont les chèques, les billets à ordre ou les virements normaux.

1.5 – Gestion des litiges : clients – fournisseurs – tiers

La Direction Juridique du Groupe est chargée :

- de mettre en jeu toutes les mesures préventives permettant d'éviter des litiges et la mise en cause des sociétés du Groupe, par exemple, et à titre non limitatif ;
- de contrôler l'établissement et la mise à jour des conditions générales d'achat et de vente ;
- de vérifier au préalable soit directement, soit par délégation, tout document susceptible d'engager la Société et/ou ses filiales ;
- de gérer avec les avocats nationaux et internationaux de la Société toute réclamation émanant de tiers susceptibles de mettre en jeu la responsabilité du Groupe et assurer toute défense ou recours devant les juridictions concernées (tribunaux, cours arbitrales) ;
- d'examiner périodiquement les différents litiges, leurs évolutions, les risques encourus, leurs adéquations avec les couvertures d'assurance et les provisions constituées.

Pour ce faire, l'ensemble des membres de la Direction Juridique se réunit chaque mois.

Une réunion générale à laquelle participent le Directeur Financier et les Responsables de secteurs concernés se tient plusieurs fois par an pour analyser l'évolution des sinistres et contentieux, de leurs conséquences au niveau du Groupe et, le cas échéant, définir les provisions à constituer ainsi que les mesures préventives ou correctives.

1.6 – Risques financiers

Gestion de la trésorerie et des financements

La trésorerie euro du Groupe est centralisée au sein de la maison-mère par un système dit de "cash pooling" qui permet de consolider quotidiennement les excédents et les besoins de trésorerie des différentes sociétés et ainsi simplifier leur gestion.

La société met en œuvre une politique active d'optimisation de ses conditions de financement et de réalisation de ses opérations bancaires.

La trésorerie est totalement placée sur des produits monétaires purs, court ou moyen terme. Les placements financiers à plus de trois mois sont désormais enregistrés en immobilisations financières.

Gestion des risques politiques, de change et de taux

Les grands contrats sont couverts contre le risque politique de non-paiement.

Tous les efforts commerciaux sont faits pour être payés par nos clients dans la devise de nos dépenses : part française en euros et part locale en devise locale.

Les offres négociées en devises sont gérées soit par des polices spécifiques auprès de la COFACE soit par des opérations de marchés (options) si le coût n'est pas trop élevé.

Pour les commandes entrées en carnet et signées en devises, les risques de change euros sont remontés dans la maison-mère qui utilise, après compensation des différentes positions, soit les procédures de couverture de change COFACE, soit les marchés à terme par l'intermédiaire d'un réseau bancaire.

Les fluctuations de taux d'intérêt sont couvertes par des swaps de taux, si cette couverture est efficace. Les lignes de crédit, utilisables par des tirages, ne sont pas couvertes par des swaps de taux.

Risques patrimoniaux en devises

Les actifs financiers immobilisés en devises sont couverts soit par un emprunt libellé dans la même devise, soit par un swap de change de même devise que le patrimoine à couvrir.

I.4 — PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Projet d'affectation du résultat

Le résultat de la Société CNIM pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 466 071,90 euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le montant de ce bénéfice de la manière suivante :

Compte tenu de l'existence d'un report à nouveau, le résultat distribuable est de :

Report à nouveau avant affectation	259 799,51 €
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2010	466 071,90 €
Sous-total	725 871,41 €

L'Assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide de distribuer un dividende de 2,50 euros par action pour chacune des 3 028 110 actions composant le capital social, et fixe donc à 7 570 275,00 euros le montant global des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

- à hauteur de 725 871,41 euros au titre du bénéfice distribuable de l'exercice et ;
- à hauteur de 6 844 403,59 euros par prélèvement sur les réserves générales.

Le montant des réserves générales sera aussi ainsi ramené après ce prélèvement, de 75 105 880,67 euros à 68 261 477,08 euros.

Réserves générales avant distribution	75 105 880,67 €
Dividendes	(6 844 403,59) €
Réserves générales après distribution	68 261 477,08 €

Toutefois, la société étant autorisée à intervenir sur ses propres actions, il est précisé que les dividendes correspondant aux actions détenues par la société à la date de distribution et non versés à ce titre seront affectés au compte «Report à nouveau».

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2011. Le dividende ouvrira droit, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un abattement de 40% conformément aux dispositions du 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, étant précisé qu'une option leur est ouverte pour son assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire au taux de 18% conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, auquel s'ajouteront les contributions sociales.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices étaient les suivants :

(en euros)	2009	2008	2007
Nombre d'actions	3 028 110	3 028 110	3 028 110
Dividende	0,90	3,60	3,00

Il est proposé à l'Assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Actionnariat

Au 31 décembre 2010, les actionnaires suivants détenaient :

plus de 10 % des droits de vote :

- La société Soluni et Mme Christiane Dmitrieff ;
- La société Martin GmbH für Umwelt-und-Energietechnik ;
- La société Franeli, la société Frel et M. François Herlicq ;
- La Compagnie Nationale de Navigation.

plus de 5 % des droits de vote :

- néant.

plus de 3 % des droits de vote :

- CNIM Participation : fonds de participation des salariés.

I.5 — COMPTES CONSOLIDÉS

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Bilan	32
Compte de résultat	34
État du résultat global	35
Variation des capitaux propres	36
Tableau des flux de trésorerie	37
Annexe aux comptes consolidés	38

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre 2010

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES CONSOLIDÉS 2010

CNIM

État de la situation financière au 31 décembre 2010

ACTIF (en milliers d'euros)		31.12.2010	31.12.2009
	Notes	Net	Net retraité ⁽¹⁾
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	V.1	8 145	8 458
Goodwill	V.2	46 151	44 893
Immobilisations corporelles			
Terrains		13 842	13 737
Constructions		14 594	14 497
Installations techniques, matériels et outillages industriels		24 294	16 315
Autres		5 881	4 946
Immobilisations corporelles en cours		4 981	12 207
Avances et Acomptes		0	107
Sous-total immobilisations corporelles	V.3	63 592	61 809
Immobilisations financières			
Autres actifs financiers		2 402	3 792
Sous-total hors participations dans les entreprises associées	V.4	2 402	3 792
Participations dans les entreprises associées ⁽¹⁾	V.5	49 123	49 808
Sous-total immobilisations financières		51 525	53 600
Impôts différés		10 110	11 512
Total actif non courant		179 523	180 273
Actif courant			
Stocks et encours			
Matières premières		9 938	11 237
Marchandises		178	204
Produits finis		5 037	1 856
Encours de production		2 025	5 752
Sous-total stocks et encours		17 178	19 049
Avances et acomptes versés sur commandes		9 202	8 559
Clients et comptes rattachés	V.6	181 170	163 946
Produits à recevoir sur affaires en cours	V.6	126 902	120 261
Autres créances	V.6	32 263	45 938
Équivalents de trésorerie	V.8	55 459	28 375
Trésorerie	V.8	138 793	113 636
Charges constatées d'avance		6 039	3 514
Total actif courant		567 006	503 277
Actifs destinés à la vente	V.9	55 154	68 746
Total général		801 683	752 298

(1) Les comptes au 31 décembre 2009 tiennent compte de l'application d'IFRIC 12 qui génère une augmentation des postes "Participations dans les entreprises associées", "Réserves consolidées" pour un montant de 4 080 K€ et "Résultat net" pour un montant de 204 K€.

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2010	31.12.2009 Retraité ⁽¹⁾
Capitaux propres du Groupe			
Capital		6 056	6 056
Primes		7 237	7 237
Réserve légale		606	606
Réserves		82 429	108 263
Réserves consolidées ⁽¹⁾		51 948	26 763
Écart de conversion		(161)	(4 415)
Résultat net ⁽¹⁾		14 618	2 915
Capitaux propres du Groupe	V.10	162 733	147 425
Participations ne donnant pas de contrôle (Réserves)		840	207
Participations ne donnant pas de contrôle (Résultat)		(30)	(60)
Participations ne donnant pas de contrôle		810	147
Capitaux propres		163 543	147 572
Passif non courant			
Emprunts et dettes/établissements de crédit	V.11	89 153	67 538
Dérivés non courants		1 039	22
Provisions non courantes	V.12	32 634	27 562
Impôts différés	VII.1	2 521	2 495
Autres passifs non courants		15 893	31 603
Passif non courant		141 240	129 220
Passif courant			
Avances et acomptes reçus sur commandes		36 584	48 831
Fournisseurs		169 141	141 085
Dettes fiscales et sociales (hors impôt exigible)		86 445	94 322
Impôt exigible sur le résultat		5 268	1 166
Passif financier courant		22 235	19 733
Provisions courantes	V.12	27 912	22 110
Autres dettes		8 921	11 905
Produits constatés d'avance		116 164	104 477
Passif courant		472 670	443 629
Passif destinés à la vente	V.9	24 228	31 877
Total général		801 683	752 298

(1) Les comptes au 31 décembre 2009 tiennent compte de l'application d'IFRIC 12 qui génère une augmentation des postes "Participations dans les entreprises associées", "Réserves consolidées" pour un montant de 4 080 K€ et "Résultat net" pour un montant de 204 K€.

— COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

au 31 décembre 2010

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES CONSOLIDÉS 2010

CNIM

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2010	31.12.2009 Retraités ⁽¹⁾	31.12.2009 Publié
Chiffre d'affaires	VI.1	633 056	579 779	579 779
Production stockée et immobilisée		2 664	2 129	2 129
Subventions d'exploitation		9 835	10 764	10 764
Autres produits courants		11 135	5 026	5 026
Achats et variation de stocks		(330 200)	(292 977)	(292 977)
Autres achats externes		(94 192)	(106 583)	(106 583)
Impôts, taxes et assimilés		(5 981)	(8 740)	(8 740)
Salaires et traitements		(111 534)	(111 950)	(111 950)
Charges sociales		(46 536)	(49 328)	(49 328)
Participation		(684)	(146)	(146)
Sous-total charges de personnel		(158 754)	(161 424)	(161 424)
Dotations aux amortissements		(11 241)	(9 808)	(9 808)
Variation des provisions		(13 164)	18 398	18 398
Autres charges courantes		(10 725)	(10 623)	(10 623)
Sous-total résultat opérationnel courant		32 434	25 941	25 941
Autres produits et charges non courants	VI.2	(4 029)	(528)	(528)
Dépréciation du goodwill	VI.2	0	(1 000)	(1 000)
Résultat opérationnel	VI.2	28 405	24 413	24 413
Produits financiers				
Sur valeurs mobilières		176	555	555
Sur prêts et créances		1 154	1 336	1 336
Autres produits financiers		410	6	6
Sous-total produits financiers		1 740	1 896	1 896
Coût financier brut				
Dotations aux amortissements et dépréciations		(426)	(55)	(55)
Intérêts et charges financières		(2 289)	(2 059)	(2 059)
Sous-total coûts financiers		(2 715)	(2 114)	(2 114)
Produits/coûts financiers	VI.3	(975)	(218)	(218)
Gains de change		3 390	5 667	5 667
Pertes de change		(1 707)	(4 426)	(4 426)
Autres produits et charges financiers		37	27	27
Sous-total autres produits/charges financiers	VI.4	1 720	1 269	1 269
Résultat financier total		745	1 051	1 051
QP du résultat net des sociétés mises en équivalence ⁽¹⁾	VI.5	1 161	2 916	2 712
Résultat avant impôt		30 311	28 380	28 176
Charge d'impôt sur le résultat	VI.6	(7 620)	(1 539)	(1 539)
Résultat net des activités poursuivies		22 691	26 841	26 637
Résultat net des activités abandonnées	VI.7	(8 103)	(23 986)	(23 986)
Résultat net de la période		14 588	2 855	2 651
Dont résultat des participations ne donnant pas de contrôle		30	60	60
Dont résultat net des parts des propriétaires		14 618	2 915	2 711
Résultat net par action		4,9	1,0	0,9
Résultat net dilué par action		4,9	1,0	0,9
Résultat net des activités poursuivies		7,6	8,9	8,9
Résultat net des activités abandonnées		(2,7)	(8,0)	(8,0)

(1) Dans les comptes retraités au 31 décembre 2009, le résultat des sociétés mises en équivalence a été majoré de 204 K€ en application d'IFRIC 12.

— ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES CONSOLIDÉS 2010

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009 Retraité	31.12.2009 Publié
Résultat de l'exercice	14 588	2 855	2 651
Autres éléments du résultat global (brut d'impôt)			
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	4 258	2 996	2 996
Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	80	31	31
Partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	(1 167)	(1 339)	(1 339)
Impôt sur les éléments du résultat global			
Des pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	(28)	45	45
De la partie efficace des profits et des pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	97	(49)	(49)
Sous-total	3 240	1 684	1 684
Résultat global total	17 828	4 539	4 335
Dont résultat attribuable aux participations ne donnant pas de contrôle	(26)	(61)	(61)
Dont résultat attribuable aux propriétaires	17 854	4 600	4 396

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES CONSOLIDÉS 2010

CNIM

(en milliers d'euros)	Capitaux propres du Groupe									
	Capital	Prime	Réserve de réévaluation AFS	Réserve couverture	Autres réserves	Écart de conversion	Résultat consolidé	Total	Participations ne donnant pas de contrôle	Total
Au 01/01/2009	6 056	7 237	(161)	1 482	116 906	(7 413)	26 484	150 591	218	150 809
Affectation du résultat 2008					26 484		(26 484)	0		0
Distribution					(10 675)			(10 675)	(1)	(10 676)
Résultat 2009							2 711	2 711	(60)	2 651
Variation de périmètre								0	(9)	(9)
Annulation actions propres					(1 171)			(1 171)		(1 171)
Autres éléments du résultat global			76	(1 388)		2 997		1 685	(1)	1 684
Au 31/12/2009										
Publié	6 056	7 237	(85)	94	131 544	(4 416)	2 711	143 141	147	143 288
IFRIC 12					4 080		204	4 284		4 284
Au 31/12/2009										
Retraité	6 056	7 237	(85)	94	135 624	(4 416)	2 915	147 425	147	147 572
Au 01/01/2010	6 056	7 237	(85)	94	135 624	(4 416)	2 915	147 425	147	147 572
Augmentation de capital										0
Affectation du résultat 2009					2 915		(2 915)			0
Distribution					(2 657)			(2 657)		(2 657)
Résultat 2010							14 618	14 618	(30)	14 588
Variation de périmètre ⁽¹⁾									689	689
Annulation opérations sur actions propres					111			111		111
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾			80	(1 098)		4 254		3 236	4	3 240
Autres										0
Au 31/12/2010	6 056	7 237	(5)	(1 004)	135 993	(162)	14 618	162 733	810	163 543
(1) Acquisition de la société Verbalys										
(2) Mouvements de 2010										
			(1 168)							
			80							
			70							
			4 254							
Total			3 236							

— TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES CONSOLIDÉS 2010

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009 Retraité
Résultat net total des activités poursuivies	22 691	26 841
Résultat net total des activités abandonnées	(8 103)	(23 986)
Résultat net total	14 588	2 855
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(1 161)	(2 916)
Élimination des amortissements et provisions	20 168	3 303
Élimination des plus ou moins values de cession	(9 366)	(2 098)
Élimination des produits de dividendes	313	(27)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôt	24 542	1 117
Élimination de la charge d'impôt	6 858	(8 220)
Élimination du coût de l'endettement financier net	1 551	2 077
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	32 951	(5 026)
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées au personnel)		
Stocks	4 945	4 017
Avances et acomptes versés	(1 089)	6 711
Variation des clients et autres créances	(12 642)	10 867
Avances et acomptes reçus	(29 277)	(9 520)
Variation des fournisseurs et autres dettes	22 773	50 673
Total	(15 290)	62 748
Impôts payés	5 892	(3 261)
Flux net généré par (affecté à) l'activité (A)	23 553	54 461
Acquisition d'intérêts donnant le contrôle/cession d'intérêts conduisant à la perte de contrôle ⁽¹⁾	9 676	(4 680)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13 125)	(14 299)
Acquisition d'actifs financiers	48	(392)
Variation des avances et prêts consentis	(396)	(113)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 664	726
Cession d'actifs financiers	378	20
Dividendes reçus	2 939	282
Autres flux liés aux investissements		2 000
Flux net provenant des (affecté aux) investissements (B)	8 184	(16 456)
Dividendes versés par la société mère	(2 656)	(10 674)
Dividendes versés aux minoritaires	0	(1)
Cession (acquisition) nette d'actions propres	86	(1 157)
Émissions d'emprunts	21 960	4 183
Remboursements d'emprunts	(2 478)	(55 132)
Intérêts financiers versés	(1 547)	(2 056)
Flux net provenant du (affecté au) financement (C)	15 365	(64 837)
Incidence de la variation des taux de change (D)	3 138	119
Variation de trésorerie A + B + C + D	50 240	(26 713)
Trésorerie de clôture		
Équivalents de trésorerie	55 459	28 375
Disponibilités	138 793	113 635
Concours bancaires courants	(16 760)	(13 648)
Comptes courants filiales	256	(854)
Trésorerie des activités poursuivies	177 748	127 508
Variation de trésorerie	50 240	(26 713)

(1) Dont trésorerie des sociétés entrantes 4 030 K€ et trésorerie des sociétés sortantes 2 532 K€.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I.	Informations générales	39
I.1	Présentation des états financiers	40
I.2	Principales estimations	40
II.	Périmètre de consolidation	41
II.1	Méthodes de consolidation	41
II.2	Sociétés consolidées par intégration globale	41
II.3	Sociétés mises en équivalence	42
III.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	42
III.1	Méthodes de conversion	42
III.2	Immobilisations corporelles et incorporelles	42
III.3	Coûts d'emprunt	44
III.4	Goodwill	44
III.5	Actifs financiers non courants	45
III.6	Valorisation des stocks et en-cours	45
III.7	Contrats à long terme	45
III.8	Autres créances courantes et autres dettes courantes	45
III.9	Équivalents de trésorerie	46
III.10	Provisions pour risques et charges	46
III.11	Impôts différés	46
III.12	Avantages du personnel	46
III.13	Opérations en devises différentes de la monnaie fonctionnelle des entités consolidées	46
III.14	Couverture du risque taux	47
III.15	Trésorerie et équivalents de trésorerie	47
III.16	Actions propres	47
III.17	Résultat par action	47
III.18	Informations sectorielles	47
III.19	Actifs et passifs éventuels	47
III.20	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	47
III.21	Concessions de services publics	48
IV.	Événements importants de la période	48
V.	Annexes Bilan	49
VI.	Annexes Résultat	65
VII.	Autres annexes	69

— ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Cette annexe fait partie intégrante des comptes consolidés au 31 décembre 2010

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES CONSOLIDÉS 2010

I – Informations générales

Le Groupe CNIM rassemble 60 sociétés dont CNIM SA est la société mère.

Il s'agit d'une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance dont le Siège Social est situé 35, rue de Bassano, 75008 Paris.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

1) Normes adoptées par l'UE en 2010

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRS 3 (Révisée) – Regroupement d'entreprises (cf. note III.4) ;
 - Amendements d'IAS 27 – États financiers consolidés et individuels. D'application prospective, ces révisions ont été sans incidence sur la comptabilisation des regroupements et des variations de pourcentages d'intérêts antérieurs au 1^{er} janvier 2010 lesquelles ont été comptabilisés selon les principes comptables définis par IFRS 3 et IAS 27.
- En revanche, ces 2 textes modifient sensiblement la façon dont les regroupements et les variations d'intérêts dans une filiale (avec et sans perte de contrôle) sont comptabilisés. Les principaux changements affectant la comptabilisation des regroupements concernent l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle (anciennement les "Intérêts minoritaires"), la comptabilisation des frais de transaction, la comptabilisation initiale et ultérieure des clauses de rémunération éventuelle, et les acquisitions par étape. En ce qui concerne IAS 27R, les modifications essentielles portent sur la comptabilisation des pertes de contrôle et les variations de pourcentages d'intérêt sans perte de contrôle.

En outre, en raison des amendements apportés par la norme IAS 27 révisée applicables prospectivement, certaines informations requises par IAS 7 "État des flux de trésorerie" et IAS 1 "Présentation des états financiers" (et plus spécifiquement au tableau de variation des capitaux propres) et affectée par ces changements, sont présentées de façon rétrospective.

- Améliorations annuelles des normes IFRS (mai 2008) – amendement d'IFRS 5 relatif au reclassement en "Actifs détenus en vue de la vente" de tous les actifs et passifs d'une filiale destinée à être cédée même si le groupe conserve un intérêt résiduel. Cet amendement est applicable en même qu'IAS 27R et IFRS 3R.
- Amendements d'IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : éléments éligibles à la couverture.

– Améliorations aux IFRS – avril 2009 – Ces améliorations ont visé pour l'essentiel les normes :

- IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées" pour clarifier la nature des informations requises au titre des groupes d'actifs reclassés en "Actifs détenus en vue de la vente",
- IFRS 8 "Secteurs opérationnels" pour supprimer l'obligation de communiquer une information sur le montant des actifs sectoriels lorsque cette information n'est pas fournie régulièrement au décideur opérationnel (alignement sur la disposition équivalente sur les passifs sectoriels),
- IAS 1 "Présentation des états financiers", afin de préciser que la possibilité pour le porteur de dénouer un instrument de dette convertible en instruments de capitaux propres dans les 12 mois n'a pas d'incidence sur le classement courant/non courant,
- IAS 7 "État des flux de trésorerie" pour indiquer que seules les dépenses ayant donné lieu à la reconnaissance d'un actif au bilan pouvaient être classées dans les flux d'investissement,
- IAS 17 "Contrat de location" sur la : qualification des contrats portants sur des terrains,
- IAS 18 "Produits des activités ordinaires" en introduisant des critères permettant d'apprécier quand une entité agit en tant qu'agent ou 'principal' dans une transaction commerciale,
- IAS 36 "Dépréciation d'actifs" pour clarifier que l'unité la plus large à laquelle le goodwill doit être alloué est le secteur opérationnel selon IFRS 8,
- IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" afin de préciser le traitement des contrats portants sur l'acquisition/cession d'une activité et l'événement déclenchant le recyclage en résultat dans une relation de couverture de flux de trésorerie.

– Amendement d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions – transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

– IFRIC 12 – Accords de concessions de services (cf. note III.21).

– IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires – cette interprétation indique la façon dont il convient de comptabiliser une distribution de dividendes en nature à l'ensemble des actionnaires de l'entité. Elle est sans incidence sur les comptes du groupe.

– IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients (applicable pour tous les transferts d'actifs provenant de clients intervenus après le 1^{er} juillet 2009 – indépendamment du début de l'exercice).

Ces nouvelles normes et interprétations n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2010, à l'exception d'IFRIC 12.

2) Normes publiées par l'IASB, applicables au 1^{er} janvier 2010, mais adoptées par l'UE à une date ultérieure

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2010 est sans incidence sur les comptes du groupe CNIM :

- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers.
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.
- Amendement d'IFRS 1 – Présentations des Instruments Financiers
- Amendement d'IAS 1 – Présentations des états financiers.

3) Normes adoptées par l'UE au 31 décembre 2010, mais dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010

Le Groupe CNIM a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droits (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2010) ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres – (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010) ;
- Amendement d'IFRIC 14 – Paiements d'avance d'exigences de financement minimal (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011) ;
- IAS 24 révisée – Informations à fournir sur les parties liées (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011).

4) Normes non adoptées par l'UE au 30 juin 2010 et d'application non obligatoire au 1^{er} janvier 2010 selon l'IASB

- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS (mai 2010) (applicables au Groupe à compter du 1^{er} janvier 2011). Ces amendements ont été adoptés par l'Union Européenne le 22 février 2011 ;
- IFRS 7 : Disclosures – Transfers of Financial Assets (applicable à compter du 1^{er} juillet 2011) ;
- IAS 12 : Deferred Tax – Recovery of Underlying Assets (applicable à compter du 1^{er} janvier 2012).

I.1 – Présentation des états financiers

Le Groupe CNIM présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS1 révisée "Présentation des états financiers".

Bilan

Les postes du bilan sont présentés selon la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

Compte de résultat

Le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

La préparation des états financiers en normes IFRS au 31 décembre 2010 repose sur les normes et interprétations publiées à cette date, adoptées par l'Union Européenne et le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2010.

I.2 – Principales estimations

Le Groupe CNIM peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les principales sources d'estimations et de jugements comptables significatives concernent les opérations liées aux contrats long terme, l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers, l'estimation de la valeur résiduelle des écarts d'acquisition et l'évaluation des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables.

En matière d'estimation sur les contrats long terme, chaque contrat fait l'objet d'une fiche prévisionnelle de résultat à terminaison et le résultat à l'avancement est calculé en fonction de ce résultat à terminaison.

En matière de litige, le groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, les provisions nécessaires.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, ou dès qu'un indice de perte de valeur est identifié. Ce test permet de déterminer si la valeur nette comptable excède ou non leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est généralement déterminée en fonction d'une estimation par le Groupe des flux de trésorerie futurs attendus des actifs ou des

unités génératrices de trésorerie évalués, ces flux étant actualisés en utilisant un taux estimé par le Groupe, ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession, dans le cas d'actifs destinés à la vente.

II – Périmètre de consolidation

II.1 – Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20 %.

CNIM est la société mère du Groupe.

II.2 – Sociétés consolidées par intégration globale

Société	Siège social	% de contrôle
BABCOCK INTERNATIONAL ⁽¹⁾	Belgique	100 %
BABCOCK SERVICES	Maroc	100 %
BABCOCK WANSON	France	100 %
BABCOCK WANSON CALDEIRAS	Portugal	100 %
BABCOCK WANSON ESPAÑA	Espagne	100 %
BABCOCK WANSON ITALIANA	Italie	100 %
BABCOCK WANSON HOLDING (ex- B.E.)	France	100 %
BABCOCK WANSON MAROC	Maroc	98,10 %
BABCOCK WANSON UK	Grande-Bretagne	100 %
BABCOCK WANSON USA	États-Unis	99,798 %
BERTIN SERVICE AEROSPACE	France	100 %
BERTIN TECHNOLOGIES	France	100 %
CB SERVICES	Algérie	100 %
CNIM AZERBAIDJAN	Azerbaïdjan	100 %
CNIM CZ Sro – ex- CNIM BABCOCK CENTRAL EUROPE	République Tchèque	100 %
CNIM BABCOCK POLSKA	Pologne	100 %
CNIM CANADA	Canada	100 %
CNIM ECS	Grande-Bretagne	100 %
CNIM ENGINEERS	Émirats Arabes Unis	100 %

Société	Siège social	% de contrôle
CNIM ESC UK Ltd	Grande-Bretagne	100 %
CNIM INDUSTRIE	France	100 %
CNIM INSERTION (ex- STOMA)	France	70 %
CNIM KFT	Hongrie	100 %
CNIM HONG KONG	Hong Kong	99,99 %
CNIM NETHERLANDS BV	Pays-Bas	100 %
CNIM NETHERLANDS INDUSTRIE	Pays-Bas	100 %
CNIM OUEST ARMOR	France	100 %
CNIM RUS	Russie	100 %
CNIM SAOUDI	Arabie Saoudite	94 %
CNIM SINGAPORE	Singapour	100 %
CNIM Technologie FZC	Émirats Arabes Unis	100 %
CNIM THIVERVAL GRIGNON	France	100 %
CNIM TRANSPORT EQUIPEMENT	Chine	100 %
CNIM TRANSPORT HOLDING	France	100 %
CNIM TRANSPORT FRANCE	France	100 %
CURTIS DOOR PROPERTIES	Canada	100 %
EKOMZ	Russie	70 %
LAB	France	100 %
LAB GmbH	Allemagne	100 %
M.E.S. ENVIRONMENTAL	Grande-Bretagne	100 %
PANTECH	France	100 %
9215-7775 QUEBEC	Canada	100 %
SCI 35, rue de Bassano	France	99,80 %
BERTIN PHARMA (ex- Spi-Bio)	France	100 %
UTE CNIM-SENER BILBAO	Espagne	75 %
VERBALYS ⁽²⁾	France	83,7 %
VECSYS ⁽²⁾	France	67,9 %
VECSYS DATAPROD ⁽²⁾	France	83,7 %

(1) Cette société entre dans le périmètre de consolidation par création.

(2) Ces sociétés entrent dans le périmètre de consolidation par acquisition.

Sortie de périmètre

Société	Siège social	% de contrôle
ACCORD LIFT SERVICES ⁽¹⁾	Royaume-Uni	100 %
ATENA ⁽¹⁾	France	100 %
CNIMEX ⁽¹⁾	Mexique	100 %
BABCOCK WANSON AG ⁽²⁾	Suisse	100 %

(1) Cession.

(2) Mise en liquidation.

Les sociétés Ellipse, Biotec et IDPS ont été fusionnées par Transmission Universelle de Patrimoine dans la société Bertin Pharma (ex-Spi-Bio).

La société CNIM CZ Sro a été fusionnée dans la société CNIM Babcock Central Europe renommée CNIM CZ Sro.

II.3 – Sociétés mises en équivalence

Société	Siège social	% de contrôle
CCUAT ⁽¹⁾	France	49,88 %
CSBC ⁽¹⁾	Jersey	50 %
DUDLEY WASTE SERVICES Ltd ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	33,33 %
ENERGONUT ⁽²⁾	Italie	40,00 %
HANFORD WASTE SERVICES HOLDING Ltd ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	34,75 %
HANFORD WASTE SERVICES ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	34,75 %
MES SELCHP ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	50 %
SELCHP ⁽¹⁾	Grande Bretagne	24,38 %
WOLVERHAMPTON WASTE SERVICES Ltd ⁽¹⁾	Grande-Bretagne	33,33 %
CNIM DEVELOPMENT ⁽¹⁾	Luxembourg	50 %
TECHNOPLUS INDUSTRIE ⁽²⁾	France	34,79 %

(1) Contrôle conjoint

(2) Influence notable.

La société Sud Mécanique a été fusionnée par Transmission Universelle de Patrimoine dans la société Technoplus Industrie.

III – Principes comptables et méthodes d'évaluation

III.1 – Méthodes de conversion

Les états financiers du Groupe sont établis en Euro (€), qui est la monnaie de fonctionnement et de présentation de la société mère.

Pour les sociétés étrangères, les postes du bilan sont convertis au taux de clôture de l'exercice et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice,

dans la mesure où ce dernier constitue une correcte approximation de ce qui serait obtenu avec le taux observé à la date de chaque transaction.

Les différences de conversion résultant de ce traitement sont inscrites en capitaux propres.

Cours contre euros retenus pour les devises :

	Cours de clôture		Cours moyen	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Dirham EAU	0,203780	0,189010	0,205570	0,195990
Manat Azerbaïdjanais	0,946970	0,869640	0,946610	0,894010
Livre Sterling	1,161780	1,126000	1,166030	1,122900
Dollar Hong Kong	0,096290	0,089520	0,097190	0,092830
Dollar Canadien	0,750640	0,661030	0,733120	0,631060
Dollar US	0,748390	0,694160	0,755090	0,719600
Dollar de Singapour	0,583570	0,495200	0,554330	0,494540
Couronne Tchèque	0,039900	0,037770	0,039550	0,037840
Dinar Algérien	0,009660	0,009560	0,010090	0,009910
Forint Hongrois	0,003600	0,003700	0,003630	0,003570
Peseta Mexicaine	0,060430	0,052850	0,059800	0,053280
Yuan Chinois	0,113350	0,101680	0,111550	0,105340
Zloty Polonais	0,251570	0,243640	0,250390	0,231350
Franc Suisse	0,799740	0,674040	0,724900	0,662340
Dirham Marocain	0,089500	0,088460	0,089660	0,088910
Ryial – Arabie Saoudite	0,199550	0,185080	0,201270	0,192010
Rouble - Russie	0,024500	0,023170	0,024860	0,022670

III.2 – Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations.

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur (par comparaison à la valeur recouvrable) et leur durée d'utilité est révisée au 31 décembre.

Pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, le test de perte de valeur est effectué dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an au 31 décembre dans le cadre du test de perte de valeur du goodwill.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les logiciels informatiques et les frais de recherche et de développement.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

	Durée
Concessions, brevets et licences	De 5 à 10 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 5 ans
Frais de développement	5 ans

Concessions, brevets et licences

Les durées d'utilité retenues correspondent à la période la plus courte entre celle évaluée à partir de facteurs économiques et celle évaluée à partir des facteurs juridiques.

Frais de Recherche et de Développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés à l'actif dès lors qu'ils satisfont aux critères d'activation (principalement rentabilité future de l'activité développée).

Les dépenses de développement non dissociables des contrats ne sont pas immobilisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Le coût des immobilisations corporelles est le prix d'achat majoré des frais directement attribuables et nécessaires à l'utilisation du bien prévue par la direction et des frais de financement avant la mise en service.

En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'une même immobilisation corporelle dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition mais sous déduction, le cas échéant, d'une valeur résiduelle.

Seuls les bâtiments ont été affectés d'une valeur résiduelle de 10 % de la valeur du génie civil. La durée d'amortissement reste la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

	Durée	Valeur résiduelle
Bâtiments génie civil	30 ans	10 %
Aménagements d'installations	10 ans	
Voiries	20 ans	
Matériel et outillage	10 ans	
Éléments roulants (portique, pont, grue)	De 5 à 8 ans	
Petit matériel	8 ans	
Outillage	5 ans	
Appareils de contrôle	8 ans	
Matériel de transport (véhicules automobiles)	4 ans	
Petit matériel de manutention	5 ans	
Mobilier et matériel de bureau	Entre 5 à 10 ans	
Matériel de sécurité	4 ans	
Matériel informatique	2 à 5 ans	

Contrats de locations

Conformément à la norme IAS 17, les biens financés par un contrat de location qui, en substance, transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire sont considérés comme des biens pris en location-financement.

Ils sont comptabilisés à l'actif au bilan en immobilisations corporelles au minimum de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Au passif, la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières.

Les actifs immobilisés sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure.

Les paiements effectués au titre de contrats de location-simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

III.3 – Coûts d'emprunt

Le Groupe appliquait le traitement alternatif proposé par l'IAS 23. En conséquence l'amendement apporté dans l'IAS 23 et consistant à supprimer l'option de comptabilisation des frais financiers est sans incidences sur le mode de comptabilisation des actifs éligibles. Ce traitement consiste à incorporer dans le coût de l'actif correspondant les coûts d'emprunts spécifiques encourus pendant la période de construction ou d'acquisition de l'actif qualifié.

III.4 – Goodwill

Comptabilisation des regroupements d'entreprise

1) Après révision de la norme IFRS3 en 2008

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée, i.e. selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les différentes composantes de l'acquisition sont comptabilisées à leur juste valeur sauf exception. Ainsi :

- la rémunération transférée est évaluée à sa juste valeur. Elle inclut les clauses de rémunération éventuelle également évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition laquelle prend en compte toutes les probabilités de survenance. Classées en dettes ou en capitaux propres en fonction de leur nature, les engagements classés en dettes, sont par la suite réévalués à la juste valeur et leur variation comptabilisée en résultat ;
- les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont encourus et les services reçus ;
- cas d'acquisition partielle, les intérêts minoritaires devenus "Participations ne donnant pas le contrôle" sont évalués sur option déterminée pour chaque regroupement, soit pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis (méthode similaire à celle d'IFRS 3), soit à leur juste valeur ;
- en cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat de l'exercice.
- Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Le goodwill représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et le cas échéant de la valeur des « intérêts/participations ne donnant pas le contrôle » sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. En fonction de l'option retenue pour la valorisation de ces intérêts lors de la prise de contrôle, le goodwill reconnu représente soit la seule quote-part acquise par le Groupe (goodwill partiel) soit la part du groupe et la part des intérêts non contrôlés (goodwill complet)

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

2) Avant révision de la norme IFRS3 en 2008

Sous IFRS 3, les regroupements d'entreprises étaient également comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. À la différence d'IFRS 3R :

- les frais d'acquisition faisaient partie du coût d'acquisition ;
- les clauses d'ajustements de prix faisaient également partie du coût si le paiement était probable et évaluable de manière fiable et les modifications du montant venaient en correction du coût et affectaient par conséquent le montant de l'écart d'acquisition ;
- les intérêts minoritaires ne pouvaient être comptabilisés que sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis ;
- enfin, en cas d'acquisition par étape, le principe du coût s'appliquait et, ie le coût d'acquisition total correspondait à la somme des coûts de chaque tranche acquise, la réévaluation de la quote-part d'actif net antérieurement détenue était comptabilisée comme une réévaluation ;
- les goodwill négatifs étaient comptabilisés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

3) Acquisition/cession de participations ne donnant pas le contrôle

À partir du 1^{er} janvier 2010, les variations de pourcentages d'intérêt dans les filiales sans changement de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capital, directement en capitaux propres. Avant l'application de ce texte, et en l'absence de précision des normes, le groupe comptabilisait la différence entre le prix payé (pour les acquisitions) ou reçu (en cas de cession) et la valeur comptable des intérêts minoritaires (devenu "parts d'intérêt ne donnant pas le contrôle") acquis/cédés, en goodwill (en cas d'acquisition) ou en résultat (en cas de cession).

Tests de perte de valeur

Les goodwill ne sont pas amortis mais, font l'objet d'un test de perte de valeur (impairment test), au minimum une fois par an et dès lors qu'apparaissent des indices de perte de valeur. Pour ce test, les Goodwill sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Les regroupements d'UGT correspondent aux trois secteurs du groupe (Environnement, Énergie et Services et Innovations et systèmes).

La méthode de test de perte de valeur retenue par le Groupe est la suivante :

- élaboration des flux de trésorerie sur 5 ans après impôt normatif ;

- actualisation des flux à l'infini au coût moyen pondéré du capital (Weight Averaged Cost Of Capital – WACC) ;
- prise en compte d'un taux de croissance à l'infini ;
- comparaison entre les valeurs d'utilité des UGT et les valeurs nettes comptables des actifs (y compris les goodwill).

III.5 – Actifs financiers non courants

Les principes de comptabilisations d'évaluation et de présentation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" et par la norme IAS 32 "Instruments financiers : présentation".

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les dépôts de garantie versés afférents aux instruments dérivés, les instruments dérivés actifs, les prêts et créances.

En application de la norme IFRS 7, des informations sur les actifs et passifs sont communiquées dans les notes annexes ou dans le rapport général du Directoire.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués par des titres et d'autres immobilisations financières. Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur.

Pour les sociétés non cotées, la juste valeur s'apprécie en fonction des perspectives de rentabilité résultant des dernières estimations du management, de la quote-part de situation nette détenue et de la valeur de l'actif net réévalué. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres sauf lorsqu'un test de dépréciation conduit à reconnaître une baisse significative ou prolongée de la valeur du titre.

À la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur juste valeur, déterminée généralement en fonction de la quote-part détenue dans les capitaux propres de chaque société, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Prêts et créances

Ils comprennent les créances rattachées à des participations non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables.

À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une dépréciation est enregistrée en résultat lorsque la valeur recouvrable du prêt ou de la créance est inférieure à sa valeur comptable.

III.6 – Valorisation des stocks et encours

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût moyen pondéré et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à la valeur nette de réalisation connue ou lorsqu'un sous-emploi d'une partie du stock doit être envisagé.

Encours de production

Les en-cours de production sont valorisés en tenant compte de la totalité des éléments constitutifs de leur prix de revient à l'exception des frais d'administration générale, commerciaux et financiers qui sont soldés en charge au cours de chaque exercice.

III.7 – Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le pourcentage d'avancement réel de l'opération.

Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison.

Lorsque les prévisions de résultat font apparaître une perte, une provision pour perte à terminaison est inscrite dans le passif non courant du bilan.

À l'achèvement des contrats, seules restent au bilan les dépenses qui restent à encourir. Elles font l'objet d'une provision pour charges inscrite dans le passif courant du bilan.

Les paiements partiels reçus sur ces contrats dits de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif sur la ligne "Avances et acomptes reçus sur commandes".

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des facturations intermédiaires est déterminé. Si ce montant net est positif, il correspond au montant dû par le client et est comptabilisé à l'actif sur la ligne "Clients et comptes rattachés". Si ce montant net est négatif, il correspond au montant dû au client et est comptabilisé au passif sur la ligne "Produits constatés d'avance".

III.8 – Autres créances courantes et autres dettes courantes

Les créances et dettes (hors actifs et passifs financiers) sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation en fonction de leurs difficultés éventuelles de recouvrement.

III.9 – Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur, déterminée au cours du dernier jour de l'exercice pour les titres cotés, les SICAV et les parts de fonds communs de placement. Les variations de justes valeurs sont comptabilisées en résultat.

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placement ayant une maturité de 3 mois ou moins.

Les intérêts courus non échus sont comptabilisés seulement lorsqu'ils sont identifiables (bons du Trésor à taux fixe, certificats de dépôt, comptes à terme).

III.10 – Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable,
- il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Ces postes comprennent principalement :

- A-** les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base de notre estimation du risque de sortie de ressource encouru,
- B-** les provisions pour garanties données aux clients évaluées sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé sur des affaires de même nature,
- C-** les provisions pour pertes à terminaison compte tenu de la méthode de l'avancement figurent au passif du bilan,
- D-** les provisions pour charges restant à engager sur affaires liquidées,
- E-** les provisions pour indemnités de départ à la retraite (cf. note III.12).

Les provisions pour charges sur affaires sont classées en passif courant. Les autres provisions figurent au passif non courant.

III.11 – Impôts différés

Les impôts différés sont enregistrés au bilan et au compte de résultat consolidés et résultent :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur,
- des différences existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan,
- des retraitements et éliminations imposés par la consolidation et non comptabilisés dans les comptes individuels,
- de l'activation des déficits fiscaux.

Ces impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à la date prévue de retournement, selon la méthode du report variable.

Les impôts différés actifs sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel les différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. Pour apprécier la capacité de la société à récupérer ces actifs, il est tenu compte des éléments suivants :

- historique des résultats fiscaux ;
- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- part des charges ponctuelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluses dans les pertes passées.

Le groupe CNIM a opté pour la qualification de la cotisation sur la valeur ajoutée (C.V.A.E) en tant qu'impôt sur le résultat. Conformément aux dispositions d'IAS 12, des impôts différés sont constatés à ce titre.

III.12 – Avantages du personnel

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe sont celles édictées par la norme IAS 19.

Les engagements en matière d'avantages au personnel sont calculés selon la méthode dite prospective avec projection des droits en fin de carrière. Les montants relatifs aux plans dont les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

La valorisation du montant de ces engagements, lorsqu'ils sont représentatifs de prestations définies, est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée.

Parmi les options offertes par IAS 19 concernant la comptabilisation des écarts actuariels postérieurs au 1er janvier 2004, le Groupe a choisi de maintenir la méthode dite du « corridor » : les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent la plus grande des deux valeurs suivantes :

- 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies ;
- 10 % de la juste valeur des actifs du régime.

La fraction excédant 10 % est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité attendue des salariés concernés.

Les effets des dispositions légales de report de l'âge de départ en retraite sont traités en écarts actuariels.

III.13 – Opérations en devises différentes de la monnaie fonctionnelle des entités consolidées

Les opérations en devises sont enregistrées au cours historique en vigueur à la date de transaction. A chaque clôture, les actifs et

passifs monétaires en devises sont convertis au cours de clôture. Les différences de change en résultant sont enregistrées en résultat financier.

Les créances et les dettes en devises faisant l'objet de couvertures individualisées sont comptabilisées au cours spot garanti par la couverture.

Les achats et ventes de devises à terme réalisés dans le cadre d'opérations de couverture de change sont des instruments dérivés évalués à leur juste valeur à la clôture.

Les actifs libellés en devises sont couverts par des swaps de change. Les swaps de change sont des dérivés évalués à leur juste valeur.

Dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie, les variations de juste valeur d'instruments dérivés sont comptabilisées en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace. Les montants stockés en capitaux propres sont recyclés en résultat lorsque la transaction couverte affecte elle-même le résultat.

III.14 – Couverture du risque de taux

Les emprunts contractés à taux variables font l'objet de contrats de swap lorsque l'exposition de la Société au risque de variation des flux de trésorerie futurs est considérée comme significative.

Les swaps de taux sont évalués à leur juste valeur à la clôture.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture, puis recyclées en résultat lors du débouclage de l'élément couvert.

III.15 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ne sont pas soumis à un risque de variation de valeurs significatives.

Ils comprennent également les fonds classés en monétaires euros par l'AMF et ayant un rendement proche de l'Eonia capitalisé.

III.16 – Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôts.

III.17 – Résultat par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de

l'impact maximal de la conversion des actions potentielles dilutives : il n'existe pas de plan de souscription d'actions.

III.18 – Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, les secteurs d'activité sont les suivants :

Environnement

Centres de traitement de déchets ménagers et de biomasse avec valorisation énergétique, systèmes d'épuration des fumées, exploitation.

Énergie

CNIM Babcock Services : maintenance et réhabilitation de chaudières industrielles, d'usines de traitement de déchets ménagers, installation et réhabilitation de chaufferies, mises aux normes.

Babcock Wanson : chaudières industrielles, traitement de l'air, traitement de l'eau et services associés.

Innovation & Systèmes

Prestations d'études technologiques et mises à disposition sur projets clients de compétences techniques (ingénieurs de haut niveau).

Prestations de services dédiées à la recherche pharmaceutique ainsi que de développement et distribution de produits de biotechnologie.

Prestations de services en mécanique et électronique embarquée.

Systèmes avancés : systèmes complexes, équipements et technologies avancées pour la Défense, l'Industrie spatiale et la recherche scientifique.

Chacun des secteurs est dirigé par son représentant au Directoire de CNIM.

III.19 – Actifs et passifs éventuels

Une obligation constitue un passif éventuel si le montant ne peut être estimé avec suffisamment de fiabilité, ou s'il est improbable que celle-ci donne lieu à une sortie de ressource. Les passifs éventuels qui constituent des engagements du Groupe et ne sont pas comptabilisés au bilan, sauf s'ils sont identifiés dans le cadre des acquisitions. Dans ce dernier cas, ils font partie des éléments identifiables reconnus.

III.20 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an.

Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers (cf. annexes V.9 et VI.7). Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente.

Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée au compte de résultat et dans l'état des flux de trésorerie.

III.21 – Concessions de services publics

Interprétation IFRIC 12

Cette interprétation, relative aux concessions de services publics, a été adoptée par la Commission Européenne en mars 2009 pour une application obligatoire à compter de l'exercice 2010.

Le champ d'application de cette interprétation couvre les accords de concessions de services publics si :

- le concédant contrôle ou réglemente les services à fournir par le concessionnaire, détermine à qui ils doivent être fournis et à quel tarif ;
- le concédant dispose d'un contrôle sur l'infrastructure concédée, lorsque l'accord arrive à son terme.

En échange de la réalisation de l'infrastructure, le concessionnaire reçoit :

- soit un actif financier lorsqu'il a un droit inconditionnel à recevoir des montants de trésorerie ;
- soit un actif incorporel représentatif du droit à facturer les utilisateurs du service concédé, sans garantie du montant total à recevoir.

Le Groupe est concerné par l'interprétation IFRIC 12 au titre des sociétés de projet anglaises HWS, DWS, WWS (cf. note V.5) qui ont réalisé des usines d'incinération d'ordures ménagères et sont rémunérées par les organismes publics (Conseils municipaux) via un prix de traitement à la tonne et un tonnage minimum contractuel.

Ces contrats présentent donc des caractéristiques mixtes, la part relevant du tonnage minimum contractuel représentant un actif financier, et la part relevant des quantités traitées au-delà de ce tonnage minimum représentant un actif incorporel.

Dans le cas de retraitement en actif financier, une part du chiffre d'affaires est retraitée en remboursement de créance.

Dans le cas de retraitement en actif incorporel, il est tenu compte d'un amortissement linéaire de cet actif sur la période de concession.

Les sociétés concernées par l'interprétation IFRIC 12 étant consolidées par mise en équivalence, l'impact de l'application de cette interprétation au 1^{er} janvier 2009 a un impact sur deux postes du bilan consolidé : capitaux propres/titres mis en équivalence, avec une augmentation de chacun de ces postes de 4 080 K€, pour les trois sociétés concernées et compte tenu du pourcentage de contrôle. Au 31 décembre 2009, l'impact au compte de résultat de l'application de cette interprétation est de 204 K€.

IV – Événements importants de la période

1) Dans le cadre de l'arrêt de l'activité "Transport" décidé en septembre 2009, les sociétés à céder étaient : CNIM Canada, CNIM Hong Kong, CNIM Singapore, CNIM Transport France, CNIM KFT, ATENA, CNIM Transport Équipement, Curtis Doors Properties, Curtis Canada, Curtis Doors Systems US*, Curtis Doors Systems UK*, Curtis Doors Inc*, Accord Lift Services, CNIMEX, CNIM Escalator UK, et les activités transports incluses chez CNIM SA.

Au 31 décembre 2010 les sociétés suivantes ont été cédées ou liquidées :

- les sociétés Atena, Accord Lift Services, CNIMEX ont été cédées en février et mars 2010 ;
- l'immobilier de la société Curtis Doors Properties a été cédé en mars 2010 ;
- la société CNIM Esc UK est en cours de liquidation ;
- l'activité "Maintenance" de la succursale CNIM Belgique a fait l'objet d'un contrat de cession signé fin octobre 2010 ;
- les activités de CNIM Transport France et de CNIM Canada ont fait l'objet de cessions partielles, sous forme de cession de fonds de commerce, en 2010. Des accords complémentaires, signés en 2011, permettront de finaliser les cessions de fonds de commerce de ces deux sociétés.

Au 31 décembre 2010, le Groupe s'efforce activement de finaliser la cession des actifs restants.

2) La société Babcock Wanson AG (secteur Énergie) a été mise en liquidation en mai 2010. Sa contribution (900 K€) au chiffre d'affaires de 2009 était non significative.

3) Le Groupe a acquis le 31 décembre 2010 les sociétés VERBALYS, VECSYS et VECSYS DATAPROD pour un montant de 2 804 K€. Compte tenu de la date d'acquisition, le processus d'évaluation des actifs et passifs n'est pas finalisé.

Dans cette attente, l'écart d'acquisition provisoire ressort à 1 306 K€.

* Sociétés liquidées en septembre 2009.

Bertin se développe depuis plusieurs années sur les technologies de l'information, en étroite collaboration avec la société Vecsys sur les contrats d'Études Amonts DGA.

Avec cette acquisition, Bertin acquiert une position forte pour la fourniture de systèmes de traitement automatique des flux vocaux pour la défense et la sécurité, et peut décliner une stratégie de développement de "Solutions Logicielles".

V – Annexes bilan

V.1 – Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Frais de Recherche et Développement	Concessions brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total immobilisations incorporelles
Valeurs brutes au 31.12.2009	2 323	20 125	7 856	4 944	35 248
Acquisitions et augmentations		274	482	1 863	2 619
Cessions et diminutions	(589)	(231)	(325)		(1 145)
Transfert de postes	4 833		111	(4 944)	(0)
Variations de périmètre		1	99		100
Écarts de change	1	6	1		8
Valeurs brutes au 31.12.2010	6 568	20 175	8 224	1 863	36 830
Amortissements au 31.12.2009	1 829	18 177	6 784	0	26 790
Dotations	1 047	867	623		2 537
Reprises	(187)	(231)	(325)		(743)
Transfert de postes					0
Variations de périmètre		1	95		96
Écarts de change		5			5
Amortissements au 31.12.2010	2 689	18 819	7 177	0	28 685
Valeur comptable nette au 31.12.2010	3 879	1 357	1 047	1 863	8 145
Dont pertes de valeur	0	0	0	0	0
Dont reprise des pertes de valeur	0	0	0	0	0

Répartition de la valeur comptable nette par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Environnement	1 191	1 148
Énergie	803	954
Innovation & Systèmes	6 151	6 356
Total	8 145	8 458

V.2 – Goodwill

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Au 1 ^{er} janvier (valeur nette)	44 893	47 048
Augmentation ⁽¹⁾	1 258	2 375
Écart de conversion		234
Dépréciation du Goodwill		(4 764)
À la clôture (valeur nette)	46 151	44 893

Au 31 décembre 2010 :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Total affecté à l'UGT BWH ⁽²⁾	3 962	1 000	2 962
Total affecté à l'UGT ENVIRONNEMENT	31 171	0	31 171
Total affecté à l'UGT BERTIN ⁽³⁾	12 018	0	12 018
Total	47 151	1 000	46 151

(1) Un ajustement du goodwill d'IDPS a été constaté pour – 48 K€ (réduction du prix d'acquisition).

Au 31 décembre 2010, BertinTechnologie a acquis 83,7 % des droits de vote de la société Verbalys, laquelle détient 81,12 % de la société Vecsys et 100 % de la société Vecsys Dataprod.

Le goodwill pour un montant de 1 306 K€ déterminé à la clôture de l'exercice est provisoire.

La trésorerie acquise s'élève à 2 973 K€.

La situation nette des sociétés acquises et le goodwill généré se détaillent comme suit :

Actif immobilisé	339
Stocks	124
Créances clients	729
Dettes fournisseurs	(1 726)
Autres actifs et passifs nets	(253)
Trésorerie	2 973
Situation nette au 31.12.2010	2 186
Minoritaires Vecsys	(688)
Situation nette corrigée au 31.12.2010	1 498
Prix d'acquisition	2 804
Goodwill résiduel	(1 306)

Les tests de valeur de goodwill ont été établis conformément aux méthodes décrites dans la note III.4, avec un coût moyen pondéré du capital de 10 %, et un taux de croissance à l'infini de 2 %. La baisse ou la hausse d'un demi-point du coût moyen pondéré du capital n'aurait pas entraîné de dépréciation.

(2) Inclus dans le secteur Énergie.

(3) Inclus dans le secteur Innovation & Systèmes.

V.3 – Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)							
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances et acomptes	Total
Valeurs brutes au 31.12.2009	14 348	54 631	54 979	23 003	12 207	107	159 275
Acquisitions et augmentations		1 021	3 565	2 746	3 824		11 156
Cessions et diminutions	(53)	(354)	(1 313)	(1 669)			(3 389)
Transfert de postes ⁽¹⁾		329	10 811	24	(11 056)	(108)	0
Variations de périmètre			66	582			648
Écarts de change	107	56	83	84	6	1	337
Valeurs brutes au 31.12.2010	14 402	55 683	68 191	24 770	4 981	0	168 027
Amortissements au 31.12.2009	611	40 134	38 664	18 057	0	0	97 466
Dotations	2	1 307	6 311	2 040			9 660
Reprises	(53)	(351)	(1 234)	(1 575)			(3 213)
Transfert de postes			21	(21)			0
Variations de périmètre		(23)	65	319			361
Écarts de change		22	70	69			161
Amortissements au 31.12.2010	560	41 089	43 897	18 889	0	0	104 435
Valeur comptable nette au 31.12.2010	13 842	14 594	24 294	5 881	4 981	0	63 592
Dont pertes de valeur	0	0	(569)	0	0	0	(569)
Reprises des pertes de valeur	0	0	0	0	0	0	0

(1) Dont démonstrateur LCAT pour 10 245 K€ (secteur Innovation & Systèmes).

Répartition de la valeur comptable nette par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Environnement	18 960	14 260
Énergie	23 595	22 693
Innovation & Systèmes	21 037	24 856
	63 592	61 809

V.4 – Immobilisations financières (hors participations dans les entreprises associées)

(en milliers d'euros)	Autres actifs financiers
Valeurs brutes au 31.12.2009	30 534
Acquisitions et augmentations	131
Cessions et diminutions	(662)
Transfert de postes	0
Variations de périmètre ⁽¹⁾	(2 042)
Écarts de change	19
Valeurs brutes au 31.12.2010	27 980
Dépréciations au 31.12.2009	26 742
Dotations	0
Reprises	(64)
Transfert de postes	0
Variations de périmètre ⁽¹⁾	(1 100)
Écarts de change	0
Provisions au 31/12/2010	25 578
Valeur comptable nette au 31.12.2010	2 402

(1) Principalement Babcock International.

Répartition de la valeur comptable nette par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Environnement	898	1 479
Énergie	851	869
Innovation & Systèmes	653	1 444
Total	2 402	3 792

Autres actifs financiers

(en milliers d'euros)	Valeur nette	% direct ou indirect
1) Actifs financiers disponibles à la vente		
SMA ⁽¹⁾	63	3
BALAKHANY LTD	1	100
CROSSJECT (BERTIN)	1	
FOSTER WHEELER FAKOP	680	
Autres	16	–
Sous-total	761	
2) Prêts	43	
3) Autres immobilisations financières	1 598	
Total	2 402	

(1) SMA (Société Monégasque d'Assainissement) est la seule société non consolidée ayant une activité significative (CA 2009 de 20 866 K€) dans laquelle le Groupe CNIM ne détient pas d'influence notable (part de 3%).

V.5 – Participation dans les entreprises associées

(en milliers d'euros)	Montant
Au 31 décembre 2009, comptes publiés	45 524
Changement de méthode lié à l'application de l'interprétation IFRIC 12	4 284
Au 31 décembre 2009, comptes retraités	49 808
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	1 161
Différence de conversion	498
Distribution	(2 850)
Variation des créances rattachées ⁽¹⁾	506
Au 31 décembre 2010	49 123

(1) CNIM Development.

V.5 – Participation dans les entreprises associées (suite)

Détail des participations dans les entreprises associées

Au 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	Valeurs des participations dans les entreprises associées	Chiffre d'affaire ⁽¹⁾	Total bilan ⁽¹⁾	Résultat ⁽¹⁾	Dettes financières ⁽¹⁾
CNIM DEVELOPMENT ⁽²⁾	28 299	0	61 169	5 901	36 201
CCUAT	646	17 236	11 696	1 130	0
CSBC	(3)	65 015	11 687	(8)	23
DWS	2 206	10 228	20 172	163	20 139
HWS Holding-HWS	4 278	17 613	54 696	718	46 321
ENERGONUT	4 749	10 269	64 086	(3 203)	0
MESSELCHP	884	0	2 029	4 806	0
SELCHP	1 125	35 893	81 192	1 866	53 291
TECHNOPLUS INDUSTRIE	4 942	17 546	28 102	38	0
WWS	1 997	10 721	22 565	290	22 518
Total	49 123				

Au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)	Valeurs des participations dans les entreprises associées	Chiffre d'affaire ⁽¹⁾	Total bilan ⁽¹⁾	Résultat ⁽¹⁾	Dettes financières ⁽¹⁾
CNIM DEVELOPMENT ⁽²⁾	27 602	0	58 153	10	35 195
CCUAT	124	16 704	11 389	(819)	47
DWS	1 045	9 811	21 002	144	20 466
HWS HOLDING-HWS	1 659	17 455	56 083	1 182	47 389
ENERGONUT	6 031	17 948	67 738	2 239	
MESSELCHP	496	0	1 200	0	
SELCHP	2 976	33 944	85 704	6 911	55 124
SUD MECANIQUE	1 718	4 219	3 114	494	
TECHNOPLUS INDUSTRIE	3 165	13 868	24 125	396	2
WWS	708	10 734	23 564	222	23 424
Total	45 524				

(1) Sans application du pourcentage d'intérêts, indiqué page 42.

(2) Net des créances rattachées aux participations dans les entreprises DWS, HWS, WWS.

V.6 – État des créances clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Créances clients et comptes rattachés		
Créances clients non échues	131 153	113 606
Créances clients échues		
À – d'un mois	14 077	13 364
De 1 à 3 mois	22 825	18 414
De 3 à 6 mois	4 112	6 693
De 6 à 12 mois	3 884	7 643
De + d'1 an	13 516	13 570
Créances clients brutes	189 567	173 290
Dépréciation	(8 397)	(9 344)
Créances clients nettes	181 170	163 946
Produits à recevoir sur affaires en cours	126 902	120 261
Total 1	308 072	284 207

Les créances échues depuis plus de six mois et non provisionnées correspondent à des soldes de contrat dont le paiement est lié à la réalisation de travaux supplémentaires pris en compte dans les provisions pour charges sur affaires.

V.6 – État des créances clients et autres débiteurs (suite)

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Autres créances d'exploitation		
Personnel et comptes rattachés	580	741
État et autres collectivités publiques	28 272	35 880
Débiteurs divers	4 660	9 751
Dérivés	8	260
Dépréciation autres créances	(1 257)	(694)
Total 2	32 263	45 938
Charges constatées d'avance	6 039	3 514
Total des créances	346 374	333 659

Toutes les créances courantes sont à moins d'un an.

V.7 – Contrats de construction

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Chiffre d'affaires à l'avancement ⁽¹⁾	444 298	393 237
Montant des avances ⁽²⁾	49 082	71 491
Montant des retenues ⁽³⁾	12 928	15 488
Montant brut dû par les clients pour les travaux en tant qu'actif ⁽⁴⁾	126 902	120 261
Montant brut dû aux clients pour les travaux du contrat en tant que passif ⁽⁴⁾	95 138	82 691
Montant des pertes à terminaison	2 556	1 906

(1) Chiffre d'affaires dégagé à l'avancement dans la période, pour les contrats non réceptionnés.

(2) Acomptes clients.

(3) Facturations intermédiaires, payables sous réserve de réalisation de conditions contractuelles.

(4) Chiffre d'affaires cumulé dégagé à l'avancement sur les affaires non livrées, moins les facturations intermédiaires. Montant actif lorsqu'il est positif, passif lorsqu'il est négatif.

V.8 – Instruments financiers

V.8.1 – Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	2 402	2 110
Prêts et créances au coût amorti		
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements, prêts)	1 613	1 681
Avances et acomptes fournisseurs	9 202	8 559
Clients et comptes rattachés	181 170	163 946
Produits à recevoir	126 902	120 261
Banques	138 793	113 636
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat		
Équivalents de trésorerie ⁽²⁾	55 459	28 375
Dérivés (ventes à terme)	8	260
Total actifs financiers	515 549	438 828

(1) actions non cotées, voir note V.4.

(2) La politique de gestion de la trésorerie du Groupe vise à obtenir une rémunération légèrement supérieure à celle du marché monétaire tout en conservant une grande liquidité des actifs gérés, investis pour l'essentiel en produits de taux à échéance courte, et en prenant un risque de contrepartie minimal.

La société mère CNIM centralise la trésorerie en euros par un système de cash pooling, pour les sociétés françaises du groupe, de façon à optimiser la gestion des placements et des découverts.

La meilleure estimation de la juste valeur des actifs financiers correspond à la valeur comptable.

V.8.2 – Passifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Emprunts et dettes/Établissements de crédit	89 153	67 538
Dérivés non courants (ventes à terme)	1 039	22
Autres passifs non courants	15 893	31 603
Avances et acomptes reçus sur commandes	36 584	48 831
Fournisseurs	169 141	141 085
Autres passifs financiers courants	22 235	19 733
Total passifs financiers	334 045	308 812

(1) En dehors des dérivés comptabilisés à leur juste valeur, les passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti. Les autres passifs financiers courants correspondent à la trésorerie créditrice et aux comptes courants hors groupe.

V.9 – Actifs destinés à être cédés

Dans le cadre de l'arrêt de l'activité "Transport" décidé en septembre 2009, les sociétés à céder étaient : CNIM Canada, CNIM Hong Kong, CNIM Singapore, CNIM Transport France, CNIM KFT, ATENA, CNIM Transport Equipment, Curtis Doors Properties, Curtis Canada, Curtis Doors System US*, Curtis Doors System UK*, Curtis Doors Inc*, Accord Lift Services, CNIMEX, CNIM Escalator UK, et les activités transport incluses chez CNIM SA.

Au 31 décembre 2010 les sociétés suivantes ont été cédées ou liquidées :

– les sociétés Atena, Accord Lift Services et Cnimex ont été cédées en février et mars 2010 ;

– l'immobilier de la société Curtis Doors Properties a été cédé en mars 2010 ;

– la société CNIM Escalator UK est en cours de liquidation ;

– l'activité "Maintenance" de la succursale CNIM en Belgique a fait l'objet d'un contrat de cession signé fin octobre 2010 ;

– les activités de CTF et de CNIM Canada ont fait l'objet de cessions partielles, sous forme de cession de fonds de commerce, en 2010. Des accords complémentaires, signés en 2011, permettront de finaliser les cessions de fonds de commerce de ces deux sociétés.

Au 31 décembre 2010, le Groupe s'efforce activement de finaliser la cession des actifs restant.

* Sociétés liquidées en septembre 2009.

Actifs destinés à être cédés

Les principaux actifs et passifs de la division transports destinés à être cédés sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Actif		
Immobilisations incorporelles	2 118	2 826
Immobilisations corporelles	6 842	8 399
Immobilisations financières	371	403
Impôt différé	408	249
Stocks et encours	4 750	7 649
Avances sur commandes fournisseurs	835	370
Clients	20 816	32 334
Produits à recevoir sur affaires en cours	12 706	12 864
Autres créances	5 965	3 289
Charges constatés d'avance	343	363
Total actif	55 154	68 746
Passif		
Provisions non courantes	6 065	10 909
Impôt différé passif	65	167
Avances et acomptes reçus sur commandes	784	596
Fournisseurs	7 863	10 127
Dettes fiscales et sociales	4 704	7 017
Passif financier courant		9
Provisions courantes	2 796	1 673
Autres dettes	698	487
Produits constatés d'avances	1 253	892
Total passif	24 228	31 877

La trésorerie nette des activités poursuivies comprend 7 946 K€ de trésorerie mise à disposition des activités abandonnées dans le cadre de la gestion centralisée de trésorerie en vigueur au sein du Groupe, maintenue jusqu'à la date de cession.

V.10 – Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital social est de 6 056 220 euros divisé en 3 028 110 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées. Il n'y a pas eu de modifications au cours de l'exercice.

Forme des actions

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix de l'actionnaire.

Droit de vote

Les actions nominatives sont assorties d'un droit de vote double après deux années d'ancienneté.

La dernière publication au BALO au 28 février 2011 était de 4 753 681 (droits de vote théorique).

Franchissement de seuil

Les statuts prévoient une déclaration de franchissement de seuil pour chaque tranche de 2,5 % en capital et en droit de vote.

Autocontrôle

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions décidé par l'Assemblée Générale du 18 mai 2010, la société a reconduit un contrat d'animation de cours auprès de Exane :

	CNIM	Exane	Total
Nombre d'actions autodétenues au 01.01.2010	45 000	14 297	59 297
Nombre d'actions achetées en 2010		17 713	17 713
Cours moyen des achats		67,89	67,89
Nombre d'actions vendues en 2010		19 235	19 235
Cours moyen des ventes		66,99	66,99
Nombre d'actions autodétenues au 31.12.2010	45 000	12 775	57 775

Par ailleurs, la filiale à 100 % Babcock Wanson Holding possède 20 087 titres CNIM en rémunération de ses apports à CNIM.

Dividendes proposés

Le dividende qui sera proposé lors de l'Assemblée Générale du 26 mai 2011 est de 2,50 euros par action.

Le dividende payé en 2010 a été de 0,90 euros par action.

V.11 – Emprunts et dettes financières des activités poursuivies

(en milliers d'euros)	31.12.2010		
	- 1 an	+ 1 an	Total
Passif non courant			
Dérivés instruments financiers	1 039	0	1 039
Emprunt et dettes/établissements de crédit	3 440	85 713	89 153
Emprunt et dettes financières divers			0
Sous-total passif non courant	4 479	85 713	90 192
Passif courant			
Découverts et comptes courants	22 235	0	22 235
Sous-total passif courant	22 235	0	22 235
Total	26 714	85 713	112 427

(en milliers d'euros)	31.12.2010	Euros	Devises	31.12.2009 Publié
Moins d'un an	26 714	18 423	8 291	20 672
De 1 à 5 ans	85 713	80 083	5 630	66 491
Plus de 5 ans	0	0	0	130
Total	112 427	98 506	13 921	87 293

V.11 – Emprunts et dettes financières des activités poursuivies (suite)

Nota 1 : détail des montants en devises.

Devises		Contre-valeur en milliers d'euros	
Dollars de Singapour	SGD		2 334
Dirham marocains	MAD		1 672
Dollars canadiens	CAD		5 630
Dollars US	USD		6
Yuans	CNY		4 279
Total			13 921

Nota 2 : détail des emprunts auprès des établissements de crédit.

(en milliers d'euros) Caractéristiques des emprunts contractés	Montant des lignes	Montant au 31.12.2010	Taux	Devise
Crédit moyen terme 2010 (CNIM)				
Crédit multi-devises remboursable de 2010 à 2015	120 000			
Crédit en KCAD : 7 500		5 630	Variable sur Libor CAD	Dollars CAD
Crédit en KEUR : 80 000		80 000	Variable sur Euribor	Euros
BW Italiana		134		
BW Maroc		25		
Groupe Bertin		2 083		
CNIM Singapore		2 334		
Retraitement taux d'intérêt effectif		(1 447)		
Retraitement des crédits baux et locations financières		394		
Sous-total emprunts auprès des établissements de crédits		89 153		
Dérivés instruments financiers		1 039		
Sous-total passifs non courants		90 192		
Emprunts auprès ets de crédit < 1 an		4 278		
Dépôts et cautionnements		26		
Avances capitalisables		1 072		
Concours bancaires courants		16 759		
Comptes courants sociétés non consolidées		100		
Sous-total passifs courants		22 235		
Total des emprunts et dettes financières		112 427		

Le Groupe a renouvelé en 2010 une convention de crédit d'un montant de 120 M€ et d'une durée de cinq ans, pérennisant ainsi à moyen terme ses ressources financières.

Le crédit moyen terme 2010 est soumis à deux covenants liés aux comptes consolidés : endettement net sur fonds propres inférieur à 0,80 et endettement net sur EBITDA inférieur à 2.

La dette au 31 décembre 2010 relative à ce crédit est remboursable progressivement à compter du 14 juin 2014.

V.12 – Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Provisions au 31.12.2009	Dotations	Reprises de provisions consommées	Reprises de provisions non consommées	Changement de méthodes ou variation de périmètre	Transfert de postes	Écart de change	Provisions au 31.12.2010
Provisions pour litiges	1 659	1 180	(443)	(68)	0			2 328
Provisions pour perte à terminaison	1 906	3 223	(2 573)		0		0	2 556
Autres provisions pour risques	3 966	3 236	(1 148)	(147)	680	5	3	6 595
Engagements personnels	17 156	1 697	(790)		0		75	18 138
Autres provisions pour charges	2 875	69	(18)				91	3 017
Total provisions non courantes	27 562	9 405	(4 972)	(215)	680	5	169	32 634
Provisions pour garantie	4 231	3 817	(1 529)	(2 370)	7		10	4 166
Charges sur affaires liquidées ou à l'avancement	17 879	14 605	(7 403)	(1 344)			9	23 746
Total provisions courantes	22 110	18 422	(8 932)	(3 714)	7	0	19	27 912
Total risques et charges	49 672	27 827	(13 904)	(3 929)	687	5	188	60 546

V.12.1 – Engagements de retraites et assimilés

Indemnités de départ en retraite

Pour les sociétés françaises

Le calcul des indemnités de départ à la retraite est établi selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge des départs à la retraite, de la mortalité (tables INSEE TH 00-02 et TF 00-02 (décès)), de l'ancienneté et de la rotation du personnel, il tient compte d'un taux d'augmentation des salaires de 1 % (hors inflation), d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

Le taux de rotation est déterminé par catégorie d'emploi, tranche d'âge, établissement.

Pour les sociétés étrangères

Le calcul des engagements de retraites tient compte de la législation locale, d'un taux moyen d'augmentation des salaires, du taux local de l'inflation et des taux d'intérêt.

Engagements de retraite

Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, les cotisations sont enregistrées en charge au compte de résultat au cours de l'exercice, il n'y a aucun engagement et aucune provision constituée.

Régimes à prestations définies

Pour la France

Le personnel partant en retraite en position cadre hors classe et après 60 ans bénéficie d'un complément de retraite à prestations définies. L'engagement est provisionné.

V.12.1 – Engagements de retraites et assimilés (suite)

(en milliers d'euros)	31.12.2010		31.12.2009	
	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs
Les montants constatés au bilan sont déterminés de la façon suivante :				
Valeur de l'engagement	12 667	16 749	11 634	15 042
Juste valeur des actifs		(10 351)		(8 881)
Coût des services passés non reconnus				(204)
Écarts actuariels non reconnus	(927)	(293)	217	(735)
Reclassement en activité abandonnée au 31.12.2010	(113)	0	(295)	
Passif comptabilisé en fin de période en activité poursuivie	11 627	6 105	11 557	5 222

Les variations des obligations au titre des régimes de prestations définies au cours de l'exercice sont détaillées ci-après :				
Valeur de l'engagement au début de l'exercice	11 634	15 042	11 727	13 470
Variation de périmètre	(40)		112	
Écart de conversion		382		691
Droits de l'année	1 043	470	1 035	419
Actualisation	480	835	534	772
Liquidation de régime	(189)			(2 660)
Cotisations salariés		64		64
Prestations versées	(1 450)	(491)	(2 039)	(441)
Pertes et gains actuariels	1 189	447	265	2 728
Valeur de l'engagement à la fin de l'exercice	12 667	16 749	11 634	15 042

Le tableau ci-dessous indique les variations des actifs des régimes au cours de l'exercice :				
Valeur des actifs au début de l'exercice		8 881		7 553
Écart de conversion		285		532
Rendement attendus des actifs de couverture		631		446
Cotisations employeurs		510		2 566
Cotisations salariés		64		64
Liquidation de régime-prestations versées		(516)		(3 101)
Pertes et gains actuariels		495		822
Valeur des actifs à la fin de l'exercice		10 351	0	8 881

V.12.1 – Engagements de retraites et assimilés (suite)

Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants				
(en milliers d'euros)	31.12.2010		31.12.2009	
	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs	Régimes sans contrats de gestion d'actifs	Régimes avec contrats de gestion d'actifs
Droits de l'année	1 043	470	1 035	419
Actualisation	480	835	534	772
Rendement des actifs		(631)		(446)
Amortissement des pertes et gains actuariels	30	416	(61)	1 279
Amortissement du coût des services passés		204		203
Effet liquidation	(174)			
Charge de l'exercice	1 379	1 293	1 508	2 228
Dont activité abandonnée	(127)		65	
Dont activité poursuivie	1 506	1 293	1 443	2 228

Engagement médailles du travail

Les entreprises françaises versent une prime à l'occasion de la remise de la médaille du travail. Cette prime est fonction de l'ancienneté dans l'entreprise. Le montant de la provision au 31 décembre 2010 s'élève à 406 K€.

Le calcul de la provision pour médaille du travail au 31 décembre 2010 a été effectué selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge du salarié au moment où il bénéficie des primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail, de la mortalité (table INSEE TH 00-02, TF 00-02), de l'ancienneté et de la rotation du personnel. Il tient compte d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

Droits individuels de formation

Les droits individuels de formation non pris par les salariés des sociétés françaises du Groupe représentent, au 31 décembre 2010, 157 112 heures (hors activité abandonnée), soit un montant de 1 170,6 K€ hors frais de formation, et avec l'hypothèse d'un taux d'utilisation des droits de 50 %. Ces droits ne sont pas provisionnés, conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 13 octobre 2004.

V.12.2 – Autres provisions

Provisions pour garantie

Les provisions pour garantie sont constituées soit par des moyens statistiques, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente. Le taux appliqué aux ensembles clés en main est de 1,5 %.

Provisions pour perte à terminaison

Lorsqu'un contrat long terme a une perte prévisionnelle à terminaison, la perte à l'avancement est prise dans le résultat de l'exercice et la perte au delà de l'avancement est provisionnée en "provisions pour perte à terminaison".

Autres provisions pour risques

Les "Autres provisions pour risques" incluent essentiellement les provisions pour pénalités et claims clients.

Provisions pour charges sur affaires livrées

Lorsqu'un contrat est livré, les dépenses afférentes à ce contrat ne sont pas encore toutes comptabilisées. Le solde par rapport à la provision est passé en "Provision pour charges sur affaire livrée".

Les provisions pour charges sur affaires livrées ont une durée de vie très courte et sont reprises en quasi-totalité dans l'exercice suivant.

V.13 – Contrats de locations

A – Contrats de location financement

Les immobilisations prises en contrat de crédit-bail ou contrat de location financement s'apparentant à un achat assorti d'un crédit sont capitalisées comme des acquisitions.

Les montants concernés par ces retraitements sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Immobilisations brutes	9 358	10 078
Amortissements	(5 597)	(5 645)
Immobilisations nettes	3 761	4 433
Redevances	1 154	984
Frais financiers	(108)	(113)
Dotations aux amortissements	(726)	(586)
Impact net	320	285

(en milliers d'euros) 31.12.2010	Loyers de l'exercice	Dettes	- 1 an	De 1 à 5 ans
Immobilisations corporelles				
Constructions	180	1 133	153	981
Matériel et outillage	784	1 452	669	783
Matériel informatique	190	134	81	53
Total	1 154	2 719	903	1 817

(en milliers d'euros) 31.12.2009	Loyers de l'exercice	Dettes	- 1 an	De 1 à 5 ans
Immobilisations corporelles				
Constructions	102	440	75	365
Matériel et outillage	690	1 391	656	735
Matériel informatique	192	321	187	134
Total	984	2 152	918	1 234

B – Contrats de location simple non résiliables

(en milliers d'euros) 31.12.2010	Loyers de l'exercice	Paiements minimaux futurs	– 1 an	De 1 à 5 ans
Immobilisations corporelles				
Constructions	1 907	4 150	1 818	2 332
Matériel et outillage	9	9	9	
Matériel informatique	16	75	16	60
Matériel de transport	1 028	2 144	761	1 383
Matériel et mobilier de bureaux	240	386	209	177
Total	3 200	6 764	2 813	3 952

(en milliers d'euros) 31.12.2009	Loyers de l'exercice	Paiements minimaux futurs	– 1 an	De 1 à 5 ans
Immobilisations corporelles				
Constructions	1 775	3 194	1 678	1 516
Matériel et outillage	9	18	9	9
Matériel informatique	58	78	16	62
Matériel de transport	860	1 977	807	1 170
Matériel et mobilier de bureaux	229	430	210	220
Total	2 931	5 697	2 720	2 977

VI – Annexes résultat**VI.1 – Chiffre d'affaires****Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité**

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Environnement	341 551	289 982
Énergie	113 561	115 698
Innovation & Systèmes	177 944	174 099
Total	633 056	579 779

VI.2 – Résultat opérationnel

Répartition par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009 Publié
Environnement	21 947	15 704
Énergie	4 759	(9)
Innovation & Systèmes	1 699	8 718
Total	28 405	24 413

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009 Publié
Frais de Recherche et Développement inscrits en charges	6 806	5 573

Autres produits et charges

Le résultat opérationnel inclut des produits et autres charges non courants pour le montant de – 4 029 K€, se décomposant comme suit :

Dépréciation d'acomptes fournisseurs sur projet provisoirement reporté ⁽¹⁾	(3 735)
Autres	(294)
	(4 029)

(1) Le Groupe a déprécié des créances (acomptes fournisseurs) relatives à un projet dont les perspectives de réalisation ont été reportées, pour des facteurs exogènes.

VI.3 – Produits/coûts financiers

Le coût financier au 31 décembre 2010 se caractérise par :

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Produits financiers sur équivalents de trésorerie	176	555
Autres intérêts et produits assimilés	1 154	1 336
Autres produits financiers	410	6
Total produits financiers	1 740	1 896
Dépréciations	(426)	(55)
Intérêts et charges financières	(2 289)	(2 059)
Total coût financier brut	(2 715)	(2 114)
Total coût financier net	(975)	(218)

VI.4 – Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Gains de change	3 390	5 667
Pertes de change	(1 707)	(4 426)
Solde	1 683	1 241
Produits financiers de participation	37	27
Total autres produits et charges financiers	1 720	1 269

VI.5 – Quotes-parts des sociétés mises en équivalence

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont :

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009 Retraité
Quote part de résultat CCUAT	564	(412)
Quote part de résultat CNIM DEVELOPMENT	736	(287)
Quote part de résultat CSBC	(4)	0
Quote part de résultat DWS	109	96
Quote part de résultat ENERGONUT	(1 281)	896
Quote part de résultat HWS HOLDING	371	514
Quote part de résultat MES SELCHP	(4)	(1)
Quote part de résultat SELCHP	455	1 685
Quote part de résultat SUD MECANIQUE	0	173
Quote part de résultat TECHNOPLUS INDUSTRIE	58	125
Quote part de résultat WWS	157	127
Incidence des sociétés consolidées par mise en équivalence	1 161	2 916

VI.6 – Impôts

Impact sur le compte de résultat consolidé (hors reclassement de la Division Transport en activité abandonnée)

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Impôts exigibles	(5 609)	(2 218)
Impôts différés	(1 250)	10 636
	(6 859)⁽¹⁾	8 418

(1) Impôt sur les activités poursuivies	(7 620)
Impôt sur les activités abandonnées	761
Total	(6 859)

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Résultat avant impôts	21 447	(5 766)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(1 161)	(2 712)
Crédit d'impôt recherche	(5 884)	(6 900)
C.V.A.E	(2 551)	
Résultat imposable	11 851	(15 378)
Impôt théorique	(4 080)	5 294
(Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante)	34,43 %	34,43 %
Impact des différences de taux d'imposition	522	2 831
Impact des résultats négatifs pour les sociétés non intégrées fiscalement ⁽³⁾	(1 920)	(3 919)
Impact des résultats négatifs de sociétés intégrées fiscalement non utilisables dans le cadre de l'intégration		(733)
Impact des imputations de déficits reportables, non activés antérieurement	870	219
Impact des sorties de périmètre ⁽²⁾	154	4 476
Autres impacts		
C.V.A.E (4)	(2 551)	
Impôt différé sur C.V.A.E ⁽⁴⁾	154	427
Différences définitives	(8)	(177)
Impôt réel	(6 859)	8 418

(2) Sortie des sociétés ATENA, ALS, CNIMEX et BW AG en 2010, des sociétés CURTIS en 2009.

(3) Dont les déficits n'ont pas été activés.

(4) La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ex. "taxe professionnelle".
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, le groupe CNIM a opté pour la qualification de la cotisation sur la valeur ajoutée (C.V.A.E) en tant qu'impôt sur le résultat, ce qui le conduit à comptabiliser la charge courante et différée relative à la C.V.A.E en impôt.

VI.7 – Résultat des activités abandonnées et autres informations

Résultat des activités abandonnées

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Chiffre d'affaires	57 541	98 483
Autres produits	4 378	5 842
Dépenses courantes	(75 131)	(114 303)
Autres produits et charges non courantes	4 625	(15 149)
Dépréciation des actifs incorporels liée au test d'impairment		(4 336)
Dépréciation du Goodwill		(3 764)
Résultat opérationnel	(8 587)	(33 227)
Résultat financier	(276)	(715)
Résultat avant impôt	(8 863)	(33 942)
Charge d'impôt	761	9 956
Résultat net	(8 103)	(23 986)

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31.12.2010
Flux de trésorerie liées aux activités opérationnelles	(11 677)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	10 087
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	387
Incidence de la variation de taux des changes	1 203
Trésorerie nette	0

VII – Autres annexes

VII.1 – Ventilation de l'impôt différé actif et passif

Impôts différés actifs

(en milliers d'euros)	31.12.2010			31.12.2009
	- 1 an	+ 1 an	Total	Total
Décalage provisoire fiscal/social	6 146	0	6 146	3 829
Provisions réglementées	0	(1 596)	(1 596)	(662)
Éliminations marge interne	368	0	368	822
Provisions retraites	489	4 448	4 937	4 409
Activation du déficit reportable	207	0	207	3 792
Autres	603	(1 168)	(565)	(1 105)
CVAE	613	0	613	427
Total	8 426	1 684	10 110	11 512

Pertes fiscales reportables

Des impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable.

Impôts différés passifs

(en milliers d'euros)	31.12.2010			31.12.2009
	- 1 an	+ 1 an	Total	Total
Décalage provisoire fiscal/social	(182)		(182)	29
Décalage avancement-achèvement	2 437		2 437	2 204
Amortissement des réévaluations d'actifs		266	266	262
Total	2 255	266	2 521	2 495

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés par sociétés.

VII.2 – Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Engagements donnés		
Cautions bancaires de marchés	283 985	343 927
Autres avals, cautions et garanties donnés à des établissements financiers	192	402
Engagements reçus		
Cautions reçues des fournisseurs	120 800	104 079

VII.3 – Effectif moyen

	31.12.2010			31.12.2009		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Sociétés en intégration globale						
Ingénieurs et cadres	1 101	126	1 227	1 209	183	1 393
Collaborateurs	600	274	874	645	400	1 045
Ouvriers	374	540	914	425	616	1 041
Total	2 075	940	3 015	2 279	1 199	3 478
Effectif de la Division Transport	131	399	530	239	682	921
Total hors Division Transport	1 944	541	2 486	2 040	517	2 557

Répartition des effectifs par société

	31.12.2010			31.12.2009		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
France						
BERTIN SERVICES	0			6		
BERTIN SERVICES AEROSPACE	8			119		
BERTIN TECHNOLOGIE	318			299		
ELLIPSE	16			26		
SPI-BIO	19			36		
IDPS	10			10		
BIOTEC	10			18		
BT PHARMA	48			0		
Sous-total Groupe Bertin	428			511		
ATENA	8			68		
CNIM TRANSPORT France	123			171		
Sous-total DT	131			239		
BABCOCK WANSON	323			335		
CNIM	1 038			1 058		
CNIM INSERTION	21			9		
CNIM OUEST ARMOR	25			22		
CNIM THIVERVAL GRIGNON	21			16		
LAB	88			91		
Total	2 075			2 279		
Étranger						
ACCORD LIFT Services		16			109	
CNIM Canada		179			220	
CNIM Escalator UK		0			0	
CNIM Hong Kong		76			93	
CNIM TRANSPORT EQUIPMENT		112			140	
CNIM SINGAPOUR		6			1	
CNIMEX		10			40	
CURTIS Canada		0			38	
CURTIS US/UK		0			40	
Sous-total DT		399			681	
BABCOCK WANSON AG		3			6	
BABCOCK WANSON Caldeiras		7			7	
BABCOCK WANSON Italiana		141			144	
BABCOCK WANSON Maroc		73			70	
BABCOCK WANSON UK		51			52	
CNIM CZ sro (ex- CBCE)		4			4	
CB POLSKA		8			10	
CNIM AZERBAIDJAN		7			2	
CNIM Belgique		30			33	
CNIM ECS		48			20	
CNIM RUS		3			2	
CNIM UK (ex- MES)		2			3	
CYPROSAL BW		33			34	
LAB GmBH		22			23	
MESE		111			108	
Total		940			1 199	
Total Groupe			3 015			3 478

VII.4 – Autres informations sectorielles

(en milliers d'euros)	Environnement	Énergie	Innovation & Systèmes	Consolidé au 31.12.2010
Chiffre d'affaires	341 551	113 561	177 944	633 056
Vente intersegments				
Total	341 551	113 561	177 944	633 056
Résultat opérationnel	21 947	4 759	1 699	28 405
Résultat financier total				745
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ⁽¹⁾				1 161
Résultat des activités abandonnées				(8 103)
Impôts				(7 620)
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle				30
Résultat net				14 618

(1) La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence est dans le secteur Environnement.

VII.5 – Parties liées

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
1) Ventes de biens et de services		
*Entreprises associées	22 938	24 645
2) Achats de biens et de services		
*Entreprises associées	2 731	2 146
*Autres		
Martin GmbH	14 617	11 493
3) Créances et dettes d'exploitation		
*Créances sur les parties liées		
Entreprises associées	4 208	4 615
*Dettes envers les parties liées		
Entreprises associées	699	852
Martin GmbH	5 302	2 929
4) Prêts consentis		
Entreprises associées	29 720	28 309

(K€)	Organes de Directions	
	Directoire	Conseil de Surveillance
5) Dirigeants		
Engagements financiers	–	–
Engagements de retraite	–	–
Avances et crédits alloués	–	–
Rémunérations allouées	1 969	631

Tous les membres en position cadre hors classe bénéficient à ce titre, après 60 ans, d'un complément retraite à prestations définies.

Les transactions avec les parties liées ont été réalisées selon les modalités normales de marché.

VII.6 – Risques de marché

1) Taux

Les emprunts à taux variable qui n'ont pas vocation à être tirés de façon certaine ne sont pas couverts.

Les emprunts en dollars canadiens ne sont pas couverts au titre du risque de change car ils sont destinés à un prêt à la filiale canadienne CNIM Canada.

2) Risque de change sur les contrats

Tous les contrats libellés en devises sont couverts sur le risque de change par des achats/ventes à terme auprès des banques ou par des couvertures de change auprès de la Coface en France.

Les instruments dérivés sur les contrats de ventes à terme sont comptabilisés au passif pour un montant de 1 039 K€ et à l'actif pour un montant de 8 K€ (cf annexe V.8).

3) Risque de change sur les actifs

Tous les actifs libellés en devises sont couverts par des emprunts en devises ou des ventes à terme de devises.

Les actifs en dollars canadiens sont couverts par un emprunt pour un montant de 7,5 millions de dollars canadiens.

4) Actions

Le risque est limité aux actions d'autocontrôle.

L'évaluation au cours de clôture des actions propres – enregistrées en diminution des capitaux propres – s'élève à 3 736 K€, pour une comptabilisation au cours historique de 4 461 K€.

VII.7 – Risques de liquidité

Le Groupe suit une politique extrêmement prudente dans la gestion des liquidités. Le risque est quasi-nul dans un horizon à court et moyen termes.

Les aspects généraux de couverture de risques sont exposés dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne – paragraphe 3.

VIII – Honoraires

Les honoraires des Commissaires aux Comptes sont :

(en milliers d'euros)	Deloitte		Ernst & Young	
	2010	2009	2010	2009
Audit légal	210	206	210	206
Autres missions juridique, fiscale, sociale	138	157	352	382
Total	348	363	572	588

IX – Événements postérieurs à la date de clôture

Dans le cadre de l'arrêt de la Division Transport, des cessions de fonds de commerce ont été finalisées au premier trimestre 2011, sans remettre en cause l'évaluation des actifs et passifs destinés à être cédés.

I.6 — COMPTES SOCIAUX

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES SOCIAUX 2010

Bilan	76
Compte de résultat	78
Tableau des flux de trésorerie	79
Annexe aux comptes sociaux	81

BILAN

au 31 décembre 2010

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES SOCIAUX 2010

CNIM

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2010			31.12.2009
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				0	0
Immobilisations incorporelles	V.1	37 277	9 910	27 367	27 283
Immobilisations corporelles					
Terrains		3 136	560	2 576	2 578
Constructions		33 729	27 451	6 278	6 367
Installations techniques, matériels et outillages industriels		38 035	21 138	16 897	8 560
Autres		8 125	6 335	1 790	2 238
Immobilisations corporelles en cours		3 570		3 570	11 513
Avances et acomptes				0	0
Sous-total immobilisations corporelles	V.2	86 595	55 484	31 111	31 256
Immobilisations financières					
Participations		148 561	36 078	112 483	111 627
Créances rattachées à des participations		10 449		10 449	10 829
Autres immobilisations		10 775	6 695	4 080	5 355
Sous-total immobilisations financières	V.3	169 785	42 773	127 012	127 811
Total actif immobilisé		293 657	108 167	185 490	186 350
Stocks					
Matières premières		4 425	3 035	1 390	2 685
Marchandises				0	0
Produits finis				0	0
Contrats à long terme/travaux en cours				0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		16 922	8 224	8 698	7 626
Créances d'exploitation					
Clients et comptes rattachés	V.4	234 889	3 489	231 400	209 009
Autres créances		87 973	31 774	56 199	79 923
Valeurs mobilières de placement	V.5	42 701	39	42 662	21 316
Disponibilités		15 948		15 948	10 465
Charges constatées d'avance	V.6	5 352		5 352	926
Total actif circulant		408 211	46 561	361 650	331 950
Charges à répartir sur plusieurs exercices		1 448		1 448	0
Écarts de conversion actif	V.12	251		251	829
Total général		703 566	154 728	548 838	519 129

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31.12.2010	31.12.2009
Capitaux propres			
Capital		6 056	6 056
Primes		7 237	7 237
Réserve légale		606	606
Réserves		82 429	108 263
Résultat Net		466	(23 159)
Provisions réglementées et subventions	V.7	5 592	2 881
Capitaux propres	V.8	102 386	101 884
Provisions pour risques et charges	V.9	22 555	26 206
Dettes financières			
Emprunts et dettes/établissements de crédit	V.10	86 321	65 497
Emprunts et dettes financières divers	V.10	126 357	119 619
Total dettes financières		212 678	185 116
Avances et acomptes reçus sur commandes		5 187	9 094
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs	V.10	103 713	87 929
Dettes fiscales et sociales	V.10	65 511	66 983
Total dettes d'exploitation		169 224	154 912
Autres dettes	V.10	6 670	8 139
Total dettes		393 759	357 261
Produits constatés d'avance	V.11	26 038	30 913
Écarts de conversion passif	V.12	4 099	2 865
Total général		548 838	519 129

COMPTES DE RÉSULTAT

au 31 décembre 2010

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES SOCIAUX 2010

CNIM

(en milliers d'euros)	Notes	31.12.2010	31.12.2009
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	VI.1	359 150	307 803
Production stockée	VI.1		
Production immobilisée		2 425	1 901
Subventions d'exploitation		611	2 573
Reprise de provisions		11 840	29 505
Transfert de charges		1 262	826
Autres produits		5 509	2 262
Total produits d'exploitation		380 797	344 870
Charges d'exploitation			
Achats et variation de stock		(207 613)	(187 880)
Autres achats externes		(52 099)	(52 085)
Impôts, taxes et assimilés		(5 308)	(5 287)
Charges de personnel			
Salaires et traitements		(55 841)	(56 472)
Charges sociales		(25 874)	(28 008)
Participation			
Dotations aux amortissements		(6 641)	(4 426)
Dotations aux provisions		(17 323)	(10 479)
Autres charges		(6 130)	(5 425)
Total charges d'exploitation		(376 830)	(350 062)
Résultat d'exploitation		3 967	(5 192)
Quote-part des résultats sur opérations en commun			
Produits financiers			
Produits financiers de participation		7 938	3 644
Sur valeurs mobilières et créances		219	405
Autres intérêts et produits assimilés		518	721
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 361	4 011
Différences de change		1 192	5 972
Total produits financiers		12 228	14 753
Charges financières			
Dotations aux amortissements et provisions		(9 867)	(12 081)
Intérêts et charges financières		(1 561)	(2 253)
Différences de change		(1 270)	(5 205)
Sur valeurs mobilières			
Total charges financières		(12 698)	(19 539)
Résultat financier	VI.2	(470)	(4 786)
Résultat courant avant impôts		3 497	(9 978)
Produits exceptionnels		11 031	7 636
Charges exceptionnelles		(17 309)	(31 019)
Résultat exceptionnel	VI.3	(6 278)	(23 383)
Impôts exigibles	VI.4	3 247	10 202
Résultat net		466	(23 159)

— TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

bilan au 31 décembre 2010

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — COMPTES SOCIAUX 2010

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Résultat net	466	(23 159)
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Élimination des amortissements et provisions	6 108	(12 671)
Élimination de la variation des impôts différés		
Élimination des plus ou moins-values de cession	29	(4 806)
Élimination du résultat sur fusion		0
Marge brute d'autofinancement	6 603	(40 636)
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		
Stocks et encours	1 295	1 095
Avances et acomptes versés	(1 072)	(1 674)
Variation des clients et comptes rattachés	(22 391)	(1 979)
Autres créances et comptes de régularisation	5 745	1 105
Avances et acomptes reçus	(3 907)	6 319
Variation des dettes d'exploitation	14 312	1 528
Variation des autres dettes	(5 110)	4 906
Total	(11 128)	11 300
Flux net généré par (affecté à) l'activité (A)	(4 525)	(29 336)
Acquisition d'immobilisations	(9 641)	(22 075)
Acquisitions d'actions propres		
Cession d'immobilisations	2 016	19 836
Cessions d'actions propres		
Incidence des restructurations (apports-fusions)	0	0
Flux net provenant des (affecté aux) investissements (B)	(7 624)	(2 239)
Dividendes versés par la société mère	(2 675)	(10 747)
Dividendes versés aux minoritaires		
Augmentation (réduction) de capital		
Subventions d'investissements	0	0
Émissions d'emprunts	21 072	656
Remboursements d'emprunts	(1 067)	(58 706)
Cession (acquisition) d'actions propres	0	(1 131)
Flux net provenant du (affecté au) financement (C)	17 330	(69 928)
Incidence de la variation des taux de change (D)		
Variation de trésorerie A + B + C + D	5 181	(101 502)
Trésorerie de clôture		
Valeurs mobilières de placement et actions propres	42 701	21 316
Disponibilités	15 948	10 465
Concours bancaires courants	(690)	(539)
Comptes courants filiales	(85 670)	(64 134)
Total	(27 711)	(32 892)
Variation de trésorerie	5 181	(101 502)

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

I.	Règles et méthodes comptables	81
II.	Appartenance à un périmètre de consolidation	81
III.	Méthodes appliquées aux différents postes du bilan et du compte de résultat	81
III.1.	Immobilisations incorporelles et corporelles	81
III.2.	Immobilisations financières	81
III.3.	Valorisation des stocks et en-cours	82
III.4.	Contrats à long terme	82
III.5.	Créances et dettes	82
III.6.	Valeurs mobilières de placement	82
III.7.	Provisions pour risques et charges	82
III.8.	Avances reçues sur commandes en-cours	82
III.9.	Opérations en devises	82
III.10.	Recherche et Développement	83
III.11.	Intégration fiscale	83
III.12.	Changement de méthodes	83
IV.	Événements importants de la période	83
V.	Notes sur le bilan	83
VI.	Notes sur le compte de résultat	93
VII.	Engagements financiers et autres informations	97

I – Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Toutes les provisions nécessaires ont été constituées afin de donner une image fidèle de la situation de la société.

II – Appartenance à un périmètre de consolidation

CNIM SA est société mère du Groupe CNIM.

III – Méthodes appliquées aux différents postes du bilan et du compte de résultat

III.1 – Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

III.1.1 – Immobilisations incorporelles

	Durée
Concessions, brevets, licences	Entre 5 et 10 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Les durées retenues pour l'amortissement des concessions brevets et licences sont inférieures à leurs durées de protection juridique.

Les fonds de commerce ne concernent que des fonds achetés et ne donnent pas lieu à amortissement. Ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition et dépréciés éventuellement en fonction des cash flow futurs actualisés.

III.1.2 – Immobilisations corporelles

A – Valorisation

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

En application de l'approche par composants, la Société utilise des durées d'amortissements différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

B – Amortissements

Les amortissements inscrits en diminution de l'actif correspondent à la dépréciation calculée selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie indiquée ci-après.

Les taux retenus découlent des durées d'utilisation suivantes :

C – Durées d'amortissement

	Durée	Valeur résiduelle
Bâtiments Génie civil	30 ans	10 %
Aménagements d'installations	10 ans	
Voiries	20 ans	
Matériel et outillage	10 ans	
Éléments roulants (portique, pont, grue)	De 5 à 8 ans	
Petit matériel	8 ans	
Outillage	5 ans	
Appareils de contrôle	8 ans	
Matériel de transport (véhicules automobiles)	4 ans	
Petit matériel de manutention	5 ans	
Mobilier et matériel de bureau	Entre 5 et 10 ans	
Matériel de sécurité	4 ans	
Matériel informatique	De 2 à 5 ans	

III.2 – Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Titres de participation

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'usage. La valeur d'usage s'apprécie en fonction des perspectives de rentabilité résultant des dernières estimations du management, de la quote-part de situation nette détenue et de la valeur de l'actif net réévalué. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation est enregistrée.

Créances rattachées à des participations

Elles sont enregistrées à leur valeur historique et dépréciées en cas de risque de non recouvrement.

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition et dépréciés en fonction de la situation nette et des perspectives futures.

III.3 – Valorisation des stocks et encours

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût moyen pondéré et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur prix de revient est supérieur au dernier cours connu, ou lorsqu'un sous-emploi d'une partie du stock doit être envisagé.

Encours de production

Les encours de production sont valorisés en tenant compte de la totalité des éléments constitutifs de leur prix de revient à l'exception des frais d'administration générale, commerciaux et financiers qui sont soldés en charge au cours de chaque exercice.

III.4 – Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le pourcentage d'avancement réel de l'opération.

Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison.

Lorsque les prévisions de résultat font apparaître une perte, une provision pour perte à terminaison est inscrite dans le passif non courant du bilan.

À l'achèvement des contrats, seules restent au bilan les dépenses qui restent à encourir. Elles font l'objet d'une provision pour charge inscrite dans le passif courant du bilan.

Les paiements partiels reçus sur ces contrats dits de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif sur la ligne "Avances et acomptes reçus sur commandes".

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des facturations intermédiaires est déterminé. Si ce montant est positif, il correspond au montant dû par le client et est comptabilisé à l'actif sur la ligne "Clients et comptes rattachés". Si ce montant est négatif, il correspond au montant dû au client et est comptabilisé au passif sur la ligne "Produits constatés d'avance".

Dans un souci de présentation homogène avec les comptes consolidés, les acomptes reçus des clients se rapportant à des travaux effectués ont été nettés avec les produits à recevoir à l'actif du bilan.

III.5 – Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, en fonction du risque encouru, l'objet d'une provision pour dépréciation.

III.6 – Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur cours d'achat. Leur valeur d'usage est déterminée au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au dernier prix de rachat connu pour les SICAV et à la dernière valeur liquidative pour les parts de fonds communs de placement. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les intérêts courus non échus sont comptabilisés seulement lorsqu'ils sont identifiables (bons du Trésor à taux fixe, certificats de dépôt, comptes à terme).

III.7 – Provisions pour risques et charges

Ces postes comprennent principalement :

III.7.1 – Provisions pour risques

A – Les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base de notre estimation du risque encouru.

B – Les provisions pour garanties données aux clients et établies soit sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé sur des affaires de même nature, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente.

C – Les provisions pour pertes à terminaison compte tenu de la méthode de l'avancement figurent au passif du bilan.

III.7.2 – Provisions pour charges

Les provisions pour charges restant à engager sur affaires liquidées.

III.8 – Avances reçues sur commandes en cours

Ce poste concerne exclusivement les acomptes et factures clients encaissés sur les affaires en cours.

III.9 – Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écarts de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées par une couverture font l'objet d'une provision pour risques.

III.10 – Recherche et Développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés à l'actif dès lors qu'ils satisfont aux critères d'activation (principalement rentabilité future de l'activité développée).

Les frais de développement inscrits à l'actif du bilan sont des dépenses liées au secteur de l'environnement. Les dépenses relatives au trottoir rapide ne sont pas immobilisées.

Les dépenses de développement non dissociables des contrats ne sont pas immobilisées.

III.11 – Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale applique le principe de neutralité qui laisse l'économie d'impôt à la société CNIM, tête de groupe fiscal, sans engagement à la restituer en cas de retour à une situation bénéficiaire.

III.12 – Changement de méthodes

Conformément aux conclusions publiées dans l'état d'avancement des travaux du groupe de travail "Impôts, taxes et versements assimilés" missionné par l'Autorité des normes comptables (ANC), la société a comptabilisé le Crédit d'Impôt Recherche en diminution de l'impôt sur les bénéfices en 2010, plutôt qu'en subvention d'exploitation.

L'impact de ce changement de méthode sur le compte de résultat 2009 aurait été :

- réduction des subventions d'exploitation et du résultat d'exploitation : 2 203 K€ ;
- augmentation du produit d'impôt : 2 203 K€.

IV – Événements importants de la période

Néant.

V – Notes sur le bilan

V.1 – Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeur au début de l'exercice 2010	Augmentations par acquisitions	Autres	Variations par virements de poste à poste	Diminutions par cessions ou mises hors service	Valeur à la fin de l'exercice 2010
Valeurs brutes						
Frais d'établissement	0					0
Concessions, brevets, licences	3 551	25				3 576
Autres immobilisations incorporelles	5 645	242		111	25	5 972
Fonds commercial	21 056				23	21 033
Frais de recherche et développement	589			4 833	589	4 833
Immobilisations en cours	4 944	1 863		(4 944)		1 863
Total valeurs brutes	35 784	2 130	0	0	637	37 277
Amortissements						
Frais d'établissement	0					0
Concessions, brevets, licences	3 080	21				3 101
Autres immobilisations incorporelles	4 836	574			25	5 385
Fonds commercial	457					457
Frais de Recherche et Développement	128	1 025			187	967
Total amortissements	8 501	1 620	0	0	212	9 910
Valeurs nettes	27 283	510	0	0	426	27 367

V.2 – Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur au début de l'exercice 2010	Augmentations par acquisitions	Variations autres changement de méthode	Variations par virements de poste à poste	Diminutions par cessions ou mises hors service	Valeur à la fin de l'exercice 2010
Nature des immobilisations						
Valeurs brutes						
Terrains et aménagements	3 189				53	3 136
Constructions						
Sur sol propre	15 388				88	15 300
Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	17 789	550		352	262	18 429
Sous-total constructions	33 177	550	0	352	350	33 729
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 839	1 076		10 732	613	38 035
Autres immobilisations corporelles						
Installations générales, agencements et aménagements divers	9					9
Matériel de transport et manutention	845				29	817
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 289	542		23	555	7 300
Emballages récupérables et divers						
Sous-total autres immobilisations corporelles	8 144	542	0	23	583	8 125
Immobilisations en cours	11 513	3 164		(11 107)		3 570
Avances et acomptes	0					0
Total valeurs brutes	82 862	5 332	0	0	1 598	86 595
Amortissements						
Terrains et aménagements	611	2			53	560
Constructions						
Sur sol propre	13 988	170			88	14 071
Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 821	820			261	13 380
Sous-total constructions	26 809	990	0	0	348	27 451
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 280	3 435			576	21 138
Autres immobilisations corporelles						
Installations générales, agencements et aménagements divers	11					11
Matériel de transport et manutention	679	97			29	748
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 215	916			555	5 576
Emballages récupérables et divers						
Sous-total autres immobilisations corporelles	5 905	1 013	0	0	583	6 335
Total amortissements	51 605	5 440	0	0	1 561	55 484
Valeurs nettes	31 257	(108)	0	0	37	31 111

V.3 – Immobilisations financières

(en milliers d'euros)			Variations par virements de poste		
Nature des immobilisations	Montant brut au 31.12.2009	Augmentations		Diminutions	Montant brut au 31.12.2010
Valeurs brutes					
Titres de participation ⁽¹⁾	147 201		1 800	440	148 561
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	10 829	672		1 052	10 449
Autres immobilisations financières					
TIAP ⁽³⁾	1 058	–		–	1 058
Autres titres immobilisés	7 437	–	(1 800)	–	5 637
Prêts	25	17		–	42
Actions propres ⁽⁴⁾	3 594	1 131		–	3 594
Dépôts et cautionnements	493	35		84	444
Sous-total autres immobilisations financières	11 472	1 202		67	12 607
Total valeurs brutes	170 635	724	0	1 576	169 785
Dépréciations					
Titres de participation ⁽⁵⁾	35 574	590	750	836	36 078
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	0	–		–	0
Autres immobilisations financières					
TIAP	450	–		79	371
Autres titres immobilisés	6 387	–		(750)	5 637
Prêts	0	–		–	0
Actions propres	412	274		–	686
Dépôts et cautionnements	1	–		–	1
Sous-total autres immobilisations financières	7 250	274	(750)	79	7 250
Total dépréciations	42 824	864	0	915	42 773
Valeurs nettes	127 811	(140)	0	661	127 012

(1) Titres de participation

Le transfert de poste correspond au reclassement des titres de la société Babcock International détenus en autres titres immobilisés en 2009.

La diminution correspond à la sortie des titres de la société CNIM Espagne pour 48 K€, suite à sa dissolution, et à la cession des titres de la société industrielle et maritime pour 392 K€.

(2) Créances rattachées à des participations

L'augmentation est due aux écarts de conversion CNIM Canada pour un montant de 672 K€.

La diminution correspond au remboursement du prêt BW France pour un montant de 1 052 K€.

(3) Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP)

Les TIAP sont constitués essentiellement de 5 471 titres Foster Wheeler Fakop pour 1 051 K€ dépréciés de 371 K€ pour s'ajuster à la situation nette de la société.

(4) Actions propres

Nombre d'action au 01.01.2010	45 000
Acquisition en 2010	0
Total au 31.12.2010	45 000

(5) Dépréciation des titres de participation

Les dépréciations concernent les titres CNIM saoudi pour 590 K€.

Les reprises de provisions concernent les titres des sociétés CNIM Espagne pour 7 K€, Société Industrielle et maritime pour 55 K€ et CNIM CZ SRO (ex- CNIM Babcock Central Europe) pour 24 K€ et les titres Babcock International pour 750 K€.

Titres de participation et dépréciation

(en milliers d'euros)		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	% détention
CNIM NETHERLAND	15 000 titres	31 000	–	31 000	100
CNIM OUEST ARMOR	4 000 titres	40	–	40	100
CNIM CTG	4 000 titres	40	–	40	100
CNIM SAOUDI	–	929	929	0	90
CNIM RUS	–	0	–	0	100
EKOMZ	–	2	–	2	70
BABCOCK WANSON ESPAÑA	–	0	–	0	0,21
BABCOCK WANSON HOLDING	2 331 600 titres	30 615	–	30 615	100
BABCOCK WANSON ITALIANA	1 000 titres	1	–	1	0,02
BABCOCK WANSON MAROC	1 titre	0	–	0	–
CNIM CZ SRO (ex- CBCE)	2 200 000 titres	3 135	3 112	24	92
CCUAT	1 247 titres	76	–	76	50
CNIM UK/Martin E.S.	1 604 990 titres	2 371	–	2 371	100
BABCOCK INTERNATIONAL	999 titres	1 800	–	1 800	99,9
CNIM INDUSTRIE	3 865 titres	60	14	46	100
BABCOCK SERVICES	641 109 parts	5 661	–	5 661	100
CB SERVICES	1 000 parts	11	–	11	100
CTH	200 000 titres	19 700	19 700	0	99
CTF	464 249 titres	12 302	12 302	0	100
CTIPE	250 titres	4	–	4	100
DAUPHINE	–	1	–	1	100
BERTIN TECHNOLOGIES	200 000 titres	15 492	–	15 492	100
ENERGONUT	110 302 titres	2 182	–	2 182	40
CSBC	500 titres	1	–	1	50
LAB	274 992 titres	18 500	–	18 500	100
TECHNOPLUS INDUSTRIES	200 614 titres	4 500	–	4 500	34,74
SCI 35, RUE DE BASSANO	499 titres	8	–	8	100
SMA	41 titres	63	–	63	3
SOMMUDIMEC	–	4	4	0	100
CNIM BABCOCK SULAMERICA	9 000 titres	6	6	0	100
CNIM INSERTION (ex- STOMA)	2 538 titres	38	11	27	70
UTE Bilbao	Parts GIE 75 %	18	–	18	75
CNIM E.C.S	1 000 titres	1	–	1	–
Total valeurs		148 561	36 078	112 484	–

V.4 – État des créances

Créances	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif		
		Échéances à moins d'un an	Échéances de 1 an à 5 ans	Échéances à + de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	10 449	819	9 630	
Prêts	41	18	23	
Dépôts et cautionnements (part des autres immobilisations financières)	444	24	420	
Total 1	10 934	861	10 073	0
Créances clients et comptes rattachés				
Clients douteux ou litigieux	0	0		
Clients effets à recevoir	29	29		
Autres créances clients ^{(1) (2)}	234 860	234 860		
Total 2	234 889	234 889	0	0
Autres créances d'exploitation				
Personnel et comptes rattachés	144	144		
Organismes sociaux	44	44		
État et autres collectivités publiques	14 213	14 213		
Débiteurs divers	1 896	1 896		
Groupe et associés	71 676	71 676		
Total 3	87 973	87 973	0	0
Charges constatées d'avance	5 352	5 352		
Total créances	339 148	329 075	10 073	0

(1) Dont entreprises liées : 23 965 milliers d'euros

(2) Dont produits à recevoir : 137 684 milliers d'euros.

V.5 – Valeurs mobilières de placement

V.5.1 – Valeur au bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2010	31.12.2009
	Nombre de titres	Montant	Montant
Actions propres (animation du cours) ⁽¹⁾	12 775	865	952
Étoile CDN	30	3 108	3 068
Cash Invt 2004	179	404	276
CL Médium	3	99	33
CL Monétaire	–	–	–
Unisécurité	–	–	–
CAAM	178	38 225	16 852
SG Barep opportunities	–	–	–
NATEXIS USD	–	–	135
Klebber Euribor	–	–	–
BNPP ALPHA MULT	–	–	–
Total	–	42 701	21 316
Dépréciation des actions propres	–	(39)	–
Total	–	42 662	21 316

V.5.2 – Cours du marché

Total	42 662	21 408
--------------	---------------	---------------

V.5.3 – Plus-value latente ayant déjà supporté l'impôt

Total	(0)	92
--------------	------------	-----------

(1) Nombre d'actions propres

	Nombre	Montant
Solde au 31.12.2009	14 297	952
Achats 2010	17 713	1 203
Ventes 2010	(19 235)	(1 290)
Solde au 31.12.2010	12 775	865

V.6 – Comptes de régularisation actif

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Nature		
a) Charges comptabilisées d'avance	5 352	926
b) Frais financiers comptabilisés d'avance à moins d'un an sur effets escomptés	0	0
c) Frais financiers comptabilisés d'avance à plus d'un an sur effets escomptés	0	0
Total	5 352	926

V.7 – Provisions réglementées

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice 2010	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice 2010
Nature				
Amortissements dérogatoires	1 925	2 859	149	4 636
Provision pour investissement	956	0	0	956
Subvention d'investissement	0	0	0	0
Total	2 881	2 859	149	5 592

V.8 – Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	
A.	D.
1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice n - 1 avant affectations	Variations en cours d'exercice
125 043	1. Variation du capital
2. Affectations de résultats à la situation nette par l'AGO	2. Variation des primes, réserves, report à nouveau
Résultat 2009	3. Variation des "provisions" relevant des capitaux propres
(23 159)	4. Contreparties des réévaluations
Capitaux propres 31.12.2009	5. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement
101 884	2 710
Distribution	6. Autres variations
(2 725)	Sous-total D
Dividendes sur actions propres	2 710
51	E.
Sous-total A	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice n avant AGO (C + D)
99 210	101 920
B.	F.
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice n	Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice (= E - C)
1. Variation du capital	2 710
2. Variation des primes, réserves, report à nouveau	G.
Sous-total B	Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
0	0
C.	H.
(= A + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)
99 210	2 710

Les capitaux propres à l'ouverture et à la clôture s'entendent hors résultat de l'exercice.

V.9 – Provisions pour risques, charges et dépréciation d'actifs

V.9.1 – Provisions pour risques

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice 2010	Augmentations dotations de l'exercice	Transfert de poste	Diminution reprises de l'exercice consommées	Diminutions reprises de l'exercice non consommées	Provisions à la fin de l'exercice 2010
Provisions pour litiges	883	778	–	174	13	1 474
Autres provisions pour risques	8 992	157	–	8 573	–	575
Provisions pour garantie	3 613	2 695	–	284	2 236	3 788
Provisions pour pertes de change	829	251	–	829	–	251
Provisions pour pertes à terminaison	1 451	2 362	–	954	–	2 859
Total risques	15 767	6 243	0	10 814	2 249	8 946

V.9.2 – Provisions pour charges

Engagements retraites	82	0		7	–	75
Engagements médaille du travail	346	28		0	–	374
Charges sur affaires livrées	10 010	10 777		4 812	2 815	13 160
Total charges	10 438	10 805	0	4 819	2 815	13 609
Total risques et charges	26 206	17 048	0	15 633	5 064	22 555

V.9.3 – Provisions pour dépréciation d'actifs

Participations	35 574	590	750	837	–	36 078
Autres immobilisations financières	7 252	275	(750)	80	–	6 696
Total actifs financiers	42 826	865	0	916	0	42 773
Stock matières premières	2 880	208	–	53	–	3 035
Clients	3 590	125	–	226	–	3 489
Avances et acomptes versés sur commandes	4 489	3 735	–	–	–	8 224
Autres créances	24 120	9 020	–	1 366	–	31 774
Valeurs mobilières de placement	0	39	–	–	–	39
Total actifs circulants	35 080	13 127	0	1 645	0	46 561
Total actifs	77 905	13 992	0	2 561	0	89 334
Total risques, charges et actifs	104 111	31 039	0	18 195	5 064	111 890
Exploitation	–	14 044	–	–	11 691	–
Financier	–	9 867	–	–	2 361	–
Exceptionnel	–	7 128	–	–	9 207	–
Impôts	–	–	–	–	–	–
Total	–	31 039	–	–	23 259	–

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges concernent essentiellement des litiges potentiels sur des contrats Environnement, sur la division CBS.

Provisions pour garantie

Les provisions pour garantie sont constituées soit par des moyens statistiques, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente. Le taux appliqué aux usines ensemble clés en main est de 1,5 %.

Provisions pour perte à terminaison

Lorsqu'un contrat long terme a une perte prévisionnelle à terminaison, la perte à l'avancement est prise dans le résultat de l'exercice et la perte au delà de l'avancement est provisionnée en "provisions pour perte à terminaison".

Engagements de retraites et assimilés

L'apport en 2000 de l'activité industrielle de BABCOCK Entreprise comprenait la provision retraite du personnel. Dans les comptes consolidés, les indemnités de départ à la retraite sont constituées pour la totalité du personnel.

Le montant des indemnités de départ en retraite qui serait dû à l'ensemble du personnel présent au 31 décembre 2010 s'élève à 6 131 509 euros.

Le calcul des indemnités de départ à la retraite est établi selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge des départs à la retraite, de la mortalité (table INSEE TH00-02 - TF00-02 (décès)), de l'ancienneté et de la rotation du personnel. Il tient compte d'un taux d'augmentation des salaires de 1 %, d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

Autres engagements non comptabilisés

Droits individuels de formation

Les droits individuels de formation non pris par les salariés de la société au 31 décembre 2010 représentent 87 161 heures.

Régimes à cotisations définies

Dans le cadre du système français de répartition, les cotisations sont enregistrées en charge au compte de résultat au cours de l'exercice. Il n'y a aucun engagement et aucune provision constitués.

Régimes à prestations définies

Le personnel partant en retraite en position cadre hors classe et après 60 ans bénéficie d'un complément de retraite à prestations définies.

La provision au 31 décembre 2010 s'élève à 865 500.

Engagements médaille du travail

L'entreprise verse une prime à l'occasion de la remise de la médaille du travail. Cette prime est fonction de l'ancienneté dans l'entreprise. Les droits acquis ont été pour la première fois provisionnés en 2003.

Le calcul de la provision pour médaille du travail a été effectué selon des méthodes actuarielles tenant compte de l'âge du salarié au moment où il bénéficie des primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail, de la mortalité (table INSEE TH00-02-TF00-02), de l'ancienneté et de la rotation du personnel. Il tient compte d'un taux d'inflation de 2 % et d'un taux d'actualisation de 4,75 %.

La provision au 31 décembre 2010 s'élève à 374 K€.

Provisions pour charges sur affaires livrées

Lorsqu'un contrat est livré, les dépenses afférentes à ce contrat ne sont pas encore toutes comptabilisées. Le solde par rapport à la prévision est passé en "Provisions pour charges sur affaires livrées".

Les provisions pour charges sur affaires livrées ont une durée de vie très courte et sont reprises en quasi-totalité dans l'exercice suivant.

V.10 – État emprunts et dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		À moins de 1 an	À plus de 1 an à moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes				
Banques (soldes créditeurs)	691	691		–
Autres emprunts/établissements de crédit ⁽¹⁾	85 630	–	85 630	–
Sous-total emprunts et dettes/établissements de crédit	86 321	691	85 630	–
Emprunts et dettes financières diverses hors Groupe	627	627		–
Comptes courants passif (Groupe)	125 730	125 730		–
Sous-total emprunts et dettes financières diverses	126 357	126 357	0	–
Dettes fournisseurs ⁽²⁾	103 713	102 033	1 680	–
Dettes fiscales et sociales	65 511	65 511	0	–
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		–
Autres dettes	6 670	6 670		–
Produits constatés d'avance	26 038	26 038		–
Total	414 610	327 300	87 310	–

(1) Détail des emprunts auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	Montant des lignes	Montant au 31.12.2009	Taux	Devise
Caractéristiques des emprunts contractés				
Crédit moyen terme : décembre 2010	–	–	–	–
Multidevises	–	–	–	–
Remboursable de 2010 à 2015	–	–	–	–
* KEUR : 80 000	–	80 000	Variable sur Euribor	Euro
* KCAD : 7 500	–	5 630	Variable sur Libor CAD	Dollar canadiens
	–	85 630	–	–

(2) Dont entreprises liées 21 948 milliers d'euros à moins d'un an.

V.11 – Comptes de régularisation passif

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Produits comptabilisés d'avance		
À moins de 1 an ⁽¹⁾	26 038	30 913
À plus de 1 an et moins de 5 ans	–	–
Total	26 038	30 913

(1) Produits constatés d'avance principalement sur les affaires.

V.12 – Écarts de conversion

(en milliers d'euros) Postes concernés	Total	Écart actif				Écart passif	
		Compensé par couverture de change Écart passif	Engagement	Provisions pour risques	Net	Total	
Créances d'exploitation	206	–	–	206	–	2 134	
Dettes d'exploitation	45	–	–	45	–	1 965	
Total	251	–	–	251	–	4 099	

V.13 – Charges à payer

(en milliers d'euros)	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 757
Dettes fiscales et sociales	48 167
Autres dettes et créiteurs divers	6 670
Total	68 594

VI – Notes sur le compte de résultat

VI.1 – Chiffre d'affaires et production par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Chiffre d'affaires (production vendue)		
France	240 886	193 538
Export	118 264	114 266
Total chiffre d'affaires	359 150	307 804
Production stockée		
France	–	–
Export	–	–
Total production stockée	0	0
Total activité	359 150	307 804

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Environnement	172 525	126 230
Énergie	33 568	34 601
Innovation & Systèmes	141 920	127 664
Transport	11 137	19 309
	359 150	307 804

VI.1 – Chiffre d'affaires et production par secteur d'activité (suite)

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
France	240 886	193 538
Royaume-Uni	15 091	24 345
Autres Europe	91 928	73 011
Asie	621	6 732
Autres	10 624	10 178
	359 150	307 804

VI.2 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Produits financiers de participation ⁽¹⁾	7 938	3 644
Produits nets sur cessions VMP	219	405
Intérêts sur immobilisations financières	405	582
Intérêts sur créances actif circulant	113	139
	518	721
Reprise provisions pertes de change	829	3 061
Reprise autres provisions	1 532	950
	2 361	4 011
Différences positives de changes	1 192	5 972
Total produits financiers	12 228	14 753
Dotation provision pour pertes de change	251	829
Dotation aux provisions ⁽²⁾	9 616	11 252
	9 867	12 081
Intérêts sur comptes courants et dépôts créditeurs	1 410	1 896
Divers	98	288
Intérêts sur valeurs mobilières	53	69
	1 561	2 253
Différences négatives de change	1 270	5 205
Total charges financières	12 698	19 539
Résultat financier	(470)	(4 786)

(1) Détail des "Produits financiers de participation"

Q/P Rés SCI BASSANO	472
Dividendes CNIM UK	2 987
Dividendes LAB	4 400
Dividendes CCUAT	42
Dividendes SMA	37
	<u>7 938</u>

(2) Ce poste comprend principalement les dotations aux provisions sur compte courant CTF pour 6 400 K€, CTH pour 2 200 K€, BW AG pour 112 K€, et une provision pour dépréciation de titres CNIM Saoudi pour 589 K€.

VI.5 – Résultat financier relatif aux entreprises liées (intégrées globalement)

(en milliers d'euros)			
1) Produits financiers facturés aux filiales		2) Charges facturées par les filiales	
ATENA	1	BABCOCK WANSON	9
BERTIN	38	BI	2
BERTIN Pharma	19	BABCOCK WANSON UK	5
BABCOCK WANSON AG	0	CNIM ENGINEERS	187
BABCOCK WANSON España	4	COA	5
BABCOCK WANSON France	63	CTG	12
BABCOCK WANSON Holding	9	LAB GMBH	73
CBCE POLSKA	1	MESE	28
CNIM CZ SRO (ex CBCE)	4		320
CNIM Canada	101	Dépréciation des titres CNIM Saoudi	590
CNIM Netherlands	4	Dotation provision dépréciation du compte courant CTF	6 400
CTE	10	Dotation provision dépréciation du compte courant CTH	2 200
CTF (ex- CTS)	68	Total charges	9 510
CTH	74		
SCI BASSANO	22		
	418		
Dividendes reçus de CNIM UK	2 987		
Dividendes reçus de LAB	4 400		
Dividendes reçus de SCI BASSANO	472		
Total produits	8 276		

VI.6 – Autres informations sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

VII – Engagements financiers et autres informations

VII.1 – Ventilation impôt

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt et participation		Impôt société				Résultat net		
	Comptable	Fiscal	Théorique	Économie impôt	Crédit impôt Recherche	Dû	Théorique	Participation	Comptable
Courant									
France	5 140	6 151		(3 081)	(999)	(4 080)	5 140	0	9 221
Étranger	(1 644)	(1 644)	833			833	(2 477)		(2 477)
Exceptionnel	(6 278)	(6 213)		0	0	0	(6 278)	0	(6 278)
Total	(2 781)	(1 705)	833	(3 081)	(999)	(3 247)	(3 614)	0	466
1. France	(1 138)	(61)	0	(3 081)	(999)	(4 080)	(1 138)	0	2 943
2. Étranger	(1 644)	(1 644)	833			833	(2 477)		(2 477)
Total 1 + 2	(2 781)	(1 705)	833	(3 081)	(999)	(3 247)	(3 614)	0	466
N° de colonne	1	2	3	4	4a	5	6	7	8

Colonne 6 = colonne 1 – colonne 3

Colonne 8 = colonne 1 – colonne 5 – colonne 7

Colonne 4 = économie d'impôt : intégration fiscale
 IFA perdues par les filiales

3 081
 0
 3 081

VII.2 – Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

(en milliers d'euros)		Montant
Nature des différences temporaires		
Accroissements		
Amortissements dérogatoires		2 710
Autres provisions réglementées		
Écart de valeur liquidative sur OPCVCM		
Total		2 710
IS à 34,43 % – Accroissement de la dette future d'impôts		933
Allègements		
Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation		4 865
Résultats latents fiscalisés		
Écart de valeur liquidative sur OPCVCM		29
Organic 2010		479
Participation des salariés 2010		0
Provision pour pertes à terminaison		2 362
Écarts de conversion passif ⁽¹⁾		4 099
Divers (TVTS 4 ^e trimestre)		13
Total		11 847
IS à 34,43 % – Allègement de la dette future d'impôts		4 079
Déficits reportables		0
Moins-values à long terme		0
Commentaires		
Montant de la réserve des plus-values nettes	à 10 % =	
à long terme ayant supporté l'impôt	à 15 % =	
	à 19 % =	
	à 25 % =	
Montant net de la réserve au passif du bilan		0

(1) Retraité dans les comptes consolidés.

VII.3 – Incidences des dispositions fiscales sur le résultat

(en milliers d'euros)		
Résultat net de l'exercice		466
Dotation de l'exercice aux provisions réglementées		2 859
Reprises de l'exercice sur provisions réglementées		(149)
Réduction d'impôt du fait des dotations IS à 34,43 %	2 859 x 34,43 %	(984)
Augmentation d'impôt du fait des reprises IS à 34,43 %	149 x 34,43 %	51
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires		2 243

VII.4 – Engagements de crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements			Valeur nette
		De l'exercice ⁽¹⁾	Changement de méthode	Cumulées	
Postes					
Matériel et outillage	1 500	150	0	450	1 050

(1) Amortissements qui auraient été enregistrés s'ils avaient été acquis (linéaire sur 10 ans).

Postes	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	Total à payer
Matériel et outillage	401	1 204	401	0	0	401	0

VII.5 – Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009	
Engagements donnés			
Cautions de marché	250 297	288 630	
Effets escomptés non échus	–	–	
Engagements reçus	250 297	288 630	
Cautions reçues des fournisseurs	102 605	83 956	
Engagements réciproques			
Ventes à terme de devises			
2 000 000 dollars Canadien (CAD)			
2 000 000 au 10/03/2011 à 1,334 (cours garanti EUR/CAD)	– 1 an	1 499	2 740
1 050 millions de forints hongrois (HUF)			
740 millions au 15/01/2010 à 269,67 (cours garanti EUR/HUF)	– 1 an	3 765	3 322
160 millions au 26/03/2010 à 276,90 (cours garanti EUR/HUF)			
150 millions au 28/01/2011 à 278,28 (cours garanti EUR/HUF)			
Cessions créances clients – Dailly			
Dexia	– 1 an	9 923	7 891

VII.6 – Effectifs (ventilation de l'effectif moyen)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	534	
Collaborateurs	285	18
Ouvriers	249	48
Total	1 068 ⁽¹⁾	66

(1) Dont 30 en Belgique.

VII.7 – Note concernant les dirigeants

	Organes de Direction	
	Directoire	Conseil de Surveillance
Engagements financiers	–	
Engagements de retraite	–	
Avances et crédits alloués	–	
Rémunérations allouées	1 969	631

VII.8 – Risques de marché

1) Taux

Les emprunts à taux variable qui n'ont pas vocation à être tirés de façon certaine ne sont pas couverts.

Les emprunts à taux variable qui ont vocation à être tirés sont couverts à taux fixe par un swap de taux, ou capés par un taux maximum.

Les emprunts en dollars canadiens ne sont pas couverts car ils sont destinés à un prêt à la filiale canadienne CNIM Canada.

2) Risque de change sur les contrats

Tous les contrats libellés en devises sont couverts sur le risque de change par des achats/ventes à terme auprès des banques ou par des couvertures de change auprès de la COFACE.

3) Risque de change sur les actifs

Néant.

4) Actions

Le risque est limité aux actions d'auto-contrôle.

L'évaluation sur la base du cours au 31 décembre 2010 s'élève à 3 736 K€ pour une comptabilisation au cours historique de 4 461 K€ (cf. annexe V.5.1 et V.3).

VII.9 – Tableau des filiales et participations

Informations financières	Réerves et report à nouveau (avant affectation des résultats)		Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Capital	des résultats)		Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :										
1. Filiales (+ 50 % du capital)										
Babcock-Services	5 738	(59)	100,00	5 661	5 661	727	0	0	(15)	0
Babcock International	920	167	99,90	1 800	1 800	0	0	5 237	609	0
Bertin Technologie	3 000	13 826	100,00	15 492	15 492	4 179	0	47 164	5 951	0
BWH	28 212	1 350	100,00	30 615	30 615	1 501	0	0	36	0
CB-Services	10	(39)	100,00	11	11	379	0	13	(74)	0
CNIM CZ SRO (ex CBCE)	96	1 031	100,00	3 135	24	3 327	0	1 697	(882)	0
Cnim Industrie	39	3	100,00	60	46	0	0	0	(44)	0
CNIM Insertion	38	(12)	100,00	38	27	0	0	473	30	0
CNIM Netherland	1 500	(1 929)	100,00	31 000	31 000	647	0	100	3 645	0
CNIM Russie	0	(43)	100,00	0	0	60	0	0	3	0
CNIM Saoudi	998	(291)	90,00	929	0	0	0	0	(674)	0
CNIM UK	1 865	(2 426)	100,00	2 371	2 371	0	0	651	2 954	2 987
COA	40	172	100,00	40	40	367	0	9 067	548	0
CTF	5 794	(10 067)	100,00	12 302	0	12 439	0	14 874	(7 199)	0
CTG	40	749	100,00	40	40	900	0	10 239	1 048	0
CTH	2 982	(4 625)	99,00	19 700	0	13 406	0	0	(2 128)	0
Ekonz	2	0	70,00	2	2	0	0	0	0	0
LAB	2 750	12 511	100,00	18 500	18 500	1 167	0	49 744	2 649	4 400
SCI 35, rue Bassano	8	0	100,00	8	8	472	0	560	507	472
2. Participations (entre 10 et 50 % du capital)										
CCUAT	153	6	50,00	76	76	0	0	17 236	1 130	0
CNIM Jersey	1	0	50,00	1	1	11	0	65 015	(8)	0
ENERGONUT	2 482	12 151	40,00	2 182	2 182	0	0	10 269	(3 203)	0
Technoplus Industrie	7 012	822	34,79	4 500	4 500	0	0	17 546	38	0
B. Renseignements globaux concernant toutes les filiales ou participations										
1. Filiales (+ 50 % du capital)										
a) Filiales françaises (ensemble)	42 864	13 904		96 735	64 722	34 431	0	132 121	1 442	4 872
b) Filiales étrangères (ensemble)	11 167	(3 587)		44 969	40 915	5 140	0	7 699	5 522	2 987
2. Participations										
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)	7 165	828		4 576	4 576	0	0	34 782	1 168	0
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)	2 483	12 151		2 183	2 183	11	0	75 284	(3 211)	0

Pour les sociétés étrangères, les montants mentionnés ci-dessus ont été convertis au cours en vigueur au 31 décembre 2010, sauf le chiffre d'affaires et le résultat convertis au cours moyen de l'année 2010.

VII.10 – Résultat financier des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	Exercice 2006 (39 ^e exercice) 12 mois	Exercice 2007 (40 ^e exercice) 12 mois	Exercice 2008 (41 ^e exercice) 12 mois	Exercice 2009 (42 ^e exercice) 12 mois	Exercice 2010 (43 ^e exercice) 12 mois
1. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	6 056	6 056	6 056	6 056	6 056
Nombre d'actions émises	3 028 110	3 028 110	3 028 110	3 028 110	3 028 110
Nombre d'obligations convertibles en actions					
2. Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires	301 581	299 160	349 503	307 803	359 150
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	23 942	8 791	29 002	(39 891)	16 849
Impôts sur bénéfices	(3 462)	(696)	4 580	10 202	3 247
Participation	0	(790)	(2 202)	0	0
Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	21 068	38 639	10 059	(23 159)	466
Résultat distribué	9 084	9 084	10 901	2 725	
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts et participation, mais avant amortissements et provisions	6,76	2,41	10,36	(9,80)	6,64
Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions	6,96	12,76	3,32	(7,65)	0,15
Dividende	3,00	3,00	3,60	0,90	2,50*
4. Personnel					
Effectifs moyens de l'exercice	994	1 072	1 082	1 090	1068
Montant de la masse salariale	48 312	49 986	53 141	56 472	55 841
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (SS, œuvres sociales, etc.)	23 204	23 385	25 617	28 008	25 874

* Montant proposé à l'Assemblée générale du 26 mai 2011.

VII.11 – Événements postérieurs à la date de clôture

Néant.

I.7 — RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2011

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — RÉSOLUTIONS 2010

Première résolution

Approbation des comptes sociaux 2010

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Directoire, du Rapport du Conseil de Surveillance et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 décembre 2010, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes sociaux de cet exercice.

Deuxième résolution

— APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS 2010

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Directoire, du Rapport du Conseil de Surveillance et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les opérations consolidées de l'exercice clos le 31 décembre 2010, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes consolidés de cet exercice.

Troisième résolution

— RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

— AFFECTATION DU RÉSULTAT NET DE LA SOCIÉTÉ

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 font apparaître un bénéfice d'un montant de 466 071,90 euros.

L'Assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le montant de ce bénéfice la manière suivante :

Compte tenu de l'existence d'un report à nouveau, le résultat distribuable est de :

Report à nouveau avant affectation	259 799,51 €
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2010	466 071,90 €
Sous-total	725 871,41 €

L'Assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide de distribuer un dividende de 2,50 euros par action pour chacune des 3 028 110 actions composant le capital social, et fixe donc à 7 570 275,00 euros le montant global des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

- à hauteur de 725 871,41 euros au titre du bénéfice distribuable de l'exercice et ;
- à hauteur de 6 844 403,59 euros par prélèvement sur les réserves générales.

Le montant des réserves générales sera aussi ainsi ramené après ce prélèvement, de 75 105 880,67 euros à 68 261 477,08 euros.

Réserves générales avant distribution	75 105 880,67 €
Dividendes	(6 844 403,59) €
Réserves générales après distribution	68 261 477,08 €

Toutefois, la Société étant autorisée à intervenir sur ses propres actions, il est précisé que les dividendes correspondant aux actions détenues par la Société à la date de distribution et non versés à ce titre seront affectés au compte "Report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement à compter du 04 juillet 2011. Le dividende ouvrira droit, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un abattement de 40 % conformément aux dispositions du 2° du 3° de l'article 158 du Code général des impôts, étant précisé qu'une option leur est ouverte pour son assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire au taux de 18 % conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, auquel s'ajouteront les contributions sociales.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices étaient les suivants :

(en euros)	2009	2008	2007
Nombre d'actions	3 028 110	3 028 110	3 028 110
Dividende	0,90	3,60	3,00

Cinquième résolution

— RACHAT EN BOURSE, PAR LA SOCIÉTÉ, DE SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT
L'Assemblée générale, délibérant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le Rapport du Directoire, autorise le Directoire, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à acheter les actions de la société dans la limite d'une détention globale de 10 % du capital de la société.

Ces achats pourront être réalisés en vue :

- soit de procéder à des remises ou échanges de titres dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- soit de procéder à l'annulation des actions concernées ;
- soit d'animer le marché du titre CNIM par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, au travers d'un contrat de liquidité ou d'animation ;
- soit de consentir des options d'achats d'actions aux salariés ou dirigeants de la Société ou du Groupe CNIM dans le cadre des dispositions de l'article 225-179 et suivants du Code de commerce ;

e) soit d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou dirigeants de la Société ou du Groupe CNIM au sens des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

L'achat, la cession et, d'une manière générale, le transfert des actions pourront être effectués par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition de blocs.

Les opérations de rachat ainsi autorisées devront être réalisées dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement européen n° 2273/2003, s'agissant :

- (i) du volume acquis pour les transactions concourant à la formation du cours,
- (ii) du montant du prix d'acquisition et,
- (iii) des périodes d'abstention.

L'Assemblée fixe à 200 euros le prix unitaire maximal d'achat par action sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pourra en conséquence être supérieur à 60 562 200 euros.

L'Assemblée décide que la présente autorisation pourra être utilisée et le programme de rachat poursuivi même en cas d'offre publique portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la société.

La présente autorisation est valable pour une durée prenant fin à la date de la prochaine Assemblée générale annuelle.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Directoire avec faculté de déléguer, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

Sixième résolution

— FIXATION DES JETONS DE PRÉSENCE

L'Assemblée générale prend acte des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance pour les trois derniers exercices, soit un total de :

- 96 000 € pour l'exercice 2008 et versés en juillet 2009,
- 96 000 € pour l'exercice 2009 et versés en juillet 2010,
- 90 668 € pour l'exercice 2010 et versés en juillet 2011 et approuve en tant que de besoin ce montant.
- Elle décide de fixer à 96 000 € le montant global des jetons de présence qui pourra être versé aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2011 en cours et les exercices suivants, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

Septième Résolution

— POUVOIRS EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Le Président du Directoire,
Nicolas Dmitrieff

I.8 — ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — RÉSOLUTIONS 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire,
Nicolas Dmitrieff

II.1 — RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 2258-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le Rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice. Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le Rapport du Directoire conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le Rapport du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance

II.2 — RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — RAPPORTS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE 2010

1 – Obligations légales

L'article L. 225-68 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière, impose au Président du Conseil de Surveillance de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

La loi du 3 juillet 2008 a modifié le contenu du rapport du Président sur le contrôle interne, notamment pour :

- les procédures de gestion des risques ;
- le code de gouvernement d'entreprise : la Société n'a pas de code interne de gouvernement d'entreprise mais a comparé ses pratiques avec le "code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées" de "l'AFEP/MEDEF" de 2003 et de décembre 2008. Le code de la "l'AFEP/MEDEF" est mal adapté aux entreprises de taille intermédiaire notamment pour les entreprises familiales. Par rapport à ce code, nous avons noté les divergences suivantes qui s'expliquent par la structure de l'actionnariat :
- le nombre insuffisant d'administrateurs indépendants et la durée du mandat des administrateurs, et,
 - l'absence de Comité des rémunérations et des nominations, et,
 - l'absence d'évaluation du Conseil de Surveillance.

2 – Organisation des travaux de fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Président du Conseil de Surveillance est M. Vsevolod DMITRIEFF.

Le Vice-Président du Conseil de Surveillance est M. François CANELLAS.

Les membres du Conseil de Surveillance indépendants sont au nombre de 3 :

- M. Richard ARMAND ;
- M. Jean-Pierre LEFOULON ;
- la société JOHES représentée par M. Jean-François VAURY.

Est considéré comme membre du Conseil de Surveillance indépendant, tout membre choisi exclusivement en fonction de ses compétences et de son expérience et n'ayant aucun intérêt particulier à sa relation avec la Société ou, conformément à la définition retenue par l'AMF, des membres n'exerçant pas de responsabilité de direction ou n'ayant aucun lien direct avec le Groupe CNIM.

Le Conseil de Surveillance se réunit au minimum une fois par trimestre. Il entend à cette occasion le Rapport du Directoire sur la gestion de la Société.

Au cours de l'exercice 2010, il s'est réuni 6 fois.

Au cours de ces réunions, outre l'audition du Rapport du Directoire sur le fonctionnement de la Société, les points suivants ont notamment été évoqués :

- autorisations globales annuelles données au Directoire dans le cadre des limites statutaires ;

- examen des comptes sociaux et consolidés arrêtés par le Directoire ;
- rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée générale ;
- examen des comptes du premier semestre ;
- examen des conventions réglementées ;
- compte-rendu par le Directoire des opérations d'investissements et financières réalisées au cours de l'exercice et préalablement autorisées ;
- autorisations d'émissions de garanties pour le compte des filiales.

Lors de ces réunions, tous les membres du Conseil de Surveillance étaient présents, à l'exception d'une réunion où deux membres étaient excusés et d'une autre où l'un des membres était excusé.

Le Conseil de Surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs des sujets déterminés.

Il peut décider de la création en son sein de commissions dont il fixe la composition et les attributions et qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

2.1 – Le Comité d'audit

Il a pour mission :

- de procéder à l'examen de la fiabilité de l'appareil qui concourt à l'arrêté des comptes et de la validité des méthodes adoptées pour traiter des opérations significatives ;
 - de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
 - de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent la fiabilité de celles-ci.
- d'analyser :
- les risques pris par la Société au niveau des offres et de la réalisation des contrats ;
 - les procédures relatives à la détection de fraude.

Il doit également s'assurer du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes par leur audition périodique, piloter la procédure de sélection de ceux-ci (et transmettre au Conseil de Surveillance le résultat de cette sélection), communiquer au Conseil de Surveillance le montant des honoraires versés et vérifier que leurs montants ne sont pas de nature à porter atteinte à leur indépendance.

Trois membres du Conseil de Surveillance y sont affectés : M. François CANELLAS, en qualité de Président, Melle Agnès HERLICQ et M. Jean-Pierre LEFOULON.

M. François HERLICQ, membre d'honneur du Conseil de Surveillance est aussi membre d'honneur du Comité d'audit.

Au cours de l'exercice, le comité d'audit s'est réuni 3 fois.

2.2 – Le Comité stratégique

Il a pour mission de s'occuper des affaires dites "stratégiques" et a naturellement un caractère évolutif.

Il est composé de M. Richard ARMAND, M. François CANELLAS, M. Stéphane HERLICQ, M. Jean-François VAURY avec l'assistance de M. François HERLICQ. Le Président du Conseil de Surveillance, M. Vsevolod DMITRIEFF en assure la présidence et M. André HERLICQ y est associé de façon ponctuelle dans le cadre de ses compétences dans le domaine informatique.

Au cours de l'exercice 2010, le Comité stratégique s'est réuni 3 fois.

Outre les limitations prévues par la loi, les opérations suivantes ne peuvent être effectuées par le Directoire qu'avec l'accord préalable du Conseil de Surveillance :

- octroi de cautions, avals et garanties ;
- cession d'immeubles par nature ;
- cession totale ou partielle de participations ;
- constitution de sûretés ;
- émissions de valeurs mobilières, quelle qu'en soit la nature, susceptible d'entraîner une modification du capital social ;
- opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie de CNIM et de son Groupe et de modifier la structure financière de son périmètre d'activité, l'appréciation du caractère significatif étant faite par le Directoire sous sa responsabilité ;
- opérations dépassant un montant fixé chaque année par le Conseil de Surveillance pour :
 - toutes décisions d'investissement figurant au bilan au niveau de l'actif immobilisé ;
 - tous échanges, avec ou sans soulte, portant sur des biens, titres ou valeurs ;
 - participation à la création de toutes sociétés, souscription à toutes émissions d'actions, de parts sociales ou d'obligations, hors opération de trésorerie ;
 - délivrance ou obtention de tous prêts, crédits ou avances.

3 – Risques

Se reporter au paragraphe I.3 "Données sociales et environnementales"/"Analyse de risques" 1.3.3.

4 – Processus de pilotage de l'information comptable et financière

Ce pilotage est assuré par la Direction Administrative et Financière et par le Directoire.

4.1 – Principes

Afin d'assurer une cohérence d'ensemble au niveau de ce processus, la société veille à ce que

- la séparation des fonctions soit conçue de façon à permettre un contrôle indépendant. Cette séparation des fonctions s'efforce de dissocier les tâches et fonctions relevant de l'opérationnel, de la protection des biens et de leur enregistrement comptable ;

- les noms des personnes pouvant engager la société et les différents niveaux d'approbation requis selon le type d'engagement sont définis et mis à la disposition des personnes chargées de l'enregistrement comptable afin de leur permettre de s'assurer que les opérations ont été correctement approuvées.

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, la société vérifie qu'il existe un dispositif organisé et documenté destiné à assurer l'homogénéité des données comptables et financières consolidées publiées.

- Une documentation permet de fixer et de faire connaître, au sein de la société, les principes de comptabilisation et de contrôle des opérations et de leurs flux.

- Les circuits d'information permettent :

- l'exhaustivité de la capture des événements économiques pour chaque processus amont ;
 - une centralisation régulière des données vers la comptabilité ;
 - une homogénéisation des données comptables.

- Les contrôles portent sur la mise en œuvre de ces circuits d'informations.

- Un calendrier d'élaboration des informations comptables et financières est diffusé au sein du Groupe pour les besoins des comptes publiés de la société mère.

- Chaque collaborateur impliqué dans le processus d'élaboration de l'information comptable et financière a accès à l'information nécessaire pour appliquer, faire fonctionner et/ou surveiller le dispositif de contrôle interne.

- La Direction Financière dispose d'une autorité lui permettant de faire valoir la règle comptable.

- Les procédures permettent de vérifier si les contrôles mis en place ont été effectués.

- Un manuel de principes/procédures comptables précise les concepts comptables utilisés au sein du Groupe et identifie le traitement des opérations les plus importantes.

- Une veille réglementaire permet d'appréhender et d'anticiper les évolutions de l'environnement de la Société.

- Des contrôles spécifiques sont effectués sur les points qui seraient identifiés comme sensibles concernant des aspects comptables.

4.2 – Organisation et sécurité des systèmes d'information

Les processus suivants mettent sous contrôle des composantes de l'outil de production de l'information comptable :

- la tenue de la comptabilité est faite au moyen de systèmes informatisés avec une organisation claire et formalisée et avec une sécurité physique et logique des systèmes et données informatiques ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble du système d'information font l'objet de règles précises en matière d'accès au système de validation des traitements et de procédure de clôture, de conservation des données et de vérifications des enregistrements ;
- des procédures et des contrôles permettent d'assurer la qualité et la sécurité de l'exploitation, de la maintenance et du développement (ou du paramétrage) des systèmes de comptabilité et de gestion ainsi que des systèmes alimentant directement ou indirectement les systèmes comptables et de gestion ;
- il existe des contrôles clés dans le système d'information (blocage des doubles saisies, existence de seuils à la saisie, accès limités pour certaines transactions) ;
- la Société est en mesure de répondre aux obligations spécifiques de l'administration fiscale :
 - la conservation des données traitées est faite par des applications informatiques qui concourent à la constitution d'enregistrements comptables ou à la justification d'un événement transcrit dans les documents contrôlés par l'administration fiscale,
 - en termes de documentation : il existe une description des règles de gestion des données et des fichiers, mise en œuvre dans les programmes informatiques et ayant des incidences sur la formation des résultats comptables et fiscaux et sur les déclarations fiscales.

4.3 – Rôle du Directoire

Le Directoire veille à l'existence d'un dispositif de contrôle interne comptable et financier et en organise la surveillance. Ce dispositif vise à produire une information comptable et financière fiable et à donner en temps utile une image fidèle des résultats et de la situation financière de la Société. A cette fin, le Directoire s'assure que le dispositif aborde les points suivants :

- l'organisation et le périmètre de responsabilités des fonctions comptable et financière afin que le Groupe soit doté de dispositifs d'identification des risques et de contrôle propres à assurer la fiabilité de l'information comptable et financière publiée par la société mère ;
- la formalisation et la diffusion de règles comptables et de procédures (manuels des normes et de procédures) ;
- les obligations de conservation des informations, données et traitements informatiques concourant directement ou indirectement à la formation des états comptables et financiers ;
- l'existence de mesures visant à assurer la conservation et la sécurité des informations, données et traitements informatiques concourant directement ou indirectement à la formation des états

comptables financiers (plans de continuité, en particulier dans le domaine informatique, archivage permettant de répondre aux obligations réglementaires, etc.) ;

- l'examen régulier de l'adéquation aux besoins des dispositifs évoqués ci-dessus et des moyens mis à disposition des fonctions comptable et financière (en personnel, en outils par exemple informatiques...).

Le Directoire s'assure de la mise en place d'un dispositif de pilotage visant à analyser et maîtriser les principaux risques identifiables ayant un impact potentiel sur l'élaboration de l'information comptable et financière publiée par la société.

- En particulier, il s'assure que les normes et procédures diffusées au sein de la Société tiennent compte de l'évolution des besoins du Groupe et de son environnement (notamment réglementaire).
- Il veille à la définition et s'assure de la mise en place d'un dispositif de contrôle de gestion répondant aux besoins de fiabilité de l'information comptable et financière publiée, à savoir :
 - il s'assure que le système d'information non comptable éventuellement utilisé à des fins de pilotage des activités fait l'objet de rapprochement avec le système d'information comptable,
 - il s'assure également de la qualité des prévisions publiées ou utilisées dans le cadre des appréciations de valeur d'actifs et de dettes ou pour toute autre information comptable et financière publiée.

Ceci suppose que le dispositif de contrôle de gestion soit organisé de façon à permettre l'adéquation à ces besoins et la qualité de ces informations et prévisions.

- Le Directoire veille à la définition et à la mise en place de processus d'enregistrement comptable des opérations majeures (acquisitions ou cessions d'activité, restructurations, conclusions de contrats-clés) et de processus de validation de ces enregistrements.
- Il veille à la mise en place de procédures d'arrêté de certains comptes jugés sensibles (traitement de la comptabilisation des produits, analyse de la valeur des actifs-clés).

Le Directoire établit les comptes (y compris l'annexe) en vue de leur arrêté. À cet effet, il :

- précise et explique les principales options de clôture et les estimations impliquant un jugement de sa part ;
- met en évidence les changements de principes comptables et en informe le Conseil ;
- s'assure de l'analyse des grands équilibres financiers (ratios d'endettement, liquidités, couverture) ; identifie et explique les facteurs d'évolution des résultats ;
- établit les états financiers en vue de leur arrêté, en les accompagnant des commentaires et analyses de la Direction Financière ;
- définit la stratégie de communication financière (indicateurs, modalités, etc.) et propose ou arrête les termes des communiqués financiers.

En tant que responsable de l'établissement des comptes et de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne comptable et financier, le Directoire échange avec les Commissaires aux Comptes.

- Il s'assure que les Commissaires aux Comptes ont revu les principes comptables retenus et les options comptables qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers.
- Il prend connaissance auprès des Commissaires aux Comptes du périmètre et des modalités de leur intervention. Il s'informe également des conclusions de leurs travaux sur les comptes.
- Il s'assure, le cas échéant, que les Commissaires aux Comptes sont informés des faiblesses majeures de contrôle interne identifiées au cours de l'exercice et susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'information comptable et financière publiée.

4.4 – Rôle du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire. A ce titre il vérifie auprès du Directoire que les dispositifs de pilotage et de contrôle sont de nature à assurer la fiabilité de l'information financière publiée par la Société et à donner une image fidèle des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe.

Pour pouvoir effectuer ce contrôle :

- un travail préparatoire est effectué par le Comité d'audit ;
- il est informé des caractéristiques essentielles des dispositifs de pilotage de la Société et du Groupe et notamment des dispositifs de suivi des risques, de contrôle de gestion et de suivi du financement et de la trésorerie ;
- le cas échéant, il est informé des changements de méthodes comptables et des options comptables retenues par la Société qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers ;
- il veille à la qualité du processus de sélection des Commissaires aux Comptes notamment au regard des critères de compétence et d'indépendance de ceux-ci ;
- il est informé des événements significatifs intervenus dans l'activité et de la situation de trésorerie ;
- de plus, il est informé des projets majeurs d'investissement, de cession ou de financement ;
- le Conseil de Surveillance reçoit l'assurance des Commissaires aux Comptes qu'ils ont eu accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités, notamment s'agissant des sociétés consolidées ;
- il est informé des modalités d'intervention des Commissaires aux Comptes ainsi que sur des conclusions de leurs travaux ;
- il reçoit l'assurance des Commissaires aux Comptes qu'ils ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

5 – Organisation de la fonction comptable et de gestion

L'organisation de la fonction comptable et de gestion est basée sur l'exactitude et l'exhaustivité de l'information disponible pour tous les acteurs de l'entreprise. Ceci repose notamment sur l'enregistrement simultané des données pour la comptabilité légale et la comptabilité de gestion : les dépenses externes, les recettes, mais aussi la ventilation de la paie du personnel en fonction des affectations du temps passé sur les différents contrats.

5.1 – Reporting comptable et de gestion

5.1.1 – Périodicité et organisation des arrêtés

Le Groupe et donc sa maison-mère sont organisés pour publier des comptes semestriels au 30 juin et au 31 décembre. La pertinence des informations comptables et la tenue des dates de publication des comptes sont assurées par la diffusion des procédures d'arrêtés de fin de période, la méthodologie d'évaluation des actifs, l'analyse critique des résultats à terminaison des contrats et des litiges/contentieux en cours. Ces procédures sont diffusées de façon significative pour les entités à comptabilité décentralisée (établissement stable, chantier de montage) et de façon plus globale pour les filiales consolidées. Ces filiales disposent par ailleurs de leurs propres procédures internes.

5.1.2 – Cycle budgétaire et analyse de gestion

Les hypothèses d'arrêté de l'exercice en cours sont validées en décembre. Il est établi un budget pour l'année suivante et un ensemble d'objectifs pour l'année ultérieure. Le budget et les objectifs sont ensuite révisés périodiquement en cours d'année. Ces révisions concernent à la fois les prévisions commerciales, les budgets de fonctionnement, les prévisions de résultat de la maison-mère et des filiales. À cette occasion, chaque contrat significatif fait l'objet d'une revue particulière devant le Directoire.

5.1.3 – Normalisation comptable Groupe

La maison-mère diffuse une procédure de consolidation du Groupe et les normes applicables pour l'arrêté des comptes. Chaque société du Groupe, maison-mère ou filiale, décline sa propre procédure détaillée et adaptée à son métier.

Les comptes 2010 ont été réalisés conformément aux normes IAS/IFRS en vigueur.

5.2 – Planification/formalisation des procédures d'arrêtés

5.2.1 – Procédures de contrôle pré arrêtés et traitement des corrections

Avant tous les arrêtés, les services comptables s'assurent de l'exhaustivité des informations enregistrées et de tous les travaux préalables à ces arrêtés tels que : rapprochements bancaires, inventaires physiques des stocks, existence d'une vision à terminaison de tous les contrats et analyse critique de tous les litiges et contentieux en cours.

La préparation des arrêtés consiste aussi en l'analyse détaillée de tous les comptes de tiers (fournisseurs, clients, personnel de l'entreprise ou tiers extérieurs).

La maison-mère s'assure par ailleurs que toutes les entités à comptabilité décentralisée ainsi que les filiales ont bien les moyens humains et matériels de fournir en qualité et en temps voulu leurs propres comptes auprès de leurs auditeurs et auprès de leur maison-mère.

Pour préparer l'établissement des comptes consolidés à l'intérieur du Groupe, chaque société circularise toutes les autres sociétés de façon à éliminer toutes les prestations internes.

5.2.2 – Documentation des estimations ou options comptables

La Société travaille sur des contrats de services et sur des contrats de construction à long terme dont la prévision à terminaison est essentielle dans la détermination du résultat de la période. Il est donc préparé, en vue des arrêtés, un document de résultat prévisionnel à terminaison pour chaque contrat concerné. Un document similaire est fourni pour tous les litiges et contentieux en cours avec l'avis de la Direction Juridique ou de l'avocat en charge du dossier.

5.2.3 – Audit externe et comptabilisation des ajustements

Une visite intermédiaire des auditeurs externes est réalisée avant l'arrêté annuel des comptes afin de vérifier les procédures de contrôle interne et d'analyser les résultats prévisionnels à terminaison des contrats à long terme, qui resteront en cours à la fin de l'exercice.

Une planification de l'intervention des auditeurs externes précise les dates de ces interventions, fixe les thèmes particuliers qui seront soumis à leurs diligences et présente une première version des comptes sociaux et consolidés.

Les auditeurs externes remettent le résultat de leurs travaux lors d'une réunion de synthèse avec le Directoire puis avec le Comité d'audit et présentent leurs ajustements et les reclassements qu'ils estiment nécessaires, ainsi que leurs remarques.

La Société passe alors les ajustements retenus dans les comptes sociaux de la maison-mère et des filiales ainsi que dans les comptes consolidés pour présentation au Conseil de Surveillance.

Les diligences qui ont sous tendu l'analyse présentée par ce rapport impliquent le contrôle :

- du respect des règles de gestion du Groupe ;
- de la sauvegarde des actifs ;
- de la prévention et de la détection des fraudes et des erreurs ;
- de l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ;
- de l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Compte tenu de toutes les procédures décrites, le Président du Conseil de Surveillance considère qu'il a une assurance raisonnable sur la qualité du contrôle interne du Groupe.

6 – Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Les membres du Directoire ont une rémunération fixe et une prime qui est fonction de la tenue de leurs objectifs personnels. Le Président du Directoire bénéficie d'un intéressement contractuel qui est fonction du résultat net part du Groupe. Il n'existe pas d'avantage en nature, ni d'option de souscription ou d'achat d'action ni de distribution d'action gratuite.

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent chacun la somme de 8 000 euros au titre du paiement annuel des jetons de présence.

Les membres du Comité d'audit et du Comité stratégique reçoivent la somme de 20 000 euros au titre du paiement annuel des jetons de présence. Ce paiement est effectué au prorata de leur présence.

Le Président du Conseil de Surveillance perçoit une indemnité de 250 008 euros, le Vice-président perçoit une indemnité de 150 000 euros.

Ces informations, associées avec celles contenues dans le paragraphe I.2 du Rapport du Directoire, donnent la totalité des informations contenues dans les sept tableaux prévus dans le code de gouvernance des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008.

7 – Participation des actionnaires à l'Assemblée générale

La participation des actionnaires à l'Assemblée générale est régie par les règles générales du Code du commerce.

Toutefois, un droit de vote double est conféré à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis au moins deux ans, au nom d'un même actionnaire, dans les conditions prévues par la loi.

III.1 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CNIM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "III.12 Changement de méthode comptable" de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif au classement du crédit impôt recherche en diminution de l'impôt sur les sociétés en 2010 plutôt qu'en subvention d'exploitation.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

– Comme décrit dans la note "III.2 – Immobilisations financières" de l'annexe, la dépréciation des titres de participation des filiales est déterminée en tenant compte, soit de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité attendue, soit de la valeur de réalisation probable dans le contexte de la cession des titres de participation de l'activité Transport.

– Comme décrit dans la note "III.4 – Contrats à long terme", votre société comptabilise le chiffre d'affaires et la marge des contrats en cours selon la méthode de l'avancement. Cette méthode implique l'estimation de la marge probable à terminaison ainsi que de l'avancement de l'affaire.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société et à vérifier que les différentes notes des annexes aux états financiers fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Vincent Blestel

ERNST & YOUNG et AUTRES
Jean-Marie Perraud

III.2 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CNIM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I.1 de l'annexe aux états financiers consolidés relative aux changements de méthodes de l'exercice du fait de l'application de nouvelles normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, ainsi que sur la note III.21 "Concessions de Services Publics" de l'annexe aux états financiers consolidés qui expose le changement de méthode lié à l'application obligatoire de la norme IFRIC 12 à compter de l'exercice 2010.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note I.2 de l'annexe aux états financiers mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par votre société. Nous avons considéré, dans le cadre de notre audit, que ces jugements et estimations concernent principalement :

- le maintien en activité abandonnée de la Division Transport et la détermination de la juste valeur de ses actifs et passifs ;
- les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur des actifs non courants, et notamment des goodwill ;
- la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats en cours à l'avancement impliquant l'estimation de la marge probable à terminaison ainsi que de l'avancement de l'affaire.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société et à vérifier que les différentes notes des annexes aux états financiers fournissent une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Vincent Blestel

ERNST & YOUNG et AUTRES
Jean-Marie Perraud

III.3 — RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2010

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 – Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

2 – Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-90 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Contrat de licence de brevets avec la société LAB

Votre société a conclu un contrat de licence concédant à la société LAB une licence non exclusive d'exploitation des brevets "CNIM Division Environnement".

La société LAB a conclu avec votre Société un contrat de licence concédant à CNIM une licence non-exclusive d'exploitation des brevets "LAB SA".

La concession de licence est gratuite aussi longtemps que votre société détient plus de 50 % du capital de la société LAB, le licencié.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 7 avril 2011, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

3 – Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

3.1 – Assistance commerciale avec la société LAB

En contrepartie de l'assistance commerciale apportée et de l'exclusivité accordée par votre société pour la réalisation du traitement de fumées sur les usines neuves dont votre société est constructeur, il a été convenu que la société LAB verserait à votre société une redevance de 6 % du chiffre d'affaires des mises en conformité d'usines et de 3 % du chiffre d'affaires pour les usines neuves.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 27 octobre 2005.

La rémunération perçue par votre société au titre de l'exercice 2010 s'est élevée à 902 000 €.

3.2 – Contrat d'assurance chômage – perte de mandat conclu par votre société au bénéfice de M. Nicolas Dmitrieff

Afin que M. Nicolas Dmitrieff, Président du Directoire, bénéficie de la couverture d'assurance chômage – perte de mandat en cas de révocation de celui-ci, votre société a conclu à son bénéfice un contrat d'assurance lui permettant de bénéficier en temps utile de la couverture sociale nécessaire.

La signature de ce contrat d'assurance a été autorisée par le Conseil de Surveillance en date du 27 octobre 2005.

Le maintien de ce contrat d'assurance au bénéfice de M. Nicolas Dmitrieff a été autorisé par le Conseil de Surveillance en date du 22 octobre 2009.

La cotisation constatée à ce titre en 2010 s'est élevée à 10 741 €.

3.3 – Régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies mis en place par votre Société au bénéfice de certains cadres "hors classe"

Votre société a mis en place en 1987 un régime de retraite à prestations définies pour les cadres supérieurs, directeurs salariés "hors classe", tel que défini par la Convention Collective Nationale de la Métallurgie, ainsi que pour les mandataires sociaux.

Ce régime de retraite à prestations définies a été modifié notamment en déplaçant la rémunération de référence et en permettant de choisir, au moment du départ en retraite, le pourcentage de réversion au profit du conjoint survivant.

Un régime supplémentaire de retraite à cotisations définies a été souscrit auprès d'un organisme assureur pour les mêmes bénéficiaires. Ce régime intégralement financé par l'employeur est basé sur une cotisation de 8 % assise sur la rémunération annuelle brute, plafonnée à huit plafonds annuels de la Sécurité sociale.

Le montant total des retraites générales et des retraites spécifiques au personnel "hors classe" ne peut être supérieur à 65 % de la rémunération de référence.

L'ensemble de ce régime de retraite supplémentaire au bénéfice des cadres "hors classe" et mandataires sociaux a été autorisé par le conseil de surveillance en date du 27 octobre 2005.

La cotisation versée au titre du régime de retraite à prestations définies s'est élevée à 1 035 100 € pour l'exercice 2010. La cotisation du régime de retraite à cotisations définies a été de 150 195 € en 2010.

3.4 – Contrat de coopération avec la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik

Dans le domaine des usines d'incinération de déchets ménagers, votre société coopère avec la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik depuis 1970. Le système de combustion est fourni

par la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik et le reste de l'usine par votre société (dont la récupération d'énergie, la production électrique, l'installation électrique et le contrôle commande, ainsi que les prestations d'ensemblier) selon un nouveau contrat de coopération signé en date du 9 juin 2005. Celui-ci précise les territoires du contrat, les responsabilités respectives de votre société et de la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik (rémunération de l'ingénierie et fourniture du système de combustion Martin).

Ce contrat a été préalablement autorisé par le Conseil de Surveillance du 27 janvier 2005 et a été signé pour une période de dix ans pour tenir compte de la durée des contrats clients.

Au titre de cette convention, votre Société a versé à la société Martin GmbH für Umwelt und Energietechnik un montant de 8 552 295 € en 2010.

3.5 – Rémunération des membres du comité stratégique et du comité d'audit

Le principe d'une rémunération des membres du Comité stratégique et du Comité d'audit a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 28 octobre 2004.

Au cours de l'exercice 2010, votre Société a versé une rémunération de 180 000 € à ce titre.

3.6 – Garantie donnée à la Société Veolia SpA afin de couvrir toute défaillance de la société Energonut SpA dans l'exécution des engagements qui lui incombent

Le 26 juin 2006, votre Société a cédé 60 % du capital de sa filiale Energonut SpA (Italie) à la Société Veolia SpA (anciennement Veolia Servizi Ambientali SpA).

Votre Conseil de Surveillance du 31 octobre 2006 a autorisé le Directoire à délivrer au bénéfice de la Société Veolia SpA une garantie couvrant cette dernière à hauteur du pourcentage de participation détenu par votre Société dans le capital de la société Energonut SpA (40 %). La garantie donnée à la Société Veolia SpA couvre toute défaillance de la Société Energonut SpA dans l'exécution des engagements qui lui incombent à l'égard de la Société Veolia SpA au titre d'un prêt à moyen terme de 44 M€ consenti par cette dernière à la Société Energonut SpA.

Ce prêt est destiné à financer l'opération de réhabilitation de l'usine d'Energonut SpA.

Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES
Jean-Marie Perraud

DELOITTE & ASSOCIÉS
Vincent Blestel

III.4 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTRÔLE INTERNE

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2010

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société Constructions Industrielles de la Méditerranée - CNIM et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES
Jean-Marie Perraud

DELOITTE & ASSOCIÉS
Vincent Blestel

III.5 — ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (exercice clos le 31 décembre 2010)

Sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la Société, figurant sur le document ci-joint et

s'élevant à 2 700,701 €, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS
Vincent Blestel

ERNST & YOUNG et AUTRES
Jean-Marie Perraud

IV — INFORMATIONS PUBLIÉES OU RENDUES PUBLIQUES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (avril 2010 à avril 2011)

CNIM

RAPPORT DU DIRECTOIRE — INFORMATIONS PUBLIÉES AVRIL 2010/AVRIL 2011

Information réglementée

L'ensemble de l'information réglementée est publiée par le Groupe CNIM dans le cadre de sa communication financière via un diffuseur et est accessible sur son site internet www.cnim.com

Cela concerne l'ensemble des documents financiers obligatoires ayant fait l'objet d'un dépôt auprès de l'AMF conformément à l'article L.451-1-2 nouveau du Code monétaire et financier, résultant de la transposition de la Directive européenne dite "Transparence" (Directive 2004/109/CE).

- Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société.
- Information relative aux opérations réalisées sur les titres de la Société.
- Information relative aux honoraires des Commissaires aux Comptes.
- Information mensuelle de déclarations de transaction sur actions propres.

Communiqués financiers

- Chiffres d'affaires trimestriels.
- Comptes semestriels.
- Carnet de commandes de l'exercice.

Publications et informations financières

- Rapport financier annuel.
- Rapport financier semestriel.
- Information trimestrielle.
- Agenda Financier.

Autres documents

- Descriptif des programmes de rachat d'actions propres.
- Rapport du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.
- Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée générale.

Siège social – Direction générale
35, rue de Bassano
75008 Paris – France

Tél. : +33 (0)1 44 31 11 00
Fax : +33 (0)1 44 31 11 30
e-mail : accueilbsn@cnim.fr
Web : www.cnim.fr

Société anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
au capital de 6056220 euros

RCS Paris B662 043 595
SIRET 662 043 595 00138

ENIM